

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

FORTIFIER LA FOI : LA DIFFUSION DE LOUIS VEUILLOT  
AU QUÉBEC (1840-1970)

MÉMOIRE PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR  
SÉBASTIEN LECOMPTE-DUCHARME

SEPTEMBRE 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Si la rédaction d'un mémoire est souvent une œuvre solitaire, il s'écrit tout de même à plusieurs mains, se pense à plus d'une tête et se vit à plusieurs cœurs. Je veux donc remercier d'abord ma mère, mon père et ma sœur pour leur soutien au quotidien et pour avoir partagé avec moi les grandeurs et misères de cette période. Mes remerciements vont aussi à ma directrice, Dominique Marquis, qui depuis deux ans se consacre avec patience et générosité à mon édification intellectuelle. Je m'en voudrais de ne pas souligner que sans elle et Lyse Roy, qui ont eu l'idée d'un cours de recherche de fin de baccalauréat sur l'imprimé, jamais je n'aurais fait la rencontre de Louis Veillot. Dans ce cadre, j'ai également eu le plaisir de rencontrer des collègues devenus amis et qui ont toujours su m'encourager dans ce projet de recherche. Pour leurs encouragements, je remercie donc Mélissa Benjamin, Pierre-Luc Bilodeau, Raphaëlle Blard, Jessica Hendrick, Antoine Laperrière-Robillard, Aurée Perras-Tessier et plus particulièrement Jessica Riggi, qui a bien voulu s'infliger une version encore mal ficelée de ce mémoire. Je me dois également de souligner le travail du personnel des centres d'archives et des bibliothèques que j'ai fréquentés durant mes recherches. Malgré des moyens parfois anémiques, ils m'ont toujours alimenté en documents et en suggestions avec empressement. Enfin, l'argent étant le nerf de la guerre, je reconnais le soutien financier du CRSH, du FRQSC, de la Fondation de l'UQAM et du Fonds des professeurs du Département d'histoire de l'UQAM.

*À mes grand-parents,  
qui en premier m'ont donné le goût du passé*

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
L'ÉDUCATION PAR LA CROIX .....	4
1.1 Bilan historiographique .....	4
1.1.1 Éducation et collège classique.....	4
1.1.2 Livres et bibliothèques .....	14
1.1.3 Livres et éditeurs .....	18
1.1.4 Pour une histoire du livre par l'histoire de l'éducation.....	22
1.2 Assises du mémoire.....	24
1.3 Méthodologie et sources.....	26
CHAPITRE II	
LES ŒUVRES DE LOUIS VEUILLOT DANS LES BIBLIOTHÈQUES	
QUÉBÉCOISES .....	35
2.1 L'évolution de la publication des titres de Veillot .....	36
2.1.1 La production littéraire de Louis Veillot.....	37
2.1.2 Des livres réédités .....	39
2.2 Les éditeurs : un chaînon catholique .....	42
2.2.1 La production des éditeurs.....	43
2.2.2 À la découverte des éditeurs de Louis Veillot.....	44
2.2.3 Un chapelet d'éditeurs .....	46
2.3 Une place pour chaque livre : Veillot dans les bibliothèques .....	50
2.3.1 Répartition du « corpus Veillot » dans les bibliothèques à l'étude .....	51
2.3.2 Sur la piste des <i>ex-libris</i> .....	53

2.4 Louis Veillot, un écrivain jeunesse?.....	55
2.4.1 Des titres populaires .....	56
2.4.2 Des genres adaptés aux jeunes .....	57
2.3.4 À chaque bibliothèque ses genres .....	61
Chapitre III	
Pour la plus grande gloire de Dieu... et de la grammaire .....	70
3.1 La leçon de Veillot .....	71
3.1.1 Les programmes scolaires .....	71
3.1.2 Les manuels scolaires .....	74
3.1.3 Les évaluations .....	78
3.1.4 Les activités parascolaires .....	79
3.2 Croire comme Veillot.....	86
3.3 Veillot pour « tout restaurer dans le Christ » et dans le pape.....	90
3.3.1 L'ultramontanisme .....	90
3.3.2 L'action catholique.....	94
3.4 Veillot dans la marge.....	98
CONCLUSION .....	103
ANNEXE A.....	107
BIBLIOGRAPHIE .....	112

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1 Nombre d'ouvrages les plus fréquemment rencontrés .....	56
2 Nombre et proportion d'ouvrages et de titres, par genre.....	58

## LISTE DES FIGURES

Figure	
1 Nombre de titres originaux, par décennie de publication.....	37
2 Titres publiés, sur une base annuelle, par décennie.....	59
3 Nombre de titres, par éditeur .....	43
4 Nombre de titres, selon l'éditeur, par année de publication (1841-1883).....	47
5 Nombre de titres, selon l'éditeur, par année de publication (1884-1970).....	48
6 Nombre d'ouvrages, par bibliothèque .....	52
7 Répartition des ouvrages du séminaire de Nicolet, par genre .....	62
8 Répartition des ouvrages du séminaire de Saint-Hyacinthe, par genre .....	62
9 Répartition des ouvrages du Grand Séminaire de Montréal, par genre.....	64
10 Répartition des ouvrages de la Bibliothèque des Jésuites, par genre .....	64
11 Répartition des ouvrages de BAnQ, par genre .....	66
12 Répartition des ouvrages de l'Université Laval, par genre .....	66

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACHSH	Archives du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe
ACND	Archives de la Congrégation de Notre-Dame
AJC-GLG	Archives des Jésuites au Canada (section francophone)
AMAF	Archives du Musée de l'Amérique francophone
AUL	Archives de l'Université Laval
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BNF	Bibliothèque nationale de France
Sglc	Société générale de librairie catholique
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

## RÉSUMÉ

Ce mémoire étudie la diffusion des œuvres littéraires de l'écrivain français Louis Veillot (1813-1883) au Québec, plus particulièrement dans les bibliothèques et les maisons d'enseignement. L'étude porte à la fois sur le livre en tant qu'objet culturel offert aux adolescents et aux jeunes adultes et sur les moyens mis en œuvre pour leur faire découvrir les textes de cet auteur. Si l'historiographie québécoise a surtout retenu l'influence de Veillot par son journal, il n'en demeure pas moins que le polémiste est aussi un écrivain prolifique et ses livres ont traversé l'Atlantique. Peut-on mieux connaître « l'offre Veillot » des bibliothèques? Cette offre est-elle guidée par le lectorat jeune de ces institutions? Comment fait-on découvrir Veillot aux jeunes? Quel est l'intérêt de le faire connaître par l'enseignement?

Dans un premier temps, je me pencherai sur l'offre d'ouvrages du polémiste dans dix bibliothèques québécoises à l'aide des catalogues courants. Ce sera l'occasion de vérifier si Veillot a été mis à la disposition des étudiants des collèges et des universités. On pourra voir que les œuvres du polémiste font partie, pendant un siècle, d'un réseau catholique et que les genres littéraires privilégiés dans l'œuvre de Veillot pourraient être liés au lectorat des bibliothèques. Ensuite, il sera question des motivations littéraires, religieuses et idéologiques qui expliquent la lecture de Veillot par les jeunes. Il en ressort que l'auteur, aujourd'hui moins connu, a autrefois bénéficié d'une certaine popularité. En effet, il est étudié en classe et on le retrouve dans certaines activités parascolaires, notamment dans le cadre de son centenaire. De plus, il a pu faire partie de la culture livresque des étudiants des collèges classiques et des universités du Québec. Cela dit, la renommée de Veillot décline rapidement au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. En plus des catalogues de bibliothèques, l'analyse des sources institutionnelles de collèges et d'universités a permis ces découvertes. C'est aussi en privilégiant une plus longue période (1840-1970) qu'il est possible de comparer la diffusion de ses œuvres à différentes époques, de la montée au déclin de Louis Veillot au Québec.

## MOTS-CLÉS

LOUIS VEILLOT, ULTRAMONTANISME, ACTION CATHOLIQUE, CULTURE LIVRESQUE, COLLÈGE CLASSIQUE, UNIVERSITÉ, FOI, LITTÉRATURE, ÉDUCATION, QUÉBEC, 19<sup>E</sup> SIÈCLE, 20<sup>E</sup> SIÈCLE

## INTRODUCTION

Étudier le passé, c'est parfois aller à la rencontre de personnes et d'événements dont le souvenir s'est effacé des mémoires. Cela n'empêche pas qu'ils puissent avoir laissé une marque durable qui mérite d'être étudiée. C'est le cas de plusieurs parmi celles et ceux qui ont influencé la religion catholique au Québec. Dans ce groupe se trouvent les chantres d'une Église particulièrement conservatrice et inflexible. En effet, dans les luttes idéologiques qui ont marqué cette institution, certains ont défendu une vision aujourd'hui considérée comme plus traditionaliste, notamment les ultramontains au XIX<sup>e</sup> siècle. Tant au Québec qu'en France, ils ont sonné la charge pour que les « droits de l'Église » soient reconnus à leur pleine grandeur dans la société, en croisant le fer avec les libéraux, mais aussi avec des catholiques « modérés », plus ouverts à la modernité. Ce sont notamment des gens comme eux qui ont pu donner l'impression d'une Église figée et d'un clergé obscurantiste.

L'une des figures de proue de ce mouvement catholique est l'ultramontain français Louis Veillot (1813-1883). Véritable meneur du camp des intransigeants, il en a inspiré plus d'un, au Québec comme en France. D'où l'intérêt d'étudier un tel personnage, aujourd'hui moins connu, qui a pourtant eu une certaine influence dans l'histoire du Québec des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Deux rues de Montréal rappellent d'ailleurs sa mémoire<sup>1</sup>. D'abord reconnu comme journaliste, Veillot fait son entrée dans le monde médiatique dès 1831 dans les gazettes orléanistes. Né et élevé hors de la religion, il ressent durant ces années un vide et une lassitude qui le poussent, lors d'un voyage à Rome en 1838, à se convertir au catholicisme. La transformation est

---

<sup>1</sup> Deux autres rues, une à Québec et une autre à Lévis, ainsi qu'un lac des Laurentides ont été nommés en son honneur. Commission de toponymie du Québec, *Recherche de noms de lieux « Veillot »* <<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/recherche.aspx?s=Veillot&x=0&y=0>> (29 avril 2015).

totale : il entre d'ailleurs dans un journal catholique, *L'Univers*, pour lequel il devient rédacteur en 1843. Seules les suspensions gouvernementales et la maladie, à la fin des années 1870, l'éloignent de « son » journal. Surtout, à travers les colonnes de *L'Univers*, il se fait le défenseur de la foi catholique, de l'Église et de la papauté, essentiellement de Pie IX (r.1846-1878). Mais Veillot ne se contente pas du journalisme pour lutter contre les ennemis de la religion, libéraux, protestants ou croyants tièdes, et pour défendre sa foi. Ainsi, en 1839, il publie son premier ouvrage, *Les pèlerinages de Suisse*, qui inaugure une longue série d'œuvres de fiction et d'essais<sup>2</sup>.

Dans ce mémoire, la facette littéraire de Veillot sera à l'honneur et plus particulièrement sa diffusion au Québec. Pour en rendre compte, l'étude des bibliothèques et des activités, scolaires et parascolaires, des collèges classiques et des universités du Québec permettra de jeter un premier regard sur cet aspect de la carrière de Veillot. Ces institutions constituent en effet un lieu privilégié pour partager les textes d'un auteur. De plus, ces maisons d'enseignement, où des milliers de jeunes sont formés, cherchent à transmettre une culture humaniste et catholique à leurs étudiants. Cela rend encore plus intéressante la réflexion sur la diffusion d'un écrivain comme Veillot.

Pour découvrir comment il a pu être amené à la connaissance de ces jeunes, les catalogues de bibliothèques constituent une source de choix. Grâce à eux, il est possible de vérifier ce qui a été offert dans les bibliothèques. À quels moments les livres ont-ils été publiés et par qui? L'offre est-elle adaptée au lectorat jeune des bibliothèques? Les bibliothèques conservent-elles des « corpus Veillot » semblables? Les archives des maisons d'enseignement permettent aussi de découvrir l'utilisation des textes du polémiste. Dans quelle mesure Veillot peut-il être pertinent dans les collèges et les universités? Qu'est-ce qui incite les enseignants à le

---

<sup>2</sup> La meilleure biographie de Veillot à ce jour est celle de Pierre Pierrard, *Louis Veillot*, Paris, Beauchesne, 1998, 270p. Dans sa bibliographie, l'auteur précise les travaux, qui datent souvent du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais qui demeurent tout de même pertinents.

rendre accessible et leurs élèves à le connaître et à le lire? Que peuvent-ils retenir de cet auteur?

Voilà les questions auxquelles ce mémoire veut répondre. Pour ce faire, il faut ancrer cette recherche dans les nombreux travaux en histoire de l'éducation et en histoire du livre. Ce sera l'objet du chapitre 1, qui présentera en outre les paramètres de cette étude. Le chapitre 2 fera la lumière sur les « corpus Veillot » des bibliothèques québécoises, tant sur les livres que sur les institutions qui les abritent. Par la suite, il sera question des lieux et des situations qui permettent la découverte de Veillot par les étudiants des collèges et des universités (chapitre 3). Enfin, on pourra évaluer si les œuvres de l'écrivain auraient pu être une influence pour ces jeunes de l'élite canadienne-française. Plus largement, le mémoire a pour but d'aborder une facette bien précise d'un passé catholique pas si lointain. Il veut également ouvrir une fenêtre pour connaître la mission éducative des collèges et des universités tout en amorçant une analyse de la culture livresque développée par les jeunes dans ces institutions d'enseignement.

## CHAPITRE I

### L'ÉDUCATION PAR LA CROIX

L'étude de la diffusion d'un auteur catholique dans l'enseignement permet de lier quelques champs historiographiques, notamment l'histoire de l'éducation et l'histoire de l'imprimé, d'où ressortent aussi des considérations sur l'ultramontanisme et le catholicisme. C'est en analysant ce qui a été écrit à propos de ces sujets que l'on pourra positionner cette recherche sur la diffusion des œuvres de Louis Veillot dans l'enseignement. Dans ce chapitre, qui sera consacré pour une large part à l'historiographie de l'éducation et du livre, il sera aussi question de la méthodologie retenue, des sources utilisées et de la définition du concept de culture livresque, qui guidera une partie de la réflexion sur la présence littéraire de Veillot au Québec.

#### 1.1 Bilan historiographique

L'étude de la diffusion littéraire de Veillot au Québec nécessite d'aborder deux champs historiographiques distincts, quoique liés sur plusieurs points. Il s'agit d'abord de l'histoire de l'éducation et plus particulièrement d'une institution spécifique à bien des égards au Québec et amplement étudiée : le collège classique. Ensuite, un regard sera jeté sur l'histoire du livre par l'analyse d'études dans le domaine de l'édition, des bibliothèques et de la lecture, autant de facettes qui illustrent bien le dynamisme de ce champ historiographique.

##### 1.1.1 Éducation et collège classique

L'enseignement classique, disparu de l'offre scolaire québécoise dans le sillage de la Révolution tranquille et de la réforme de l'éducation des années 1960, a fait l'objet de nombreuses études, que ce soit des articles spécialisés, des histoires institutionnelles ou des travaux généraux.

Publié en 1978, l'ouvrage fondateur de Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, fait partie de la catégorie des travaux généraux. À partir de l'étude systématique des fonds de plusieurs collèges et d'entrevues, il brosse un portrait institutionnel, humain et pédagogique du cours classique. L'historien soutient que le collège classique, héritier de la Renaissance et de la Contre-Réforme, s'est développé de façon originale au Québec à l'époque du triomphalisme romain. Il devient alors un précieux outil de contrôle social pour le clergé<sup>1</sup>. Selon Galarneau, l'institution sert à former l'honnête homme et le catholique intégral. Il s'agit d'inculquer la morale chrétienne et de stimuler la lutte aux hérésies dans un climat où la religion est omniprésente, notamment par le choix des auteurs mis à l'étude dans un programme essentiellement littéraire<sup>2</sup>. Un aspect important des collèges classiques du Canada français est celui de la double formation, à savoir celle d'une élite laïque et de religieux<sup>3</sup>. De plus, même si les collégiens proviennent d'un groupe socioéconomique assez homogène, les fils de la bourgeoisie côtoient plus d'élèves venant du milieu rural qu'en Europe. Malgré cette relative ouverture, les collèges résistent à la démocratisation de l'enseignement après la Deuxième Guerre mondiale<sup>4</sup>. Ainsi, pour l'historien, si cette institution a permis une certaine mobilité sociale dans le XIX<sup>e</sup> siècle rural, cela n'est guère possible au siècle suivant<sup>5</sup>.

En ce qui concerne l'évolution du collège classique, Galarneau souligne l'enjeu patriotique teinté de religieux comme facteur de fondation des collèges au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, l'entre-deux-guerres est présenté comme une période de nouveautés, qui précède une série d'adaptations forcées, mais ralenties par le clergé et liées aux modèles culturels traditionnels<sup>6</sup>. Cette étude, appuyée sur un large corpus de sources provenant de plusieurs collèges, a permis de défricher le terrain en abordant plusieurs facettes structurelles des collèges classiques. Cela a conduit l'historien à

<sup>1</sup> Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, p.8 et p.243.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.211 et p.221.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.16.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.127 et p.142-45.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.155.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p.43, p.65, p.73 et p.90.

passer rapidement sur certains aspects, notamment les bibliothèques et la vie au sein des collèges. Néanmoins, l'ouvrage demeure le point de départ pour quiconque se penche sur cette institution puisqu'il renseigne à la fois sur l'évolution du cours classique et sur ses traits principaux. Enfin, Galarneau a su dégager de grandes tendances et plusieurs éléments qui seront développés quelques années plus tard.

En effet, Jean Cinq-Mars, un littéraire, propose vingt ans plus tard une *Histoire du collège Sainte-Marie*, une initiative des Anciens du collège soutenue intellectuellement par d'ex-membres du personnel. Cette histoire institutionnelle<sup>7</sup> porte sur les aspects scolaires et humains du collège, ainsi que matériels, un thème propre à ce genre. L'auteur accorde une large part aux activités parascolaires, un élément mis de côté par Galarneau. L'ouvrage, de nature descriptive, est guidé par l'idée que les Jésuites perpétuent au collège Sainte-Marie le *Ratio Studiorum* et la philosophie ignacienne, des héritages des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, tout en étant le reflet de la société québécoise des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>8</sup>. À cet égard, le littéraire présente, dans la foulée de Galarneau, la défense des franco-catholiques contre la bourgeoisie anglophone comme un facteur de fondation du collège et il souligne son caractère ultramontain et apostolique au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. En même temps, l'importance des exercices littéraires et de l'art oratoire, liés au *Ratio*, explique selon lui la tradition de cercles de discussions et du théâtre. Comme Galarneau, Cinq-Mars insiste sur le rôle majeur de l'éducation morale et religieuse pour former des individus à la fois pieux et réfléchis. Cela dit, les Jésuites adoptent une position équilibrée dans la querelle gaumiste, une lutte qui vise à limiter la lecture d'œuvres païennes au profit d'auteurs

---

<sup>7</sup> Ce genre est également très prisé pour l'histoire des facultés de théologie et des universités. Les histoires institutionnelles, souvent écrites dans le cadre de célébrations, ont parfois un ton légèrement hagiographique, alors que d'autres ont une facture académique. Voir par exemple Brigitte Caulier *et al.* (dir.), *De l'harmonie tranquille au pluralisme consenti. Une histoire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, 1852-2002*, Québec, PUL, 2002, 364p.

<sup>8</sup> Jean Cinq-Mars, *Histoire du collège Sainte-Marie de Montréal, 1848-1969*, Montréal, Hurtubise, 1998, p.18-19 et p.22.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.31 et p.204.

chrétiens<sup>10</sup>. Ainsi, les études au collège Sainte-Marie n'en sont pas affectées<sup>11</sup>. Le chercheur mentionne aussi les importantes transformations effectuées à partir des années 1930<sup>12</sup>. Le livre de Cinq-Mars montre la pertinence de l'histoire institutionnelle dans la mesure où l'auteur permet la découverte d'un côté de la diversité du cours classique et de mieux connaître la vie au collège. En ce sens, il est un complément utile à l'œuvre de Galarneau.

Plus proches des études sur l'art, Sébastien Drouin et Jaëlle Héroux publient en 2001 un article sur l'enseignement de la rhétorique dans les collèges classiques. Leur brève analyse fait ressortir certaines idées sur l'enseignement en s'appuyant sur les programmes scolaires et la correspondance d'enseignants. Les chercheurs soutiennent que l'apprentissage de l'art oratoire se transforme dans le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'effet du romantisme catholique et de l'ultramontanisme<sup>13</sup>. Voilà un autre effet de cette idéologie dans le milieu éducatif québécois. Alors que Galarneau et Cinq-Mars affirment que l'explication littéraire à proprement parler arrive à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais sans aborder les causes de cette nouveauté pédagogique, Drouin et Héroux permettent de comprendre la transformation du cours de rhétorique, qui devient plus littéraire, et ce, dès le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Néanmoins, l'avènement de nouvelles disciplines dans la classe de rhétorique ne fait pas disparaître l'éloquence du cursus pour autant, mais celle-ci doit plutôt atteindre l'âme, sous l'impulsion des courants catholiques et du gaumisme<sup>15</sup>. Enfin, selon

---

<sup>10</sup> Il faut dire que le gaumisme est un projet catholique bien connu des historiens. Déjà en 1947, l'historien Séraphin Marion écrit un article sur cette question. « La querelle des humanistes canadiens au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol.17, no 4, 1947, p.405-433. Plus tard, Philippe Sylvain consacre un chapitre sur le gaumisme dans la synthèse d'histoire religieuse dirigée par Nive Voisine. Philippe Sylvain et Nive Voisine, *Histoire du catholicisme québécois. Vol.2. Tome 2. Réveil et consolidation. 1840-1898*, Montréal, Boréal, 1991, p.175.

<sup>11</sup> Cinq-Mars, *op. cit.*, p.84.

<sup>12</sup> C'est le cas par exemple de l'importance moins grande accordée à la moralité dans les études littéraires, *ibid.*, p.181.

<sup>13</sup> Sébastien Drouin et Jaëlle Héroux, « De l'ars dicendi à la classe de rhétorique. Le destin de l'enseignement oratoire au Québec », dans Nancy Desjardins et Jacinthe Martel (dir.), *Archive et fabrique du texte littéraire, Cahiers Figura*, no 4, 2001, p.127.

<sup>14</sup> Galarneau, *op. cit.*, p.176 ; Cinq-Mars, *op. cit.*, p.84.

<sup>15</sup> Drouin et Héroux, *loc. cit.*, p.129-131.

Drouin et Héroux, la volonté de transformer l'enseignement de l'art oratoire a pour but d'éviter la transmission d'idées néfastes<sup>16</sup>. Cette étude permet de connaître un point précis de l'histoire de l'éducation classique à un moment déterminant dans l'histoire du Québec et des collèges. En considérant les documents de cours comme reflet des débats et enjeux de la société, les deux auteurs montrent qu'il est possible de situer l'histoire de l'éducation dans une trame socioculturelle.

L'article de Manon Brunet peut être vu comme le relais de la précédente étude puisque la littéraire se penche sur l'influence religieuse dans la littérature en étudiant le gaumisme. À l'aide de la correspondance des principaux protagonistes, notamment celle de M<sup>gr</sup> Gaume, de l'abbé Henri-Raymond Casgrain et de l'enseignant Alexis Pelletier, elle soutient que deux réseaux gaumistes ont coexisté au Québec dans les années 1860 en développant deux filières littéraires. L'une d'elles, menée par l'abbé Casgrain, a évolué vers la modération<sup>17</sup>. Brunet affirme que ces deux réseaux influencent profondément la littérature et la critique au XIX<sup>e</sup> siècle et leur donne une « couleur locale » jusqu'à la Révolution tranquille<sup>18</sup>. Cet article constitue un apport important puisque l'historiographie mentionne souvent que l'ultramontanisme perdure au XX<sup>e</sup> siècle, sans nécessairement l'expliquer. Nadia Eid, dans son étude sur l'ultramontanisme, affirmait que l'idéologie, notamment soutenue par les gaumistes, a des effets jusqu'à la Révolution tranquille, mais que des recherches devaient être menées à ce sujet<sup>19</sup>. Cependant, l'historiographie récente semble être plutôt d'accord avec Guy Laperrière et Nicole Gagnon, dont la réflexion est citée dans l'article, qui proposaient plutôt un héritage essentiellement spirituel de cette idéologie après le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>.

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.134.

<sup>17</sup> Manon Brunet, « Les réseaux gaumistes constitutifs du réseau littéraire québécois du XIX<sup>e</sup> siècle », *Globe*, vol. 7, no 1, 2004, p.178-179.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.161.

<sup>19</sup> Nadia Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise, 1978, p.287

<sup>20</sup> Guy Laperrière, « Vingt ans de recherche sur l'ultramontanisme », *Recherches sociographiques*, vol.27, no 1, 1986, p.97-99.

Une autre contribution de l'article de Brunet est l'étude du déclin du gaumisme sous l'angle des modérés. En effet, les passionnés de littérature ne peuvent se résoudre, selon elle, à mettre de côté les textes non catholiques et ils abandonnent le mouvement à la suite d'un Casgrain dont la ferveur ultramontaine s'est affadie<sup>21</sup>. Il faut souligner l'analyse des quelques relations, souvent acrimonieuses, entre les deux groupes, notamment avec Pelletier, un des leaders des gaumistes « durs ». Antonine Gagnon a d'ailleurs fait l'exercice en recourant aux articles de journaux rédigés par Alexis Pelletier, qui a eu plusieurs démêlés avec le séminaire de Québec, réputé antigaumiste<sup>22</sup>. Ainsi, Brunet montre que la querelle gaumiste est plus complexe qu'un débat entre partisans et opposants de la présence d'ouvrages païens dans l'enseignement, mais elle demeure de courte durée. Néanmoins, elle ne s'est pas penchée sur l'effet de cette lutte sous l'angle pédagogique.

Le politologue Claude Corbo étudie en 2004 les articles de revues éducatives jésuites afin de faire ressortir les caractéristiques du cours classique après la Deuxième Guerre mondiale. Ce livre est novateur dans la mesure où l'accent est mis sur le programme scolaire et la réflexion qui le précède, ce qui est jusqu'alors relativement absent de l'historiographie. Selon Corbo, le collège classique est remis en question entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la Révolution tranquille en raison d'une nouvelle culture opposée à la tradition humaniste et judéo-chrétienne enseignée au cours classique. Au Québec, le phénomène est accentué par la contestation de la structure du système d'éducation et de la sous-scolarisation des francophones<sup>23</sup>. Les penseurs du cours classique, jésuites ou non, doivent donc justifier leur vision de l'éducation, individuelle, qui doit inculquer une vie autonome de l'esprit et une culture générale du monde occidental. Ils doivent également

---

<sup>21</sup> Brunet *loc. cit.*, p.175-177.

<sup>22</sup> Le chapitre d'Antonine Gagnon permet de bien situer le rôle majeur de cet ultramontain dans la querelle gaumiste au Québec, « Alexis Pelletier. Collaborateur au *Franc-Parleur*, 1872-1877 », dans Nive Voisine et Jean Hamelin (dir.), *Les ultramontains canadiens-français...*, *op.cit.*, 1985, p.183-204.

<sup>23</sup> Claude Corbo, *Les Jésuites québécois et le cours classique après 1945*, Sillery, Septentrion, 2004, p.9-13.

défendre la structure de l'institution, un collège privé indépendant et élitiste<sup>24</sup>. Une autre caractéristique importante du cours classique est la formation de chrétiens convaincus, capables à la fois de se situer dans une optique surnaturelle et de combattre les dérapages du XX<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Ainsi, toutes les matières doivent contribuer à la dimension religieuse de la formation. Le politologue approfondit ce que Galarneau avait abordé succinctement dans son étude, notamment avec le concept d'honnête homme, formé au savoir-dire et au savoir-être.

Avec l'ouvrage de Cinq-Mars, il semble plausible de penser que plusieurs réflexions de professeurs du cours classique valent pour le reste du XX<sup>e</sup> siècle, voire pour le XIX<sup>e</sup> siècle. C'est le cas de la priorité accordée aux langues anciennes, malgré des tentatives de faire place aux cultures modernes dans les années 1850 et 1860, et la pratique pédagogique de l'émulation, qui prend au XIX<sup>e</sup> siècle la forme de concours<sup>26</sup>. L'historiographie révèle donc plusieurs fondements pédagogiques du cours classique. Cela est vrai pour la lecture et de l'écriture, qui permettent l'autonomisation des élèves, ainsi que la mobilisation et la consolidation des acquis<sup>27</sup>. L'ouvrage de Corbo, plutôt situé en histoire des idées, donne un nouvel éclairage en présentant les assises théoriques du cours classique, ce qui permet de mieux comprendre son fonctionnement.

En 2014, Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon publient un ouvrage regroupant leurs travaux sur le collège classique parus depuis le début des années 2000<sup>28</sup>. Leur objectif est de poser de nouveaux regards sur cette institution devenue objet de la mémoire collective. Puisant abondamment dans les archives collégiales, les auteurs se penchent souvent sur un seul collège par chapitre. D'abord, ils avancent que le collège « classique », notamment le modèle présenté par Corbo, est en fait une invention de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, jusque-là, et encore au XX<sup>e</sup>

<sup>24</sup> *Ibid.*, p.26-27, p.39-41 et p.89-92.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p.30-32 et p.138-140.

<sup>26</sup> Cinq-Mars, *op. cit.*, p.69-71.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.297-306.

<sup>28</sup> Louise Bienvenue et al. (dir.), *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, 416p.

siècle, il offre des cursus variés, notamment un cours commercial. En ce sens, le collège a été un projet utopique avant de devenir l'outil de légitimation de la bourgeoisie canadienne-française. Voilà un aspect qui se distingue de l'historiographie, qui a présenté l'institution uniquement sous l'angle du cursus classique tout en abordant peu les autres filières d'enseignement qui y cohabitent<sup>29</sup>. Les chapitres suivants portent davantage sur des thématiques inexplorées jusque-là. D'abord, le portrait du collège fermé sur la société est nuancé par les trois historiens. En effet, il est en harmonie avec celle-ci, comme en témoignent les publicités<sup>30</sup>. Ces textes complètent bien les travaux de type histoire institutionnelle qui n'abordent pas le fonctionnement du collège sous cet angle. L'étude des professeurs, présentés comme des modèles suivis par les jeunes, mais parfois inexpérimentés, montre les liens tissés dans une microsociété hiérarchisée où les attentes spirituelles sont souvent élevées<sup>31</sup>.

La contribution des sœurs ménagères est aussi illustrée, elles qui sont cachées et oubliées des hommes qui les entourent<sup>32</sup>. Ce chapitre permet d'aborder un peu la place des femmes puisqu'une partie importante de l'ouvrage porte sur la masculinité. Cette approche novatrice, qui distingue le mieux cet ouvrage, permet par ailleurs de mieux cerner le cours classique dans la société québécoise. Ainsi, un modèle différent d'homme y est proposé, illustré par certains romans mettant en scène des collégiens, et qui ne va pas sans causer des tensions, tempérées par un encadrement rigide, mais également par le sport. Néanmoins, des dérapages surviennent dans ce monde

---

<sup>29</sup> Ollivier Hubert, « Le collège de Montréal et ses clientèles au XIX<sup>e</sup> siècle. Multiplicité des attentes et pluralité de l'offre », dans Bienvenue *et al.* (dir.), *op. cit.*, p.86-87.

<sup>30</sup> Christine Hudon, « De la retraite romantique à la citadelle assiégée. La représentation des collèges à travers les prospectus des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans Bienvenue *et al.* (dir.), *op. cit.*, p.339.

<sup>31</sup> Louise Bienvenue et Christine Hudon, « La figure du maître », dans Bienvenue *et al.* (dir.), *op. cit.*, p.183-204.

<sup>32</sup> Louise Bienvenue et Guy Laperrière, « "Sans elles, le collège ne serait pas ce qu'il est". Le travail des petites sœurs de la Sainte-Famille dans les collèges classiques au Québec », dans Bienvenue *et al.* (dir.), *op. cit.*, p.234.

homosocial, tant entre garçons qu'avec les filles, jamais éloignées des consciences<sup>33</sup>. Dans cet ouvrage, les trois historiens réussissent à bien montrer comment le religieux imprime une couleur particulière au collège classique. Non seulement cherche-t-on à former des croyants et des prêtres, mais on y inculque aussi un mode de vie et des valeurs.

C'est dans une perspective similaire que Michel Verrette étudie, en 2011, les activités parascolaires au collège de Saint-Boniface. En analysant les annuaires, il contribue à parachever le travail de Galarneau, à la fois sur le thème du parascolaire et en étudiant un collège à l'extérieur du Québec. Selon l'historien, les activités parascolaires sont un complément à la formation et elles permettent un meilleur encadrement. Si Verrette rejoint Cinq-Mars sur l'aspect nécessaire de ce genre d'activités pour le développement des jeunes, il va beaucoup plus loin en leur attribuant des considérations identitaires, nationales et genrées<sup>34</sup>. Un trait important des activités parascolaires au collège de Saint-Boniface, qui vont du théâtre aux sports en passant par les associations religieuses et les cercles d'études, est la durée variable des initiatives; certaines persistent longtemps, sinon toujours, mais d'autres sont bien éphémères. Un autre élément majeur de l'article est la prédominance des activités religieuses et littéraires ou oratoires, qui servent à développer une identité masculine<sup>35</sup>. Ces résultats s'inscrivent bien dans l'ensemble de l'historiographie et laissent croire que les constats pour le collège étudié sont valables ailleurs. De plus, Verrette exploite avec pertinence le concept de masculinité. Un autre apport de l'article est l'idée d'offre, qui permet de saisir une certaine conception de l'éducation,

---

<sup>33</sup> Trois chapitres écrits par Louise Bienvenue et Christine Hudon dans ce même ouvrage portent sur ces sujets. « "Pour devenir homme, tu transgresseras..." Quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges », dans Bienvenue *et al.* (dir.), *op. cit.*, p.237-261; « Entre garçons. De la fraternité virile aux amours socratiques », dans Bienvenue *et al.* (dir.), *op. cit.*, p.263-281; « À la fois absentes et obsédantes. Les femmes et la sexualité dans l'univers collégial », dans Bienvenue *et al.* (dir.), *op. cit.*, p.283-300.

<sup>34</sup> Michel Verrette, « Les activités parascolaires au Collège Saint-Boniface d'après les annuaires, 1885-1968 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 23, no 1-2, p.65-66.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p.79 et p.92-93.

à la manière de Corbo, ce qui les distingue de Cinq-Mars, qui se penche plutôt sur le fonctionnement, la participation et le contenu des activités.

La même année, Diane LeBlanc publie une histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe dans le cadre du bicentenaire du collège. Cette étude institutionnelle descriptive est plus axée sur les personnages marquants et l'histoire matérielle que celle de Cinq-Mars, mais elle est mieux ancrée dans l'histoire locale. L'historienne de l'art a également eu accès aux archives du séminaire. Comme plusieurs, elle mentionne l'importance de l'ultramontanisme au XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, selon elle, l'institution sait se positionner avantageusement entre les libéraux, qui envoient leurs fils au séminaire, et les ultramontains<sup>36</sup>. L'étude des activités scolaires et parascolaires, moins mises en lumière que dans l'ouvrage de Cinq-Mars, montre que la littérature occupe une place de choix dans la vie étudiante. LeBlanc souligne toutefois que les autorités scolaires se plaignent, au XX<sup>e</sup> siècle, du manque de qualités oratoires des étudiants<sup>37</sup>. Cet ouvrage abondamment illustré, bien qu'il soit une commande, constitue une porte d'entrée intéressante pour des études ultérieures sur le séminaire de Saint-Hyacinthe.

Au moment de sa publication, l'œuvre de Claude Galarneau était pionnière et beaucoup d'auteurs y font référence, souvent comme source d'information, parfois pour nuancer son propos, mais également pour approfondir une perspective qui n'a pu être couverte dans un ouvrage qui se voulait, avec raison, général. Des approches différentes ont éclairé le cours classique sous de nouveaux angles. Un des points importants soulignés dans l'historiographie des collèges classiques est la prépondérance de la littérature dans le cursus. Il n'est donc pas surprenant que l'histoire du livre laisse aussi une place à l'éducation et aux jeunes.

---

<sup>36</sup> Diane LeBlanc, *Le Séminaire de Saint-Hyacinthe. Deux siècles d'histoire, 200 ans d'éducation, 1811-2011*, Saint-Hyacinthe, Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe, 2011, p.52, p.66 et p.72-73.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.95, p.132-135 et p.172.

### 1.1.2 Livres et bibliothèques

C'est le cas de Marcel Lajeunesse, qui publie en 1982 un ouvrage qui deviendra une référence en histoire des bibliothèques au Québec<sup>38</sup>. En analysant les sources sulpiciennes, les journaux, ainsi que les catalogues afin de mener des analyses quantitatives, il se penche sur l'œuvre culturelle des Sulpiciens à Montréal dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette œuvre est centrée sur la bibliothèque d'où découlent des conférences, des sociétés de discussion et un périodique. Lajeunesse soutient que ces initiatives ont contribué au modelage de la pensée québécoise, conservatrice, qui prévaut au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. Parallèlement, l'historien affirme que la bibliothèque paroissiale ne conduit pas, au Québec, à la bibliothèque publique, mais qu'elle est plutôt son substitut<sup>40</sup>. Il commence son analyse avec le climat de reconquête catholique qui conduit à la fondation de l'Œuvre des Bons Livres en 1844. Le mouvement s'ancre donc dans le même contexte socioreligieux que celui des collèges classiques. Un des objectifs de cette bibliothèque paroissiale est d'endiguer les mauvaises lectures<sup>41</sup>. Un autre but primordial est l'éducation de la jeunesse, que ce soit dans le choix des collections ou dans les activités connexes<sup>42</sup>. Ainsi, les conférences organisées dans les années 1850 et 1860 créent « un foyer de culture chrétienne, une œuvre d'apostolat laïque, sous la direction vigilante des clercs », ce qui est également vrai pour le Cercle de lecture fondé en 1857<sup>43</sup>. Il faut rappeler que Galarneau tenait un propos semblable sur les collèges classiques, qui apparaissent ainsi comme une initiative que l'on pourrait apparenter à l'Œuvre des Bons Livres. Selon Lajeunesse, ces activités destinées à l'élite conservatrice et aux collégiens, les futurs défenseurs de la religion, servent à « enseigner l'orthodoxie religieuse, renforcer les positions conservatrices et

<sup>38</sup> Marcel Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1982, 275p.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p.223-225.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p.16.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p.27, p.53 et p.172.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p.39, p.62, p.131 et p.179.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p.67, p.123.

ultramontaines, à favoriser l'émergence d'une littérature morale et nationale »<sup>44</sup>. Cela rappelle également certaines idées soutenues dans l'historiographie des collèges classiques à propos des activités académiques et parascolaires. Ce livre constitue un apport important dans la mesure où il est le premier à lier l'histoire des bibliothèques à l'histoire sociale et à quitter le champ de l'histoire institutionnelle au Québec, et ce, à une époque où l'histoire du livre est peu développée. Lajeunesse étudie non seulement la bibliothèque, mais également son rayonnement à travers les diverses activités qui lui sont associées. Enfin, il montre bien les liens entre lecture, religion et éducation par l'histoire des initiatives des Sulpiciens montréalais.

En 2000, l'histoire socioculturelle a considérablement progressé au Québec depuis Lajeunesse et Yvan Lamonde fait le point en publiant une synthèse qui porte sur les idéologies, les institutions et quelques événements marquants comme les Rébellions. Même si la part du lion de cette synthèse revient aux aspects politiques, la culture n'est pas en reste. Selon Lamonde, les débats publics sont stimulés entre autres par le monde de l'imprimé<sup>45</sup>. Ainsi, dans la même optique que Lajeunesse, la reconstruction religieuse des années 1840, permise également par la presse et la bibliothèque, marque un début de professionnalisation de la vie intellectuelle<sup>46</sup>. Cela se déroule dans un contexte d'accélération des communications qui facilite les échanges culturels, notamment par l'importation de livres français qui mettent le Québec au diapason de la littérature européenne<sup>47</sup>. Pour l'auteur, la période s'ouvrant en 1840 est aussi marquée par une reconstruction culturelle durant laquelle les associations littéraires jouent un rôle fondamental puisqu'elles ont recours à

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, p.121.

<sup>45</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p.492 et p.485.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p.288-290.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p.404. Plus largement, les effets de l'industrialisation sur le livre sont abondamment traités à l'échelle occidentale. Par exemple, Simon Eliot et Jonathan Rose, (dir.), *A Companion to the History of Book*, Malden, Blackwell, 2007, 599p; Martyn Lyons, « Les nouveaux lecteurs au XIX<sup>e</sup> siècle. Femmes, enfants, ouvriers », dans Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 2001, p.393-430.

d'importants moyens de diffusion, soit la presse, la bibliothèque et la tribune<sup>48</sup>. Cette idée fait bien ressortir l'influence de l'œuvre culturelle sulpicienne analysée par Lajeunesse et l'importance de cette décennie dans le domaine socioculturel. Cependant, Lamonde affirme que l'association décline à la fin du siècle à cause de sa politisation et de la municipalisation de la culture, des aspects peu traités par Lajeunesse<sup>49</sup>. Dans le deuxième tome, Lamonde considère la période allant de 1896 à 1929 comme étant transitoire sur le plan intellectuel<sup>50</sup>. Il mentionne qu'une peur de la culture de masse, laissant peu de place à la France, règne chez une élite qui se cherche. Parallèlement, Lamonde indique que le contrôle clérical se fait moins arrogant dans le milieu culturel au XX<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>. Cela prolonge les travaux de Lajeunesse qui s'arrête à cette époque et est complémentaire aux études sur les collèges classiques où l'idée d'adaptations lentes survenant autour de 1930 ressort. La synthèse de Lamonde réussit à faire voir les grandes tendances culturelles et leurs liens avec les idées politiques et la société. À côté de cet ouvrage incontournable existe une série d'études sur le livre et l'édition qui permettent de comprendre des points plus précis de cette partie de l'histoire socioculturelle.

Isabelle Ducharme offre en 2003 une analyse quantitative et qualitative du catalogue de dix bibliothèques de collectivité en analysant les genres littéraires et les auteurs les plus populaires sur les rayons. Selon elle, les ouvrages disponibles varient selon le lectorat potentiel des bibliothèques<sup>52</sup>. Ainsi, la bibliothèque du collège Sainte-Marie possède plusieurs romans jugés moralement bons pour les jeunes<sup>53</sup>. D'ailleurs, la « bonne » lecture est presque toujours mise de l'avant dans les bibliothèques étudiées, mais la qualité des œuvres est un critère important au Cercle

<sup>48</sup> Lamonde, *op.cit.*, p.405 et p.409.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p.466-467 et p.472.

<sup>50</sup> *Id.*, *Histoire sociale des idées au Québec, 1896-1929*, Montréal, Fides, 2004, p.10.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p.123 et p.120.

<sup>52</sup> Isabelle Ducharme, « L'offre de titres littéraires dans les catalogues de bibliothèques de collectivités à Montréal. 1797-1898 », dans d'Yvan Lamonde et Sophie Montreuil (dir.), *Lire au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 2003, p.268.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p.260 et p.266.

Ville-Marie étudié par Lajeunesse. L'analyse des catalogues permet de voir, selon Ducharme, la forte influence culturelle de la France, un trait souligné par Lamonde. Par exemple, les auteurs français prennent davantage de place à la bibliothèque du collège Sainte-Marie puisqu'ils sont mis à l'étude<sup>54</sup>. Cela montre que la bibliothèque de collège reflète la mission de l'institution. Tout comme Lajeunesse, l'historienne affirme que les bibliothèques étudiées constituent généralement un moyen de diffusion et de soutien de la doctrine chrétienne<sup>55</sup>. En ce sens, l'étude de Ducharme est un apport important à l'historiographie puisqu'elle confirme pour d'autres bibliothèques québécoises du XIX<sup>e</sup> siècle ce qui avait été avancé pour l'Œuvre des Bons Livres. De plus, la chercheuse souligne qu'il existe un engouement réel pour la littérature contemporaine ainsi que pour les romans. La grande force de cet article est la présentation de quelques tendances générales des bibliothèques québécoises du XIX<sup>e</sup> siècle tout en présentant les particularités de chacune d'elles.

Il faut dire quelques mots à propos de l'ouvrage dans lequel l'étude de Ducharme prend place. *Lire au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle* se veut une contribution à l'histoire de la lecture au Québec. Yvan Lamonde et Sophie Montreuil proposent un cadre d'analyse axé sur une lecture individuelle ou publique et sur le degré de réalité de la lecture qu'il est permis de dégager à partir des sources. Les contributeurs, historiens et littéraires, utilisent ces concepts en étudiant plusieurs volets de cette activité au Québec à l'aide de la correspondance, de journaux intimes et de catalogues. L'ouvrage, pionnier en histoire de la lecture au Québec, permet de faire le pont entre des sujets bien connus dans ce champ, tels que la librairie et la bibliothèque, et des considérations théoriques plus récentes qui peuvent être exploitées de nouveau.

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p.259.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p.265.

### 1.1.3 Livres et éditeurs

Comme Yvan Lamonde l'a mentionné, la culture et les idées au Québec ont notamment été influencées par le livre d'outre-Atlantique, d'où l'intérêt de jeter un regard sur un objet de l'historiographie française. La maison d'édition française Mame, décortiquée dans l'ouvrage collectif dirigé par Cécile Boulaire<sup>56</sup>, est intéressante puisque l'idéologie véhiculée par les livres Mame, amplement diffusés au Québec, n'est pas sans lien avec les objectifs religieux de certaines initiatives culturelles. Le but de cette étude est de faire connaître cette maison d'édition sous les angles familiaux, économiques et livresques, à la fois par la forme et le contenu, et ce, à l'aide de correspondances et d'analyse sérielles, faute de sources institutionnelles. Les contributeurs considèrent Mame comme une entreprise qui a su concilier intérêts financiers et religieux, du moins jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans cet ouvrage, Christian Amalvi consacre un court chapitre à l'ultramontanisme dans les livres d'histoire publiés chez Mame en analysant quelques ouvrages, ainsi qu'une sélection d'images, au moyen de catalogues. Selon lui, ces œuvres s'alignent sur l'ultramontanisme entre 1830 et 1880 et idéalisent le Moyen Âge et le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Les bons personnages, amis de la religion, servent de contrepoids aux héros modernes pour les jeunes. De plus, Amalvi affirme que le repli sur la papauté et le passage à l'action sociale se reflètent dans le contenu des ouvrages<sup>58</sup>. En ce qui a trait aux images, elles évoquent occasionnellement la foi, mais le plus souvent, elles mettent en scène l'action religieuse. Amalvi montre bien que le choix des thématiques est en adéquation avec la clientèle visée, les jeunes catholiques à édifier, mais aussi avec les vues du dirigeant Alfred Mame, qui sont en fait celles de l'Église ultramontaine.

<sup>56</sup> Cécile Boulaire (dir.), *Mame. Deux siècles d'édition pour la jeunesse*, Rennes, Tours, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires François-Rabelais, 2012, 563 p.

<sup>57</sup> Christian Amalvi, « Les livres de la maison Mame, supports de la doctrine du catholicisme social, de 1830 à 1880? », dans Boulaire (dir.), *op.cit.*, p.127.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p.134-135.

Ce vaste projet de recherche français a fait une place au Québec. C'est ainsi que Tangi Villerbu analyse la correspondance et les catalogues pour voir les contacts d'un éditeur dans un autre marché et ses effets. Il souhaite prolonger la perspective de Lajeunesse, qui selon lui n'a pas pris en compte la catégorie jeunesse dans son analyse quantitative<sup>59</sup>. Villerbu soutient que Mame est présent au Québec à la fois pour des raisons commerciales et culturelles, d'autant plus que l'Église diffuse ses ouvrages de langue française dans le contexte bien connu de renouveau religieux à partir des années 1840. Par contre, si Mame s'impose au XIX<sup>e</sup> siècle, l'évolution des valeurs et la concurrence conduisent au déclin de sa présence québécoise<sup>60</sup>. Un autre aspect sur lequel l'historien se distingue de Lajeunesse est celui de l'offre des livres Mame dans les librairies libérales. L'opposition entre libéraux et ultramontains, bien expliquée par Lajeunesse et Lamonde, peut donc être parfois mise de côté pour des raisons commerciales. D'ailleurs, c'est le faible prix des volumes de l'éditeur tourangeau qui explique le choix de l'Église, ainsi que certaines connexions de Mame au Québec<sup>61</sup>. Ainsi, les bibliothèques font une place aux ouvrages de Mame dans leur collection jeunesse<sup>62</sup>. L'apport de ce bref chapitre est de détailler l'aspect international de la lecture au Québec, mentionné par Lajeunesse, et les stratégies économiques d'un éditeur catholique. Cet angle permet de dépasser les considérations strictement culturelles ou idéologiques dans le choix des livres diffusés. D'ailleurs, l'analyse des éléments en amont de la lecture, dans une perspective historique et littéraire, est un des intérêts majeurs de l'ouvrage.

La plupart des travaux présentés ont mis en valeur l'aspect qualitatif de l'histoire du livre, mais l'analyse quantitative est souvent utilisée dans ce champ historiographique. C'est l'approche choisie par Annie Martin, qui se penche sur l'Action sociale, un éditeur religieux de Québec. Ce mémoire déposé en 2003 est basé

---

<sup>59</sup> Tangi Villerbu, « Mame au Québec. Importation et usages d'une littérature catholique française, 1840-1960 », dans Boulaire (dir.), *op.cit.*, p.210.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p.209.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p.209, p.211-214.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p.216-217.

sur des analyses sérielles à partir de catalogues et sur une prosopographie des acteurs liés à cette maison d'édition. L'auteure souhaite démontrer que l'Église n'est pas une institution figée et qu'elle participe aussi à la culture québécoise. Selon elle, l'action catholique a permis au clergé de s'appropriier l'écrit, notamment par l'édition, qui devient une arme pour favoriser la bonne littérature et s'opposer aux idées jugées néfastes<sup>63</sup>. Martin montre une facette tout autre du rôle de l'Église dans la culture au Québec, qui maintient plusieurs de ses objectifs religieux et idéologiques analysés par Lajeunesse, mais avec des moyens modernes et des stratégies professionnelles<sup>64</sup>. Ainsi, la maison d'édition fondée par des adeptes du catholicisme social publie des ouvrages édifiants et utiles pour la formation religieuse et morale des croyants<sup>65</sup>. C'est d'ailleurs l'essai, souvent religieux, qui est privilégié pour stimuler la piété et l'action catholique<sup>66</sup>. Martin souligne également que la majorité des auteurs sont soit liés à l'Université Laval, soit au monde clérical<sup>67</sup>. L'Action sociale est donc un éditeur franchement catholique qui n'occupe pas un créneau pour autant spécialisé. Non seulement le mémoire de Martin permet de mieux comprendre une activité religieuse dans l'imprimé, mais c'est aussi une contribution importante à l'histoire du livre puisque peu de travaux existent sur le rôle de l'Église catholique dans ce domaine au Québec. Martin s'inscrit par ailleurs dans un courant historiographique qui étudie une Église qui tente de s'adapter à la modernité<sup>68</sup>.

C'est dans la même lignée que Simone Vannucci publie en 2005 un article issu de sa thèse de doctorat soutenue en 2003. Elle veut étudier le message diffusé par les Jésuites à travers les comptes rendus de lecture dans le deuxième tiers du XX<sup>e</sup>

---

<sup>63</sup> Annie Martin, *L'imprimerie L'Action sociale ltée. L'Église catholique dans l'arène de l'édition québécoise, 1907-1939*, mémoire de M.A. (histoire), UQAM, juin 2003, p.1-2.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.133.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p.82 et p.71.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p.63-64.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p.131.

<sup>68</sup> C'est également le cas de Dominique Marquis, qui se penche sur le pendant journalistique de l'Action sociale. *Un quotidien pour l'Église. L'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Leméac, 2004, 220p. La synthèse de Lucia Ferretti présente bien les tentatives cléricales de concilier modernité et religion, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 204p.

siècle. Selon la chercheuse, l'édition est une des missions importantes des Jésuites, aux côtés de l'éducation, comme Cinq-Mars et Corbo l'ont bien montré, ce qui conduit ces religieux à développer un maillage serré d'organismes liés à l'imprimé. Pour Vannucci, l'édition permet aux Jésuites de diffuser leurs idées dans la société en influençant la lecture et le monde du livre<sup>69</sup>. Elle explique que la lecture, pour eux, est à la base de la culture et qu'ils doivent donc encadrer le lecteur. Cet aspect important ressort moins du mémoire de Martin, mais les deux études convergent lorsqu'il est question de l'importance fondamentale de la diffusion des idées par l'imprimé comme apostolat. C'est d'autant plus important pour les Jésuites, qui sont également auteurs. Vannucci va d'ailleurs plus loin en parlant de propagande éditoriale, alors que l'Action sociale n'est qu'un éditeur. Tandis que l'imprimerie des Jésuites montre selon l'auteure que les religieux savent s'ajuster afin de perpétuer leur mission, un groupe d'écrivains jésuites est formé pour l'alimenter et une maison d'édition soutient ses activités. Les textes sont également adaptés à des lectorats variés et les suggestions de lecture se veulent pragmatiques, un trait typiquement jésuite selon Vannucci<sup>70</sup>. Elle montre bien, comme Lajeunesse et Ducharme, l'importance de la religion dans le milieu du livre encadré par le clergé. Cependant, les jeunes jésuites, à la fin des années 1950, critiquent le climat de suspicion de la lecture et la primauté de la moralité dans la critique de livres<sup>71</sup>. L'article permet de voir une nouvelle évolution des mentalités dans le clergé. Ainsi, il ressort de l'histoire du livre au Québec que l'Église du XX<sup>e</sup> siècle, certes conservatrice, saisit les réalités de son époque et met en place des projets conformes à ses vues. Vannucci conclut en affirmant que, malgré tout, les stratégies des communautés religieuses dans le domaine de l'imprimé ne suffisent pas à empêcher la montée d'idées nouvelles après la Deuxième Guerre mondiale et pendant la Révolution tranquille<sup>72</sup>. L'article de Vannucci montre une

---

<sup>69</sup> Simone Vannucci, « Le complexe éditorial des Jésuites et le contrôle de la lecture au Québec, 1930-1960 », *Mens*, vol.5, no 2, 2005, p.432 et p.434.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p.447.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p.455-456.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p.456.

partie de la vision de la lecture selon l'Église dans le deuxième tiers du XX<sup>e</sup> siècle et prolonge dans le temps les travaux de Lajeunesse et de Martin. Il permet de voir plus précisément ce que dit Lamonde lorsqu'il parle d'une moindre arrogance du clergé dans la culture puisque les Jésuites veulent diffuser leurs idées plutôt que de chercher à contrôler la pensée.

L'article de Vannucci s'inscrit dans une série de travaux sur l'édition religieuse québécoise et il faut souligner le bref article d'Yvan Cloutier publié en 1994 à propos des Dominicains. À l'aide de catalogues, il défend généralement les idées soutenues plus tard par Vannucci. Ainsi, ces religieux regroupent leurs activités liées à l'imprimé au début des années 1930 et lancent en 1937 les Éditions du Lévrier. Cette œuvre complémentaire à leur apostolat permet de contrôler la diffusion de leur message. Il y a par contre un aspect qui se distingue de l'étude de Vannucci, à savoir que les Dominicains utilisent l'édition comme outil de légitimation de leurs activités. L'article de Cloutier fait voir que cet éditeur favorise la littérature, mais offre également des écrits spécialisés, souvent en sciences sociales, pour l'élite intellectuelle<sup>73</sup>.

#### 1.1.4 Pour une histoire du livre par l'histoire de l'éducation

L'historiographie considère le collège classique comme une institution catholique, notamment en raison de la composition du corps enseignant, des valeurs transmises et du cursus scolaire classique, ainsi que des activités périphériques. Une autre caractéristique importante du cours classique est sa composante littéraire, à la fois humaniste, souvent gréco-latine, et catholique. Cependant, les aspects religieux et littéraires de cet ordre d'enseignement demeurent peu détaillés, malgré le développement récent d'une perspective moins générale du cours classique. De plus, la lecture au collège classique constitue un thème connu, mais peu approfondi. Pourtant, en histoire du livre, la jeunesse est loin d'avoir été négligée par les

<sup>73</sup> Yvan Cloutier, « L'activité éditoriale des dominicains. Les éditions du Lévrier, 1937-1975 », dans Jacques Michon (dir.), *L'édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Sainte-Foy, PUL, 1994, p.77-84.

auteurs<sup>74</sup>. Ainsi, il a été établi par plusieurs chercheurs que le livre et la bibliothèque participent à la formation morale et religieuse tout autant que l'enseignement. En outre, c'est l'histoire du livre qui documente le mieux la lecture des jeunes, dans laquelle la religion occupe souvent une place de choix. Ce mémoire peut apporter un élément nouveau en étudiant la diffusion d'un auteur comme Louis Veillot, ultramontain et profondément pieux, dans le monde scolaire et dans les bibliothèques. En effet, cet écrivain français se moule parfaitement au caractère catholique du cours classique et sa production littéraire pourrait cadrer avec les objectifs pédagogiques des collèves.

Une caractéristique commune aux deux champs historiographiques est l'importance du contexte du renouveau religieux des années 1840 et de l'ultramontanisme. Ces deux mouvements constituent, pour beaucoup d'auteurs, un fondement, certes parmi d'autres, de la culture québécoise au XIX<sup>e</sup> siècle et même de la première moitié du siècle suivant. L'œuvre littéraire du journaliste ultramontain peut avoir une place dans cet univers intellectuel qu'il convient d'étudier. Néanmoins, à l'exception des travaux de Martin et de Boulaire, les études portent essentiellement sur une culture d'élite, souvent présentée comme conservatrice. Malgré tout, les adaptations du clergé sont soulignées par de nombreux auteurs, à la fois dans le champ du livre et dans celui de l'éducation. Quant à Veillot, son nom est parfois mentionné dans l'historiographie québécoise, que ce soit pour souligner sa popularité ou son offre aux lecteurs<sup>75</sup>. Son influence sur le style littéraire des auteurs catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle est aussi connue<sup>76</sup>. Il est donc pertinent de savoir si l'œuvre de Veillot occupe une place dans les bibliothèques québécoises ayant un public jeune, c'est-à-dire les collégiens et les universitaires. Enfin, ce personnage bénéficie de peu

---

<sup>74</sup> Présentés dans le bilan historiographique, l'ouvrage sur Mame dirigé par Boulaire fait partie de cette catégorie, tout comme les travaux de Ducharme et dans une moindre mesure de Lajeunesse. En note infrapaginale, l'ouvrage collectif dirigé par Simon Eliot et Jonathan Rose et l'article écrit par Martyn Lyons abordent aussi des questions liées au livre jeunesse.

<sup>75</sup> Brunet, *loc. cit.* p.166 et Lajeunesse, *op. cit.*, p.170 et p.193.

<sup>76</sup> Stéphane Tassi, « Classicisme, naturalisme et passéisme. L'évolution du style Mame à travers quelques-uns de ses auteurs », dans Boulaire (dir.), *op. cit.*, p.412-413.

d'études directes, mais son influence dans les milieux ultramontains québécois par son journal et l'importance de la lecture de ses œuvres sont des lieux communs dans l'historiographie, quoique peu approfondis<sup>77</sup>. L'historien Philippe Sylvain va jusqu'à affirmer, mais sans le démontrer, que « nul écrivain français n'a davantage façonné la mentalité canadienne-française »<sup>78</sup>. Ainsi, ce mémoire jette un nouvel éclairage sur la diffusion du polémiste français au Québec. En étudiant indirectement le Veillot journaliste, mais trop peu l'écrivain, sa transmission dans les écoles a été évacuée par les historiens, tout comme sa dimension littéraire. Il reste à voir si Veillot, par ses livres, a joué un rôle dans la formation de milliers de jeunes Canadiens français.

## 1.2 Assises du mémoire

Comme il ne fait aucun doute que Veillot ait été bien connu des élites québécoises, du moins au XIX<sup>e</sup> siècle, mais que la diffusion de ses œuvres littéraires est mal connue, deux questions s'imposent. D'abord, quelle est l'offre des livres signés par l'ultramontain dans les bibliothèques québécoises? Il convient donc de décrire le « corpus Veillot » de ces institutions. Pourrait-il refléter les intérêts des usagers des bibliothèques? Aurait-il des caractéristiques propres à chacune d'elles en fonction de leur clientèle et des œuvres choisies? Toutefois, il serait possible de dégager de grandes tendances au sein de cette sélection des livres du défenseur de l'Église catholique romaine. Seraient-elles explicables par le lectorat jeune des bibliothèques et la mission éducative, scolaire et religieuse, de ces établissements? Pourrait-on identifier des temps forts dans l'impression des livres de Veillot? Auraient-ils lieu à des moments significatifs, même après son décès en 1883? L'étude des éditeurs indiquerait-elle un caractère strictement catholique des porteurs de cette parole? Spécifions qu'il n'est pas question, dans ce mémoire, de qualifier l'ampleur

<sup>77</sup> Depuis Philippe Sylvain, *infra*, cette idée a largement été reprise par les historiens. Eid, *op. cit.*, p.24-25. Manon Brunet, plus récemment, va d'ailleurs dans le même sens, *loc. cit.*, p.166.

<sup>78</sup> Philippe Sylvain, « Quelques aspects de l'antagonisme libéral-ultramontain au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol.8, no 3, 1967, p.277.

de la diffusion littéraire du polémiste au Québec, mais il est possible de comparer les institutions entre elles, tant pour étudier l'offre que les pratiques de lecture.

Ce dernier point amène à s'interroger sur la place de l'écrivain dans l'éducation de l'élite au Québec. Comment Veillot s'insère-t-il dans la formation classique<sup>79</sup>? Plusieurs travaux ont plutôt insisté sur le cursus antique (Virgile, Cicéron) ou proprement religieux du programme (Saint Thomas d'Aquin, Bossuet)<sup>80</sup>. Cependant, l'importance de la bonne lecture, édifiante pour le chrétien, est primordiale, surtout pour les auteurs modernes, et c'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la diffusion du porte-étendard de l'ultramontanisme.

Plus précisément, quelles pratiques de lecture permettent aux enseignants de faire découvrir Veillot? L'auteur aurait-il été utilisé dans les cours de français? Servirait-il à inculquer des notions de base en grammaire<sup>81</sup> et en littérature<sup>82</sup> tout en insufflant une dose de piété aux collégiens? Il ne faut pas mettre de côté la fréquentation de cet écrivain par la lecture personnelle et les activités parascolaires, qui contribueraient également à fortifier la foi des étudiants, et ce, dans un cadre moins formaté que la salle de classe. Les cercles de discussion, les journaux étudiants et les conférences constituent aussi des lieux privilégiés pour aborder cet auteur puisqu'ils permettent à la fois de parler de littérature et d'enjeux plus sociaux et religieux.

Dans la même veine, la diffusion de l'écrivain évolue-t-elle avec le temps? Alors que l'aspect religieux devrait être un élément de continuité, il semble plausible de penser que Veillot soit utilisé au XIX<sup>e</sup> siècle pour des raisons idéologiques. En effet, l'ultramontanisme, une idéologie importante du « deuxième » XIX<sup>e</sup> siècle

---

<sup>79</sup> Dans le cadre de cette étude, le terme collège réfère exclusivement au cursus classique et n'inclut donc pas les autres voies de formation offertes.

<sup>80</sup> Galarneau, *op. cit.*, p.170-174 et p.185-186; Cinq-Mars, *op. cit.*, p.73-74; Corbo, *op. cit.*, p. 202 et p.205.

<sup>81</sup> Il s'agit des quatre premières années du cursus, soit Éléments latins, Syntaxe, Méthode et Versification.

<sup>82</sup> Ce sont les années de Versification, de Belles-Lettres et de Rhétorique. Les deux années terminales, Philosophie I et II, font peu de place à la littérature avant la réforme de 1955.

québécois, laisse un héritage double : un conservatisme parfois intransigeant, mais aussi, selon plusieurs historiens, l'action catholique, plus progressiste<sup>83</sup>. Le mémoire distingue donc un ultramontanisme politique, spécifique au XIX<sup>e</sup> siècle, d'un ultramontanisme plus religieux, voire culturel, qui perdure au siècle suivant. De plus, puisque l'idéologie périlite à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'étude de la diffusion de Veillot sur une longue durée pourrait faire apparaître les continuités et les ruptures dans l'évolution de l'ultramontanisme au Québec.

Enfin, le polémiste français participerait-il à une culture livresque de la future élite canadienne-française? L'emploi de ce concept n'est certainement pas abusif dans la mesure où il est discuté et lu au moins dans une partie des collèges et des universités du Québec. Cela ferait de Veillot un classique, ce qui justifierait sa présence sur plusieurs décennies, tant dans l'offre des bibliothèques que dans son utilisation par les maisons d'enseignement.

### 1.3 Méthodologie et sources

Avant de présenter l'utilisation des sources et leurs limites, il est nécessaire de justifier la périodisation retenue, qui s'échelonne de 1840 à 1970. Elle permet de voir la montée et le déclin de la diffusion de Veillot en incluant les nombreuses rééditions de ses textes. L'analyse du contenu des cours et des activités parascolaires se fera sur trois périodes distinctes pour lier la lecture de ses livres au contexte sociohistorique du Québec et afin de comparer dans le temps les modes de transmission de ses écrits et de ses idées. Alexis Weedon souligne, dans un chapitre sur la méthode quantitative en histoire du livre, que la comparaison entre époques au

---

<sup>83</sup> Jacques Gadille soutient que l'aspect communautaire de l'ultramontanisme débouche sur l'esprit derrière *Rerum Novarum*. « L'ultramontanisme français au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Voisine et Hamelin (dir.), *Les ultramontains canadiens-français...*, op. cit., p.55. Roberto Perin, quant à lui, affirme que la continuité historique de l'Église catholique québécoise passe par les ultramontains Bourget et Laflèche, plutôt que par le modéré Taschereau, vers l'action catholique. *Rome et le Canada. La bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903*, Montréal, Boréal, 1993, p.270-272. Enfin, Émile Poulat pense lui aussi que le catholicisme plus progressiste du XX<sup>e</sup> siècle est né de l'ultramontanisme. « Témoignage. Louis Veillot posthume et la querelle de sa postérité », dans Pierre Pierrard, *Louis Veillot*, Paris, Beauchesne, 1998, p.238.

sein d'une même étude est trop peu utilisée. Pourtant, selon lui, cela permet de dégager des tendances et de connaître l'évolution de la bibliothèque<sup>84</sup>. Ce raisonnement peut être appliqué à l'étude des pratiques associées à la lecture de Veillot. La première période, de 1840 à 1871, est liée à l'apogée de l'ultramontanisme. Elle débute par l'avènement de M<sup>gr</sup> Bourget sur le trône épiscopal de Montréal en 1840, symbole de la montée de l'idéologie et de l'Église catholique. La publication du Programme catholique en 1871 est considérée quant à elle comme le point culminant de l'ultramontanisme québécois. De plus, cette période inclut presque la totalité de la carrière littéraire de Veillot. Les décennies 1910 et 1920 permettent de voir la place que Veillot peut prendre à l'heure du déclin de l'ultramontanisme intransigeant et du développement de l'action catholique. Cette période regroupe en outre les célébrations du centenaire de Louis Veillot en 1913 et le début de la publication des *Œuvres complètes* chez Lethiellieux en 1924. Les années 1950 à 1970 sont intéressantes parce que plusieurs voix contestent le cursus classique et une certaine emprise cléricale sur les questions éducatives. Cette époque est aussi marquée par de nombreuses réorientations dans le monde catholique, qui abandonne plusieurs pans de l'idéologie ultramontaine et qui souhaite se moderniser. Enfin, l'année 1970 marque la fin du régime d'affiliation des collèges à la Faculté des arts de l'Université Laval et, symboliquement, la fin du régime scolaire tel qu'étudié dans ce mémoire<sup>85</sup>.

La première partie du mémoire exploite essentiellement une base de données élaborée à partir des catalogues de dix bibliothèques québécoises<sup>86</sup>. Il s'agit des bibliothèques des universités Laval, de Montréal, du Québec à Montréal (collège Sainte-Marie essentiellement) et du Québec à Trois-Rivières (Centre des études universitaires, École normale Maurice-Duplessis), du cégep de Trois-Rivières

<sup>84</sup> Alexis Weedon, « The Uses of Quantification », dans Simon Eliot et Jonathan Rose (dir.), *A Companion to the History of Book*, Malden, Blackwell, 2007, p.37-38.

<sup>85</sup> C'est pour cette raison que Galarneau arrête son étude en 1970, *op. cit.*, p.8.

<sup>86</sup> Sont indiquées entre parenthèses les institutions d'où proviennent une partie des collections des bibliothèques étudiées.

(séminaire Saint-Antoine), des séminaires de Nicolet et de Saint-Hyacinthe, ainsi que celles du Grand Séminaire de Montréal et des Jésuites au collège Jean-de-Brébeuf. Il y a également BANQ (Ville de Montréal et Bibliothèque Saint-Sulpice). Toutes les fiches dans lesquelles apparaît le nom de Louis Veillot comme auteur ont été compilées dans Excel, pour un total de 757 titres. Il n'est donc pas exclu que certains livres aient été omis du fait que l'auteur n'ait pas été indiqué sur la fiche. De plus, deux titres, *Le parfum de Rome* et *Corbin et d'Aubecourt* ont bénéficié de traductions qui ont été comptabilisées comme des titres distincts puisqu'ils s'adressent à des publics différents<sup>87</sup>.

Avant d'aller plus loin, il faut dire un mot sur les *Œuvres complètes*. Elles sont publiées en 40 volumes chez Lethielleux par le neveu de Louis Veillot, François Veillot, entre 1924 et 1940. Réparties dans des tomes de 400 à 600 pages, trois séries les divisent. La première série réunit, en 14 volumes, de nombreuses œuvres littéraires de Veillot et quelques textes inédits, généralement bien indiqués sur la couverture<sup>88</sup>. Dans ce cas, ce sont les titres originaux des ouvrages de Veillot qui ont été comptabilisés. Chaque livre est accompagné d'une brève introduction qui situe l'auteur, le contexte sociohistorique et l'évolution des éditions antérieures. Le texte est accompagné de quelques notes qui expliquent un événement ou une personne. Quant aux deux autres séries, l'une d'elles est réservée à la correspondance et une autre aux articles de journaux. La série de correspondance des *Œuvres complètes* compte pour un titre, tout comme la série des recueils d'articles de journaux.

Pour créer cette base de données, les catalogues courants des bibliothèques, électroniques ou sous forme de fiches manuscrites ou imprimées, ont été dépouillés. Cette façon de procéder permet de prendre en compte la longue période sur laquelle les œuvres de Veillot ont été diffusées. De plus, selon Ducharme, les catalogues

<sup>87</sup> Respectivement *Il profumo di Roma* et *Stefanie : The Story of a Christian Maiden's love*.

<sup>88</sup> Voir Annexe 1 pour les titres qui font partie des *Œuvres complètes*.

anciens ne sont pas sans erreur et leur classement est assez aléatoire<sup>89</sup>. En outre, la cote Dewey, ou encore celle de la Library of Congress, est une source précieuse d'information sur le livre, entre autres pour l'analyse par genre<sup>90</sup>. Les catalogues contemporains donnent généralement plus de renseignements comme la date de publication, l'éditeur et les sujets. Ces données permettront de dégager quelques tendances du « corpus Veillot », notamment par l'étude des genres littéraires offerts<sup>91</sup>. Malgré tout, si la collecte des données s'est voulue la plus exhaustive possible, des ajouts ultérieurs aux catalogues ou des fiches manquantes lors de l'interrogation de ceux-ci pourraient faire en sorte que le corpus établi laisse de côté quelques ouvrages écrits par Veillot. Les catalogues courants peuvent aussi parfois compter certaines erreurs. Enfin, même si certains ouvrages ont été acquis par les bibliothèques à l'étude après 1970, proviennent d'autres institutions ou de particuliers, ils ont tout de même participé à la diffusion de Veillot au Québec. En ce sens, il ne serait pas pertinent de les rejeter de l'analyse. En outre, l'analyse des *ex-libris* peut renseigner sur le passage d'un livre entre diverses institutions ou personnes.

L'analyse portera autant sur la quantité que sur le contenu des textes. Ainsi, l'analyse par genre littéraire est utilisée. Cela dit, comme Isabelle Ducharme l'a mentionné, les genres, déterminés dans ce mémoire par la lecture des livres et par les informations des catalogues, ne sont pas comparables entre les études puisqu'ils sont choisis subjectivement<sup>92</sup>. Cependant, ils reflètent bien l'œuvre de l'écrivain français. Les genres retenus sont la biographie, la correspondance, l'essai, le mélange, la poésie/fiction, la préface/introduction et le récit de voyage.

Avant d'analyser l'offre des bibliothèques québécoises, un détour par la France s'impose afin de vérifier la représentativité du corpus québécois établi. Pour

---

<sup>89</sup> Ducharme, *loc. cit.*, p.239-241.

<sup>90</sup> Yvan Lamonde recommande d'utiliser la cote Dewey comme cadre d'analyse et de comparaison, « Une classification universelle », *Documentation et bibliothèques*, vol. 35, no 2, avril-juin 1989, p.55.

<sup>91</sup> L'étude des tendances est également suggérée par Weedon, *loc. cit.*, p.39.

<sup>92</sup> Ducharme, *loc. cit.*, p.239

ce faire, le catalogue en ligne de la Bibliothèque nationale de France (BNF) a été interrogé pour repérer les livres écrits par Veillot. L'interrogation du catalogue a permis de voir que 81 des 97 titres disponibles dans les dix bibliothèques à l'étude le sont également à la BNF. Ensuite, l'opération a été effectuée en sens inverse afin de voir si la BNF possède des ouvrages absents du corpus québécois. Cette recherche a permis de trouver 11 textes de Veillot qui ne sont pas offerts dans les dix bibliothèques à l'étude<sup>93</sup>. Comme il s'agit de préfaces signées par le polémiste, d'une traduction et d'extraits de ses œuvres, il semble donc que l'œuvre de Veillot ait largement traversé l'Atlantique.

La deuxième partie du mémoire traite des usages des livres de Veillot. Dans *Lire au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, présenté dans le bilan historiographique, Lamonde et Montreuil soulignent un problème théorique majeur : la lecture ne laisse pas de trace directe. Pour l'étudier, il y a bien sûr l'analyse quantitative, mais aussi la recherche de traces indirectes<sup>94</sup>. C'est ainsi qu'il faut considérer une bonne partie du corpus de sources consultées, disponibles dans les fonds institutionnels<sup>95</sup>. Il s'agit des archives professorales, des documents d'activités parascolaires, des annuaires, des programmes d'étude et d'autres textes comme des rapports et de la correspondance<sup>96</sup>. Les journaux permettent également de connaître les activités dans lesquelles Veillot est discuté et la perception qu'on a du polémiste<sup>97</sup>. Quelques publications sur la

<sup>93</sup> L'un d'entre eux est toutefois disponible en fouillant dans les *Œuvres complètes*. Voir Annexe 1.

<sup>94</sup> Yvan Lamonde et Sophie Montreuil, « Pour une histoire des pratiques de lecture. Éléments de méthode et pacte fondateur », dans Lamonde et Montreuil (dir.), *op. cit.*, p.9.

<sup>95</sup> Lors des visites effectuées en octobre 2014 au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, où sont conservées les archives du séminaire de Saint-Hyacinthe, les cotes des documents étaient en restructuration et il est possible que certaines ne soient plus valables.

<sup>96</sup> Il s'agit des archives du collège Sainte-Marie, consultées aux Archives des Jésuites à la Maison Bellarmin de Montréal, du séminaire de Saint-Hyacinthe, de l'Université Laval, disponibles au Musée de l'Amérique francophone pour la période antérieure au déménagement à Sainte-Foy et à l'institution même, et du collège Marguerite-Bourgeoys, conservées à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. Ajoutons que quelques fonds de professeurs ont été consultés aux Archives des Jésuites et au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe. Les archives de la Bibliothèque Saint-Sulpice et de l'Université de Montréal ont aussi été consultées, mais ne renfermaient pas de données pertinentes.

<sup>97</sup> Il s'agit de journaux étudiants (*Le Collégien*, *Le Petit Sainte-Marie*, *Le Sainte-Marie*, *Le Petit Veillot*, *L'Étudiant*, *L'Escholier* et *Le Quartier latin*) ou d'association (*L'Écho du Cabinet de lecture paroissial*).

commémoration de son centenaire en 1913 ont aussi été consultées afin de voir les idées qui circulent sur l'auteur à cette époque et pour confirmer qu'il s'agit d'un moment important dans la diffusion de Veillot au Québec. Ces sources institutionnelles informent aussi sur le cadre dans lequel l'auteur est lu, bien souvent peu détaillé dans l'historiographie. En analysant les manuels scolaires, il est possible de voir l'usage de l'écrivain en classe. Soulignons que ces ouvrages ont essentiellement été retrouvés dans les annuaires du séminaire de Saint-Hyacinthe et du collège Sainte-Marie, ce qui laisse croire qu'ils ont été utilisés par les élèves. Cela dit, comme les bibliothèques ne conservent pas toutes les éditions d'un même manuel, certains d'entre eux n'ont pas été analysés pour les années où ils sont mentionnés dans les annuaires. Enfin, une revue pédagogique, *L'Enseignement secondaire au Canada*, a été consultée afin de voir comme on pense la transmission de Veillot en classe.

Non seulement ces sources exigent un dépouillement minutieux afin de ne pas perdre d'information, mais elles sont régulièrement peu détaillées. S'il est clair que les idées qui lui sont chères circulent dans les collèges et les universités, bien souvent, les auteurs ne sont pas nommés et il est impossible, malgré des similitudes, de lier les commentaires à la lecture du polémiste. C'est d'ailleurs une des grandes limites de toute recherche portant sur un écrivain en particulier. De plus, il faut déplorer le peu de documents conservés dans les archives institutionnelles pour le XIX<sup>e</sup> siècle. Pour leur manque de détails, les travaux scolaires n'ont pas pu être utilisés, d'autant plus que seulement un petit échantillon a été préservé. Si les archives collégiales sont richement pourvues, la documentation conservée par les universités est essentiellement de nature administrative<sup>98</sup>. C'est aussi le cas des sources provenant du premier collège classique pour filles dirigé par la Congrégation de Notre-Dame. Comme les autres collèges pour filles ont été fondés à partir des années 1920 et que les documents des premières années sont de nature administrative, les archives de ces

---

<sup>98</sup> C'est particulièrement le cas de l'Université de Montréal, où des archives ont été consultées, mais sans résultat.

établissements n'ont pas été consultées. Ainsi, ce mémoire porte essentiellement sur l'expérience des garçons, même si leurs consœurs ne sont pas exclues de l'étude<sup>99</sup>. À l'université, l'émergence des cours de littérature à l'université remonte aux années 1920 et encore là<sup>100</sup>, les sources sont peu précises sur le contenu étudié en classe. Cela dit, comme bon nombre d'étudiants universitaires passent par le collège classique, on peut penser que Veillot ne serait pas complètement oublié. L'analyse soulignera également à l'occasion les lieux où l'écrivain est absent puisque ces derniers peuvent être révélateurs de la conception qu'on a de lui.

L'histoire des bibliothèques est un champ qui a bénéficié de plusieurs réflexions qui seront prises en compte dans cette étude. Ainsi, Bruno Latour suggère de voir la bibliothèque comme un nœud plutôt que comme un espace isolé<sup>101</sup>. C'est pourquoi ce mémoire traite à la fois de l'offre d'ouvrages de Veillot et de l'utilisation de cet auteur dans un contexte scolaire. Cela dit, il faut dire que les bibliothèques collégiales restent inaccessibles aux élèves sur presque toute la période étudiée et ils doivent donc commander les livres auprès de camarades « bibliothécaires »<sup>102</sup>. Dans la même veine, Frédéric Barbier invite les historiens à ouvrir l'histoire des bibliothèques, définies largement comme des institutions rassemblant des textes mis à la disposition de lecteurs. Selon lui, il est nécessaire d'étudier les pratiques de lecture, les collections et les logiques d'organisation afin de dépasser l'étude des bibliothèques sous l'angle de l'histoire des idées<sup>103</sup>. Le mémoire se situe tout de même dans une certaine lignée d'histoires intellectuelles puisqu'il est

<sup>99</sup> C'est également pour cette raison que la forme masculine est privilégiée dans ce mémoire.

<sup>100</sup> Hélène-Andrée Bizier, *L'Université de Montréal. La quête du savoir*, Montréal, Libre Expression, 1993, p.92; Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*, Sainte-Foy, PUL, 1995, p.140-141.

<sup>101</sup> Bruno Latour, « Ces réseaux qu'on ignore. Laboratoires, bibliothèques, collections », dans Marc Baratin et Christian Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996, p.23.

<sup>102</sup> Par exemple, au séminaire de Saint-Hyacinthe, la bibliothèque n'est accessible qu'en 1961, dans la foulée de la réforme scolaire de 1955. Archives du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe (ACHSH), Fonds du séminaire de Saint-Hyacinthe, sans cote, « Nouvelle bibliothèque des élèves, 1961 ».

<sup>103</sup> Frédéric Barbier, *Histoire des bibliothèques. D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Paris, Armand Colin, 2013, p.4-5 et p.13.

question d'ultramontanisme. De plus, l'offre d'ouvrages doit être analysée et l'histoire des idées demeure un angle pertinent. Par contre, l'étude des pratiques de lecture liées à Veillot s'intègre bien à cette historiographie renouvelée. Enfin, selon Christian Jacob, « toute bibliothèque dissimule une collection implicite de la culture, du savoir et de la mémoire, ainsi que de leurs fonctions dans la société de son temps »<sup>104</sup>. L'étude de la diffusion de Veillot au Québec sur 130 ans peut donc faire voir des perspectives différentes de la culture d'élite avec une même œuvre littéraire.

Il faut dire quelques mots à propos de la culture livresque, un concept parfois employé, mais plus rarement expliqué. Dans son essai sur l'histoire du livre, Yvonne Johannot utilise souvent le terme sans le définir explicitement. Elle considère la culture livresque comme un lieu d'intégration des contraintes du discours, un protecteur du livre contre le temps et un dialogue entre l'auteur et le lecteur par le moyen du livre<sup>105</sup>. Ce dernier point était d'ailleurs, selon Corbo, un des buts du cours classique. Pour Johannot, la culture livresque s'assimile à la mémoire<sup>106</sup>. Enfin, elle voit ce « savoir » comme un possible ciment social<sup>107</sup>. Cela est important puisque la culture livresque a moins de sens si elle n'est pas partagée par un certain nombre de gens. Ainsi, on pourra voir si Veillot est un lieu commun de la formation classique dans lequel les étudiants pourraient puiser. En 2003, l'historien Thomas Augst traite de la culture littéraire des collégiens de la classe moyenne étasunienne, qui voient l'acquisition de connaissances comme un moyen d'*improvement*, d'ascension sociale, ce qui n'est pas sans rappeler Galarneau<sup>108</sup>. Le concept de culture livresque ressort indirectement, mais il faut souligner l'idée de capital culturel développée par Bourdieu. Plus important est l'accent mis sur les savoirs et les comportements acquis des livres et des institutions qui s'y rattachent, notamment la bibliothèque. L'étude de

<sup>104</sup> Christian Jacob, « Préface », dans Marc Baratin et Christian Jacob (dir.), *op. cit.*, p.12.

<sup>105</sup> Yvonne Johannot, *Tourner la page. Livre, rites et symboles*, Grenoble, Éditions Jérôme Million, 1994, p.158, p.165 et p.187.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p.210-211.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p.221.

<sup>108</sup> Thomas Augst, *The Clerk's Tale: Young Men and Moral life in Nineteenth-Century America*, Chicago, The University of Chicago Press, 2003, 321p.

Rodney Hessinger, publiée en 2005, porte sur l'éducation des jeunes Étatsuniens par la rationalité et la manipulation, ce qui n'est pas sans lien avec les projets scolaires et éditoriaux des Jésuites étudiés dans l'historiographie québécoise<sup>109</sup>. Même si l'utilisation du concept de culture livresque est indirecte, l'idée d'univers de représentation développée par la lecture est présentée. Cette activité, selon Hessinger, alimente également les comportements et les valeurs souhaités. Enfin, la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* propose aussi une définition de la culture livresque : « telle qu'on l'a acquise par les lectures, mais sans expérience personnelle ni adaptation aux réalités »<sup>110</sup>. De ce survol, il est possible de considérer la culture livresque comme un ensemble de connaissances, de valeurs, de comportements, de représentations du monde et d'habiletés issus des livres, qui agit comme gardien de la mémoire.

\* \* \*

L'étude de la diffusion de Louis Veillot au Québec permet de lier deux champs historiographiques dynamiques, soit l'histoire de l'éducation et l'histoire du livre. Ces deux thèmes ont été étudiés sous plusieurs angles et à l'aide d'approches différentes et novatrices. D'où la pertinence de se pencher sur un seul écrivain et de comprendre les raisons, pédagogiques, religieuses et idéologiques qui expliquent l'offre des livres de Veillot et son enseignement. Ce mémoire veut s'insérer dans les réflexions théoriques récentes en histoire du livre et il souhaite apporter un élément original en recourant au concept de culture livresque.

---

<sup>109</sup> Rodney Hessinger, *Seduced, Abandoned, and Reborn: Visions of Youth in the Middle-Class America 1780 1850*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2005, 255p.

<sup>110</sup> *Dictionnaire de l'Académie française*, « culture », s.d., <<http://cnrtl.fr/definition/academie9/culture>> (2 juillet 2014)

## CHAPITRE II

### LES ŒUVRES DE LOUIS VEUILLOT DANS LES BIBLIOTHÈQUES QUÉBÉCOISES

Les élèves doivent lire. C'est un complément nécessaire à leurs études. Mais qu'ils le fassent avec discernement, choisissant des livres qui sont en rapport avec leur âge et leur classe; afin qu'ils cherchent moins le plaisir qu'un aliment pour leur esprit et leur cœur, un modèle pour leur style et le développement de l'art oratoire. Qu'ils évitent avec le plus grand soin toute lecture mauvaise ou dangereuse<sup>1</sup>.

Cette sévère recommandation ne provient pas d'un austère supérieur du XIX<sup>e</sup> siècle, mais d'un règlement tiré de l'Annuaire du collège Sainte-Marie pour l'année 1951-1952. La lecture enrichissante pour l'âme et l'esprit est certainement au cœur de l'enseignement et de la mission de cet établissement. Les livres d'un écrivain comme Louis Veillot pourraient donc facilement intégrer la collection de cette maison d'enseignement. Cette affirmation serait aussi valable pour de nombreuses bibliothèques québécoises qui, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, partagent un même objectif, résolument moral et catholique<sup>2</sup>. Si certaines bibliothèques offrent des livres dont la probité est sans équivoque, tels ceux de Veillot, que peut-on savoir sur la diffusion de son œuvre dans de telles institutions? Pour ce faire, ce chapitre examinera l'offre des livres signés par l'écrivain ultramontain dans les bibliothèques québécoises à l'aide des catalogues courants de dix institutions québécoises qui ont été consultés en

---

<sup>1</sup> Archives des Jésuites au Canada, section francophone (AJC-GLC), Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S6, SS3, D3, *Annuaire 1951-1952*, collège Sainte-Marie, p.69.

<sup>2</sup> Marcel Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1982, 275p; Claude Galarneau, « Clergé, bourgeoisie et lecture publique. La Bibliothèque paroissiale de Notre-Dame de Québec, 1842-1847 », *Les Cahiers des Dix*, no 54, 2000, p.99-117; Isabelle Ducharme, « L'offre de titres littéraires dans les catalogues de bibliothèques de collectivités à Montréal. 1797-1898 », dans Yvan Lamonde et Sophie Montreuil (dir.), *Lire au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 2003, p.237-277; Claude Corbo, *Les Jésuites québécois et le cours classique après 1945*, Sillery, Septentrion, 2004, p.350-355.

2013-2014<sup>3</sup>. Ensemble, ils rassemblent 757 exemplaires de 97 titres différents où Veillot est identifié comme auteur.

L'offre est abondante et elle permet d'entreprendre une analyse plus fine de sa diffusion au Québec, mais aussi de la nature de l'œuvre de l'écrivain français. Ce chapitre se penchera d'abord sur les dates de publication et sur les éditeurs afin d'éclairer certains aspects de la production d'une œuvre mal connue. L'étude des bibliothèques permettra quant à elle de voir la nature de leur collection « Veillot ». En abordant les genres littéraires, je suggérerai que certains textes de Veillot sont plus propices à sortir des rayons pour être lus et que les bibliothèques se distinguent toutes dans l'offre des œuvres de l'écrivain.

\* \* \*

## 2.1 L'évolution de la publication des titres de Veillot

L'historiographie québécoise rappelle souvent que Louis Veillot est un journaliste influent. Pourtant, l'interrogation des catalogues de bibliothèque démontre que Veillot a écrit plusieurs livres, qui sont un autre moyen de diffusion de ses idées. En analysant les dates de publication des œuvres littéraires de Veillot, on peut découvrir le rythme auquel il les a écrites. L'étude des dates d'acquisition ferait certes mieux connaître la diffusion de Veillot au Québec, mais elle ne peut pas être abordée puisque les sources ne renseignent pas sur l'arrivée des livres de Veillot sur les rayons. Il est toutefois possible de connaître le nombre de livres conservés dans une bibliothèque<sup>4</sup>. Les dates de publication, à défaut d'informer sur l'achat des documents dans les bibliothèques étudiées, ouvrent néanmoins une fenêtre pour

<sup>3</sup> Rappelons qu'il s'agit de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), de la Bibliothèque des Jésuites, des bibliothèques du cégep de Trois-Rivières, du Grand Séminaire de Montréal, des séminaires de Nicolet et de Saint-Hyacinthe, des universités Laval et de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

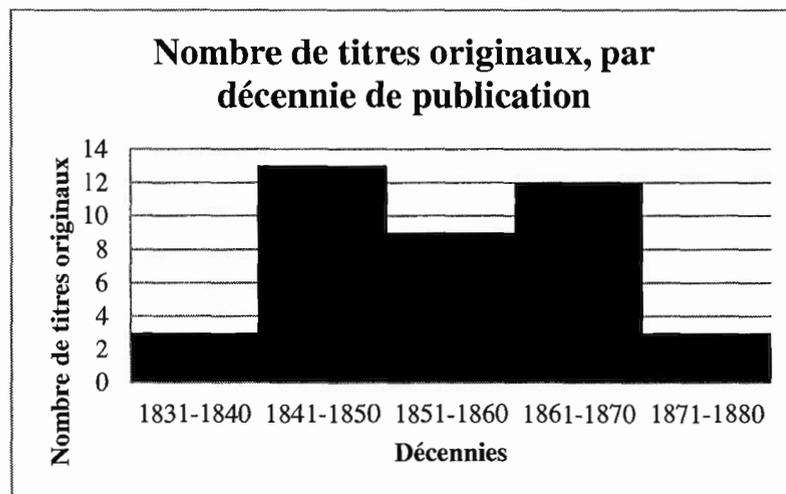
<sup>4</sup> Il existe une exception, soit des rapports de l'Université Laval indiquant les volumes acquis par la bibliothèque durant les années 1950. Par contre, aucun ne mentionne l'arrivée d'un nouveau livre de Veillot. Archives de l'Université Laval (AUL), Fonds des bibliothèques, U580/33/1/80/69/1, « Acquisition bibliothèque », 1950-1956.

mieux connaître les livres écrits par Veillot en permettant de contextualiser l'édition de ses ouvrages.

### 2.1.1 La production littéraire de Louis Veillot

Avant d'aborder les dates de publication comme telles, qui incluent les rééditions, il convient d'étudier les dates de première parution des livres. Il est nécessaire de mentionner que seulement 40 des 97 titres du corpus sont pris en compte dans la figure 1. En effet, les sources consultées sont muettes sur la date de publication originale des ouvrages de mélanges et de correspondance, dont les exemplaires recensés paraissent presque toujours après le décès de Veillot en 1883<sup>5</sup>.

Figure 1



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Les mélanges sont des livres qui réunissent les articles écrits par Veillot dans *L'Univers*, alors que les différentes collections de sa correspondance rassemblent un large corpus de lettres du polémiste retrouvées au fil des ans. Ajoutons qu'il y a plusieurs collections de mélanges et de correspondance, dont celles publiées dans les *Œuvres complètes* dans les années 1930.

<sup>6</sup> Otto Lorenz, *Catalogue général de la librairie française pendant 25 ans. 1840-1865. Tome quatrième, P-Z*, Paris, Lorenz, 1871, p.593-594; Louis Veillot, *Œuvres complètes*, édité par François Veillot, Paris, Lethielleux, 1924-1940, 40 vol. ; Pierre Pierrard, *Louis Veillot*, Paris, Beauchesne, 1998, p.257-258.

De plus, les dates de la première édition de quelques ouvrages peu fréquents au sein du corpus et souvent absents des *Œuvres complètes* publiées dans les années 1920 n'ont pu être retrouvées. C'est donc dire qu'elles sont incomplètes. Enfin, sept textes inédits, publiés dans les *Œuvres complètes*, n'ont pas été comptabilisés.

Veillot se met à l'écriture de livres un peu avant 1840. À vrai dire, sa conversion à la foi catholique en 1838 stimule sans doute son désir de prendre la plume. Ainsi, après son premier *opus*, *Les pèlerinages de Suisse* (1839), il rédige coup sur coup *Pierre Saintive* et *Saint Rosaire médité* l'année suivante<sup>7</sup>. Les années 1840 se poursuivent à un rythme de production soutenu avec 13 livres en dix ans. Après une série d'ouvrages plus imposants, à l'instar de *L'honnête femme* (1843, 435 pages), la fin de la décennie est marquée par quelques brochures d'une centaine de pages, mais d'un format réduit, comme *L'esclave Vindex* (1849, 134 pages, in-18°). Le nombre de nouvelles parutions diminue dans les années 1850 et connaît une légère hausse la décennie suivante. L'année 1860 est centrale dans la vie de Veillot puisque le journaliste est contraint, jusqu'en 1867, de vivre de la vente de ses œuvres littéraires. En effet, le gouvernement français suspend pendant ces années la publication du journal de Veillot, *L'Univers*<sup>8</sup>. Pouvant consacrer plus de temps à la rédaction de livres, la fermeture de la feuille ultramontaine incite possiblement l'écrivain à rédiger de nouvelles œuvres un peu plus souvent que dans les années 1850 puisqu'il n'a plus la possibilité de transmettre ses idées par le journal. Surtout, selon Pierre Pierrard, le succès de ses livres est tel que le polémiste améliore nettement sa situation financière<sup>9</sup>. Manifestement, Veillot est un auteur qui a la cote auprès d'un certain public. Pourtant, les années 1870 sont marquées par une diminution importante du nombre d'ouvrages. Cela n'est pas étranger aux problèmes de santé de l'écrivain. Au ralenti dès 1871, Veillot souffre de paralysie et de troubles

<sup>7</sup> Tout au long du chapitre, la date de parution originale des livres sera indiquée entre parenthèses. On peut aussi les consulter à l'Annexe 1.

<sup>8</sup> Pierrard, *op. cit.*, p.52

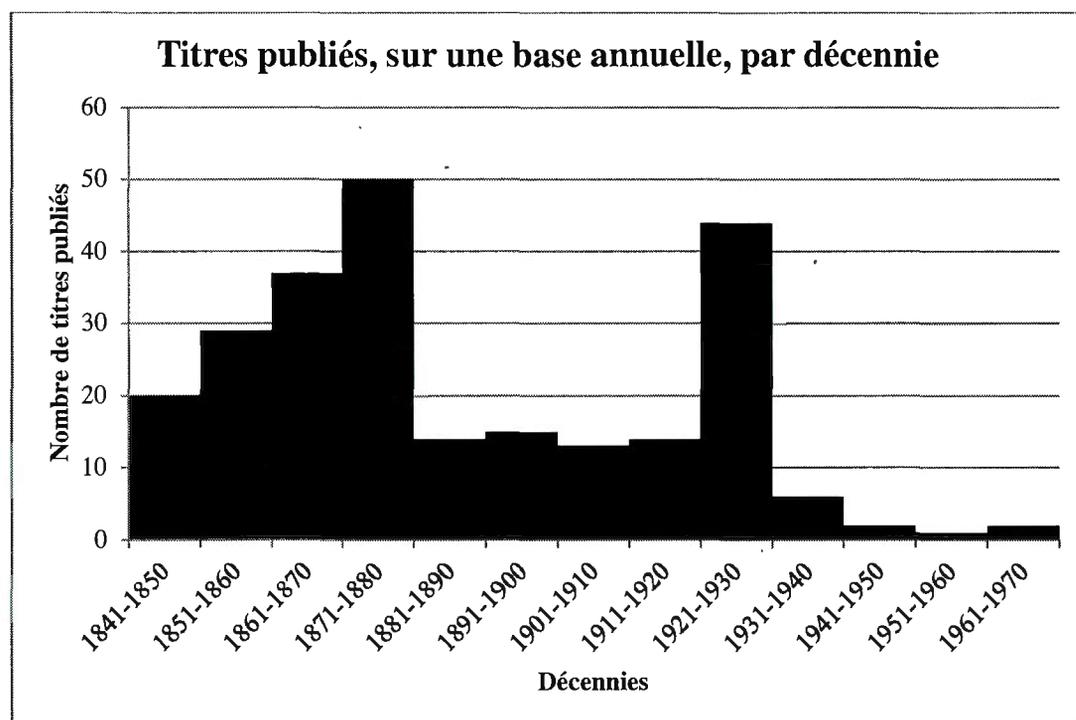
<sup>9</sup> *Ibid.*, p.15.

psychosomatiques à partir de 1874<sup>10</sup>. Son rythme de production évolue donc en dents de scie<sup>11</sup>. Il faut tout de même souligner qu'avec en moyenne un nouveau livre par année entre 1839 et 1878, une carrière de journaliste généralement bien remplie et une correspondance assidue, Veillot est assurément un écrivain prolifique.

### 2.1.2 Des livres réédités

Plus encore, il est aussi un écrivain en vogue, comme en témoigne l'analyse des dates de publication des 757 ouvrages repérés dans les catalogues de bibliothèques. Elle regroupe 247 livres, qui incluent les rééditions de chaque titre (figure 2). De plus, si plus d'une édition d'un même titre a été publiée durant une même année, une seule parution est comptabilisée<sup>12</sup>.

Figure 2



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.181-185.

<sup>11</sup> Pierre Pierrard mentionne d'ailleurs que les deux grandes périodes d'écriture de Veillot sont les années 1840 et 1860, *ibid.*, p.29.

<sup>12</sup> Par exemple, deux éditions distinctes du *Parfum de Rome* (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) ont été repérées pour 1862.

En effet, les catalogues de bibliothèque spécifient rarement le numéro de l'édition, ce qui empêche de savoir systématiquement si plus d'une édition existe pour une année donnée<sup>13</sup>. Cette méthode permet de ne pas compiler une même édition qui serait conservée dans plus d'une bibliothèque. Néanmoins, un constat s'impose rapidement pour les quatre premières décennies à l'étude : plutôt qu'une évolution en forme de vagues, comme le suggère l'analyse des dates de publication originale, on observe une hausse constante du nombre d'ouvrages publiés. C'est qu'en plus des nouvelles parutions, souvent rééditées dans les années suivant la première édition, les volumes des décennies précédentes continuent de paraître. Ainsi, même si Veillot écrit moins dans les années 1850 et 1870, de nouvelles éditions de ses titres plus anciens sortent des presses à un rythme suffisamment soutenu pour alimenter l'augmentation du nombre d'ouvrages publiés.

Ce mouvement s'arrête net dans les années 1880. Selon le corpus établi, 57 % des titres recensés ont été publiés avant le décès de Veillot en 1883, c'est-à-dire pendant 42 ans. Même après sa mort, son œuvre est toujours recherchée. Malgré tout, près d'un siècle de publication ne parvient pas à égaler le nombre de titres mis en marché de son vivant. Ainsi, la distorsion observée dans le nombre d'ouvrages publiés avant et après 1883 laisse croire que son œuvre ne bénéficie pas d'un quelconque engouement posthume.

À partir des années 1880, un nouveau rythme de publication apparaît et il se maintient pendant quatre décennies. Cela dit, une analyse plus serrée des années 1910 révèle une particularité. En effet, 12 des 14 titres inscrits dans cette décennie sont publiés entre 1911 et 1913. Il faut remonter à la fin des années 1870 afin de voir une telle production. Cette période plus effervescente correspond au centième anniversaire de la naissance de Veillot en 1913. Ces célébrations ont certainement

---

<sup>13</sup> Comme certaines fiches de catalogues indiquent clairement qu'il s'agit d'une nouvelle édition, le terme réédition a été préféré à celui de réimpression. Cela dit, il est possible que certaines rééditions soient en fait des réimpressions. Par exemple, *Le parfum de Rome*, originalement publié en 1861, en est à sa troisième édition l'année suivante et sa sixième en 1867. Il y a donc lieu de douter que chacune de ces éditions soit « revue, corrigée et augmentée ».

contribué à augmenter le nombre d'ouvrages publiés et à susciter un engouement autour du polémiste<sup>14</sup>. Toutefois, cet élan prend fin brusquement au début de la Première Guerre mondiale puisque seulement deux titres paraissent, respectivement en 1914 et 1915. Rappelons qu'il s'agit d'ouvrages disponibles dans les dix bibliothèques à l'étude. Par ailleurs, les *Œuvres complètes* devaient initialement paraître à partir de 1914, dans le cadre du centenaire, mais le début des hostilités a retardé leur lancement<sup>15</sup>. Si la publication des œuvres de Veillot semble être arrêtée pendant la Grande Guerre, les années 1920 se signalent par une embellie. C'est justement l'effet des *Œuvres complètes*, publiées chez Lethielleux entre 1924 et 1940, qui comptent pour 36 des 43 titres de la décennie<sup>16</sup>. L'intérêt pour l'œuvre de Veillot ne faiblit pas et les tomes de sa correspondance et des mélanges, c'est-à-dire une collection d'articles publiés dans *L'Univers*, sont publiés la décennie suivante. Ils comptent alors pour deux des six titres recensés pour les années 1930. Cette collection imposante des textes de l'ultramontain, compilés en 40 volumes, constitue une nouvelle offre dans le marché des livres de Veillot qui pourrait limiter la demande ultérieure. Ainsi, à partir des années 1930, seulement une poignée de documents signés Louis Veillot sortent des presses. L'étoile de l'écrivain pourrait alors ne plus briller suffisamment pour justifier une quinzaine de rééditions par décennie<sup>17</sup>.

Trois temps forts résument bien l'évolution de la publication des œuvres de Veillot recensées dans les catalogues. D'abord, du vivant de l'auteur, une progression constante est remarquée. C'est un modèle attendu, considérant que les rééditions s'ajoutent aux nouveautés et que sa carrière ne connaît pas de

---

<sup>14</sup> Le prochain chapitre laissera voir une partie de l'ampleur de ces fêtes.

<sup>15</sup> Louis Veillot, *Œuvres complètes. Tome I. La vie de Notre Seigneur Jésus Christ, Vie de Bienheureuse Sainte Germaine Cousin, Saint Rosaire médité*, présenté par François Veillot, Paris, Lethielleux, 1924, p. I.

<sup>16</sup> Rappelons que les titres des œuvres originales de Veillot sont mis en valeur sur la couverture des tomes des *Œuvres complètes* et les fiches des catalogues les mentionnent à l'occasion. Voir l'Annexe 1 pour consulter les titres disponibles dans les *Œuvres complètes*.

<sup>17</sup> À tout le moins, les bibliothèques étudiées ne possèdent pratiquement pas d'ouvrages ultérieurs aux années 1920. Cependant, il n'est pas exclu que Veillot ait été davantage publié.

ralentissement significatif. Néanmoins, le rythme de production soutenu de Veillot varie d'une décennie à l'autre. Cette augmentation continue du nombre d'ouvrages publiés entre 1841 et 1880 laisse tout de même croire qu'une partie des livres recensés pourraient tout d'abord avoir été achetés par des individus peu après leur parution avant d'être cédés aux bibliothèques. Les deux autres moments importants, symbolisés par le centenaire de 1913 et les *Œuvres complètes*, sont en fait des événements contingents. Cela indiquerait toutefois qu'il y aurait alors renouvellement ou élargissement des collections de l'écrivain. Enfin, l'analyse des dates de publication laisse penser que si Veillot a régulièrement été réédité un demi-siècle après sa mort, la popularité de ses œuvres, mesurée par le nombre de livres publiés, n'a jamais été aussi grande que de son vivant. En somme, la pensée veillotiste semble avoir eu une place dans l'offre de plusieurs maisons d'édition au moins jusque dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

## 2.2 Les éditeurs : un chaînon catholique

L'analyse des fiches de catalogues de bibliothèques permet aussi de se pencher sur la maison d'édition, cet intermédiaire incontournable entre l'auteur et ses lecteurs. Cette section veut donc brosser un portrait des éditeurs de Louis Veillot en présentant la part de livres que chacun publie. En tout, 46 maisons d'édition se partagent les œuvres de Veillot recensées dans les bibliothèques. Pour cet exercice, un même titre a été comptabilisé autant de fois qu'il a d'éditeurs différents. Il y a donc 183 ouvrages à l'étude<sup>18</sup>. Six fiches des catalogues consultés ne mentionnent aucune maison d'édition et sont donc exclues. Par ailleurs, huit ouvrages font mention de deux firmes, lesquelles ont été séparées afin de faire ressortir la contribution de chaque éditeur. Ainsi, ces huit ouvrages sont dédoublés dans l'analyse. Enfin, par éditeur catholique, il est question de maisons publiant presque

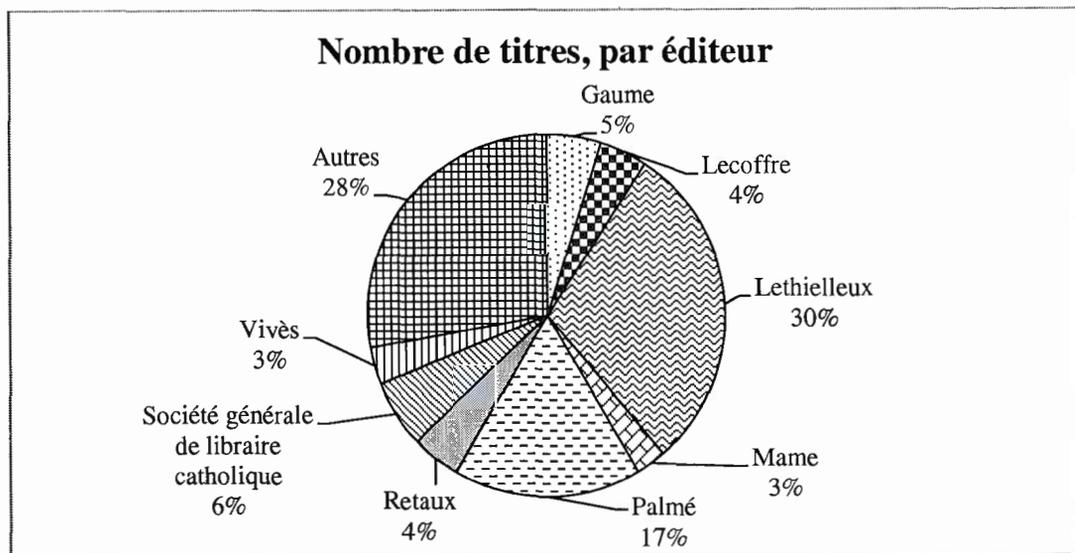
<sup>18</sup> Si on n'en retrouve pas que 97, c'est que ce nombre indique seulement les œuvres écrites par Veillot. Par exemple, *Les pèlerinages de Suisse* (1839) a été publié par trois éditeurs différents. En ne comptant que 97 titres, seul l'un d'entre eux, Casterman, aurait été compilé dans la base de données, ce qui aurait empêché de prendre en compte les deux autres éditeurs, Mame et Lethielleux.

exclusivement des textes en accord avec la doctrine catholique. Elles ont été identifiées dans deux ouvrages portant sur l'édition française<sup>19</sup>.

### 2.2.1 La production des éditeurs

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'une myriade d'éditeurs a publié les livres de Veuillot. En moyenne, chaque éditeur a publié quatre ouvrages différents. La figure 3 illustre toutefois une réalité plus complexe. En effet, un groupe restreint d'entreprises a publié une grande partie de l'œuvre du polémiste. Ainsi, les huit éditeurs ayant publié le plus grand nombre de titres de Veuillot ont édité 72 % des livres. La disparité est donc considérable entre les entreprises puisque les 38 autres éditeurs se partagent 51 titres (28 %). C'est donc dire qu'un bon nombre d'entre eux ne sont liés qu'à un seul livre du polémiste.

Figure 3



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014<sup>20</sup>.

<sup>19</sup> Claude Savart, *Les catholiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Le témoignage du livre religieux*, Paris Beauchesne, 1985, 718p; Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. Le temps des rédacteurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard/Promodis, 1990, 669p.

<sup>20</sup> Dans la catégorie « autres », 38 éditeurs ayant publié Veuillot ont été recensés.

C'est le cas de 26 maisons d'édition, soit plus de la moitié d'entre elles (57 %). On peut penser que plusieurs éditeurs auraient cherché à bénéficier de la notoriété de l'auteur, ne serait-ce qu'en publiant un seul ouvrage<sup>21</sup>. C'est une autre manière de voir que Louis Veillot est un écrivain recherché, sans quoi beaucoup moins d'entreprises auraient été répertoriées.

### 2.2.2 À la découverte des éditeurs de Louis Veillot

Examinons maintenant de plus près les maisons d'édition qui ont publié le plus grand nombre d'ouvrages. L'éditeur qui détient la plus grande part, Lethielleux, est une firme catholique fondée en 1864. Promotrice des *Œuvres complètes*, il n'est pas surprenant qu'elle rassemble près du tiers des ouvrages recensés. Rappelons que chaque livre original de Veillot inclus dans les *Œuvres complètes* compte pour un titre. La méthodologie retenue explique donc en partie la part importante de cette firme dans la publication des livres de Veillot. De plus, sept textes inédits sont intégrés aux *Œuvres complètes*, ce qui contribue aussi à faire de Lethielleux le plus grand éditeur du polémiste. Les sept autres entreprises illustrées à la figure 3, toutes catholiques, ne sont pas en reste : elles se partagent 42 % des ouvrages publiés. Il faut souligner la présence de Mame, une des maisons d'édition française majeures du XIX<sup>e</sup> siècle qui occupe le créneau jeunesse du livre<sup>22</sup>. Veillot est ainsi considéré de son vivant comme un auteur intéressant pour les jeunes<sup>23</sup>. Plus encore, Mame destine explicitement le polémiste ultramontain à un lectorat juvénile<sup>24</sup>. Palmé est la deuxième maison d'édition la plus importante au sein du corpus. Cependant, la raison sociale de l'éditeur d'allégeance ultramontaine change en 1873 pour Société générale

<sup>21</sup> Il n'est pas exclu que certaines éditions auraient pu être contrefaites.

<sup>22</sup> Cécile Boulaire (dir.), *Mame Deux siècles d'édition pour la jeunesse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes; Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2012, p.23-24.

<sup>23</sup> Rappelons que dans le mémoire, le concept de jeune renvoie aux étudiants des collèges classiques et des universités.

<sup>24</sup> Stéphane Tassi, professeur de lettres, considère Louis Veillot comme un auteur modèle chez Mame. « Classicisme, naturalisme et passéisme. L'évolution du style Mame à travers quelques-uns de ses auteurs », dans Boulaire (dir.), *ibid.*, p.412-413.

de librairie catholique (Sglc)<sup>25</sup>. Cela dit, comme beaucoup de fiches des catalogues consultés ont malgré tout mentionné Palmé pour certains livres ultérieurs au changement de dénomination et que le nom du propriétaire est clairement affiché sur les ouvrages publiés par la Sglc, les deux entreprises ont ici été présentées distinctement. La maison Vivès, quant à elle, est spécialisée dans les rééditions. Pourtant, elle publie quelques textes originaux de Veillot, notamment une première série de mélanges à la fin des années 1850. Parmi les 38 autres éditeurs qui se partagent les ouvrages restants (28 %), la grande majorité sont des entreprises catholiques dirigées par des laïcs et qui sont parfois assez importantes (Casterman, Périssé). Trois maisons sont en outre liées au clergé avec chacune un livre à leur actif<sup>26</sup>. L'apport des éditeurs non étiquetés catholiques semble plutôt négligeable<sup>27</sup>. Ensemble, ces six entreprises n'ont publié que 11 livres (6 %). Spécifions enfin que pour sept éditeurs, qui ont publié ensemble huit ouvrages (4 %), aucune information sur l'obédience religieuse n'a été trouvée. Les livres recensés sont donc presque toujours édités par des firmes partageant le même objectif religieux que Veillot. Son œuvre littéraire peut alors être considérée comme un pur produit catholique. Il ne faudrait pas s'en surprendre : ils sont destinés à un tel marché. Par exemple, Marcel Lajeunesse rapporte que les Sulpiciens responsables de l'Œuvre des Bons Livres favorisaient les publications de certains éditeurs, essentiellement catholiques, comme Gaume, Lecoffre, Mame ou Périssé<sup>28</sup>. Ces données révèlent tout de même qu'une poignée d'entreprises, et non les moindres, se chargent d'une grande partie de l'œuvre de l'écrivain.

<sup>25</sup> Savart, *op. cit.*, p.180-181.

<sup>26</sup> Bonne Presse, l'Institut Nazareth et Louis-Braille, Paoline.

<sup>27</sup> Institut Mémoires de l'édition contemporaine, *Fonds Georges Crès*, 2009 <<http://www.imec-archives.com/fonds/georges-cres/>> (1<sup>er</sup> novembre 2014); University of North Carolina, *The J.M Dent publisher's archive at the Rare Book Collection*. <<http://search.lib.unc.edu/search?R=UNCb5219380>> (1<sup>er</sup> novembre 2014); Frédéric Barbier *et al.*(dir.), *Le livre et l'historien. Études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, 829p.

<sup>28</sup> Lajeunesse, *op. cit.*, p.46.

### 2.2.3 Un chapelet d'éditeurs

De nombreux éditeurs ont donc publié Veillot au fil des ans. Néanmoins, autant d'entreprises ne peuvent être impliquées en même temps dans la parution de ces livres. En ajoutant la donnée « date de publication » à l'analyse précédente, on peut voir comment elles se sont réparties les titres dans le temps. Les figures 4 et 5 permettent de constater que les entreprises se sont succédé assez rapidement, alors que d'autres ont bénéficié d'une plus grande longévité dans l'édition des livres du polémiste. Pour cette étude, 248 titres ont été comptabilisés<sup>29</sup>. Il faut rappeler qu'un même titre apparaît pour chacun des éditeurs qui l'ont publié, et ce, pour toutes les années où un livre est réimprimé.

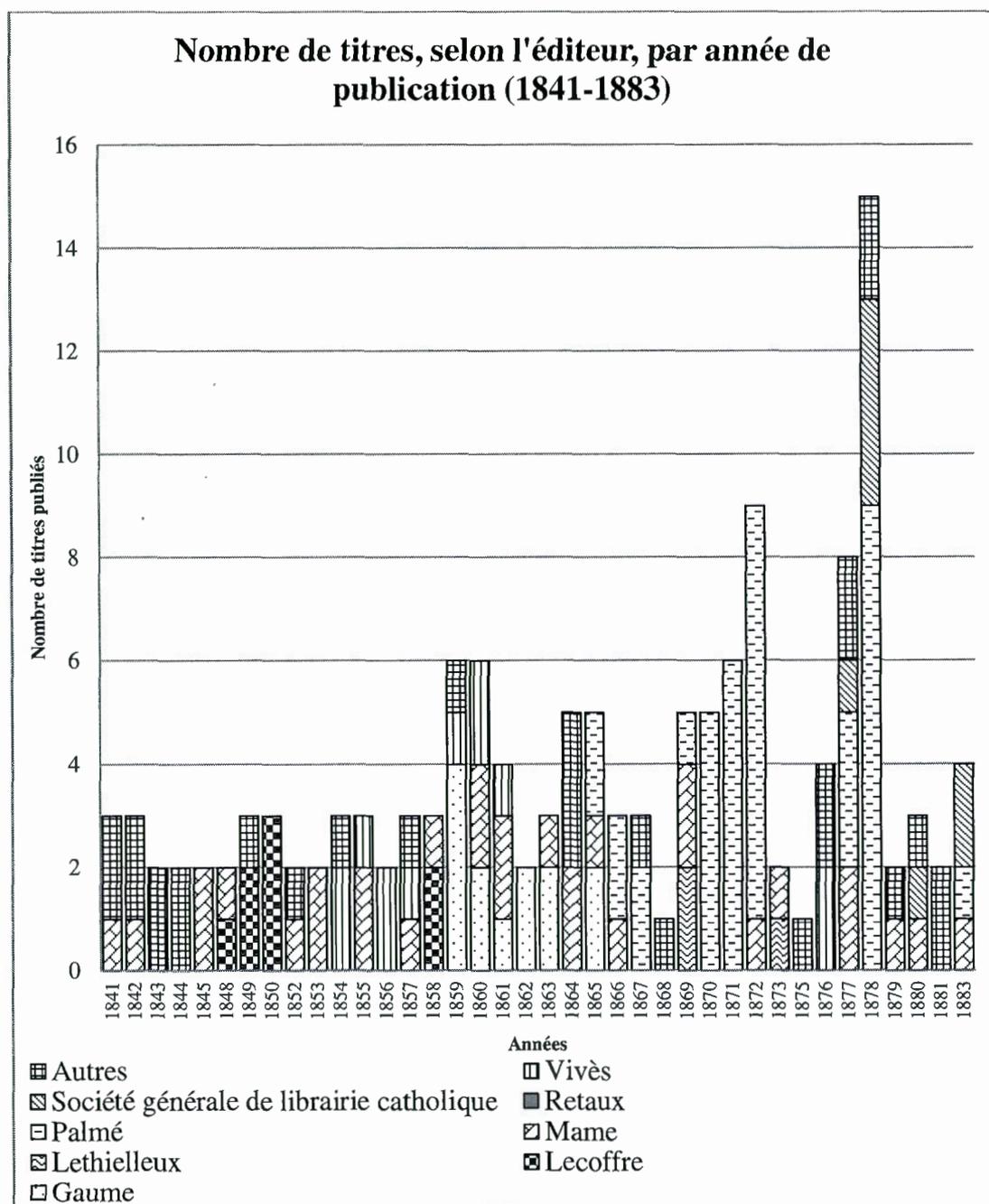
Louis Veillot, un nouvel écrivain au début des années 1840, fait affaire avec quelques éditeurs publiant généralement un nombre limité de ses ouvrages. Ce n'est qu'à la fin de cette décennie que Lecoffre s'impose. L'entreprise réunit justement à ce moment les partisans de la liberté de l'enseignement, une cause défendue par Veillot<sup>30</sup>. Les ouvrages qui s'y retrouvent, comme *L'esclave Vindex* (1849), sont généralement peu fréquents au sein du corpus et ne sont pas réédités avant les *Œuvres complètes* 80 ans plus tard<sup>31</sup>. Vivès prend le relais entre 1854 et 1856 en publiant essentiellement des essais et la première série des mélanges, avant de disparaître de la publication de Veillot en 1862. Mame, qui apparaît dès 1841, est sans doute l'éditeur qui dure le plus longtemps en publiant tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut dire que les titres publiés par cette firme ont été réédités à de nombreuses reprises.

<sup>29</sup> Si le nombre obtenu ici n'est pas identique à celui des dates de publication (figure 2), c'est que les titres coédités n'ont pas été doublés pour cette dernière analyse et que certaines fiches des catalogues consultés ne renseignent que sur l'éditeur, sans mentionner la date de publication. De plus, deux ouvrages ne donnent aucun renseignement sur l'éditeur et la date de publication.

<sup>30</sup> Savart, *op. cit.*, p.149.

<sup>31</sup> Par exemple, *L'esclave Vindex* n'est disponible qu'en trois exemplaires dans trois bibliothèques différentes, sans compter les *Œuvres complètes*. Les livres de Veillot publiés chez Lecoffre sont disponibles dans seulement cinq bibliothèques, mais la moitié des ouvrages sont conservés à BAnQ.

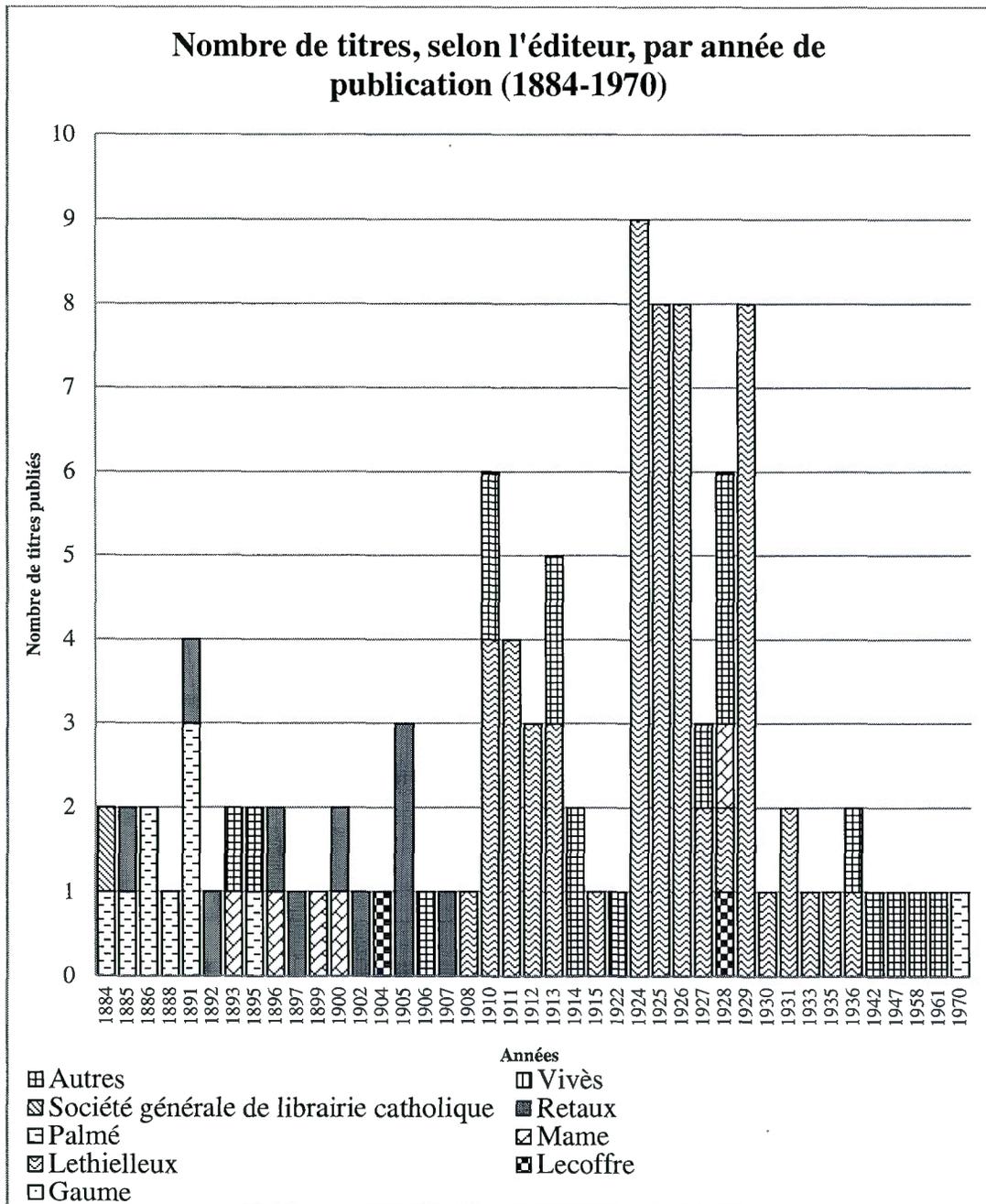
Figure 4



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014<sup>32</sup>.

<sup>32</sup> Il peut arriver qu'il n'y ait aucune publication pour une année donnée, d'où l'absence de quelques dates pour les figures 4 et 5.

Figure 5



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

Néanmoins, la maison d'édition est plus active dans la publication des œuvres de Veillot entre 1841 et 1866. La maison Gaume, dirigée par la famille d'un évêque prêchant le retrait des œuvres païennes dans l'enseignement au profit de livres catholiques<sup>33</sup>, publie plusieurs des ouvrages répertoriés entre 1859 et 1865. Cette cause, le gaumisme, est aussi défendue par Veillot à ce moment. Rappelons ici que toutes ces entreprises défendent, par l'imprimé, la cause catholique.

Palmé, puis la Sglc, succèdent à ces deux dernières maisons à partir de 1865, et ce, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le déclin de l'éditeur dans la publication de Veillot s'amorce d'ailleurs dans les années 1890<sup>34</sup>. L'édition de 1970 de *La guerre et l'homme de guerre* (1855) lui est également associée. Il s'agit certainement d'une erreur des catalogues de bibliothèque puisque l'éditeur est alors disparu depuis longtemps. Même si quelques autres livres de Veillot sont publiés ultérieurement, je rappelle que l'année 1970 a été choisie pour clôturer cette étude<sup>35</sup>. Une autre entreprise, Retaux, se démarque au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Elle publie des livres de Veillot entre le retrait de Palmé et l'entrée en scène du dernier éditeur important de l'écrivain, Lethielleux. Ainsi, à partir de 1908, 58 des 77 ouvrages publiés portent la marque de cette maison. Les 38 autres maisons d'édition sont présentes tout au long de la période étudiée. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elles sont surtout impliquées dans les années 1840 et dans les années 1860. Disséminées dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, elles publient quatre ouvrages en 1927-1928 et sont liées à cinq des sept livres publiés après 1936.

Une analyse plus fine des fiches de catalogue révèle que chaque nouvel éditeur récupère les anciens titres de Veillot. Ainsi, les firmes semblent avoir accès à l'ensemble du catalogue de l'auteur, ce qui facilite probablement la réédition des œuvres plus anciennes. Assurément, l'essentiel de la carrière littéraire de Veillot est marqué par un grand nombre d'éditeurs qui se remplacent rapidement. La période

<sup>33</sup> Manon Brunet, « Les réseaux gaumistes constitutifs du réseau littéraire québécois du XIX<sup>e</sup> siècle », *Globe*, vol.7, no 1, 2004, p.147-180.

<sup>34</sup> Savart, *op. cit.*, p.181.

<sup>35</sup> *Supra*, p.34.

suisant son décès en 1883 voit un relatif ralentissement de cette succession d'entreprises. En effet, Palmé, puis la Sglc, dominent la dernière partie du siècle, avant l'arrivée de Lethielleux à la fin des années 1900.

Comme il n'est pas rare que quelques éditeurs se partagent, au fil des décennies, un même titre, on a pu voir une séquence somme toute bien ordonnée d'entreprises. Néanmoins, le grand nombre d'éditeurs relevés pourrait montrer que Veillot est considéré comme un écrivain important dans le milieu du livre puisque plusieurs maisons d'édition publient ses œuvres. Ainsi, la notoriété de l'écrivain aurait pu lui permettre de bénéficier d'un plus grand pouvoir d'attraction auprès d'elles. Cela est d'autant plus vrai qu'étant journaliste, il bénéficie d'une plus grande indépendance puisqu'il a recours à sa tribune de *L'Univers* pour écrire et se faire connaître. Enfin, le fait que ce défenseur de la foi catholique se tourne vers des entreprises qui militent comme lui pourrait donner à Veillot un prestige supplémentaire dans ce milieu et constitue une voie privilégiée pour diffuser ses idées. Un autre trait révélé par l'analyse des éditeurs de Veillot est qu'une poignée d'entre eux a publié près des trois quarts des titres à travers les années. On a également pu voir qu'au moins un éditeur, Mame, diffuse les livres du polémiste en fonction d'un lectorat plus jeune.

### 2.3 Une place pour chaque livre : Veillot dans les bibliothèques

Louis Veillot est donc un écrivain prolifique et fréquemment réédité. Ces constatations ont été possibles parce que les catalogues actuels de plusieurs bibliothèques sont riches en œuvres de l'écrivain. Il convient donc de se pencher plus spécifiquement sur leur « offre Veillot ». Avant d'aller plus loin, quelques explications sur le contenu général des bibliothèques s'imposent. Marcel Lajeunesse a montré que l'Œuvre des Bons Livres propose surtout, en 1845, des livres religieux. La place de ce type d'ouvrages décline dès les années 1850. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,

la bibliothèque est essentiellement vouée aux humanités et aux lettres<sup>36</sup>. Isabelle Ducharme, quant à elle, a étudié les catalogues de la bibliothèque du collège Sainte-Marie. Elle constate une augmentation du nombre d'auteurs français et canadiens, explicable par leur étude en classe. C'est aussi un but pédagogique qui fait entrer les livres de type mélanges sur les rayons. Enfin, Ducharme souligne que la montée du roman au XIX<sup>e</sup> est aussi visible dans l'offre de cette bibliothèque<sup>37</sup>.

### 2.3.1 Répartition du « corpus Veillot » dans les bibliothèques à l'étude

Sur les dix catalogues courants consultés, sept ont un nombre de livres se rapprochant de la moyenne de 75,7 livres par institution (figure 6). Si l'Université de Montréal et le séminaire de Nicolet en détiennent un peu moins, c'est vraisemblablement en raison de l'absence de quelques tomes des *Œuvres complètes*. Trois autres bibliothèques se distinguent du lot. D'abord, même si le cégep de Trois-Rivières possède moins de livres de Veillot, il est l'un des rares établissements collégiaux à posséder un tel nombre d'ouvrages. Leur collection, qui provient notamment du séminaire Saint-Antoine, un noviciat franciscain fondé en 1892<sup>38</sup>, pourrait expliquer le phénomène. En effet, toutes les bibliothèques collégiales n'ont pas nécessairement eu la possibilité d'hériter d'un corpus si ancien. Le Grand Séminaire de Montréal, fondé en 1840, rassemble un nombre restreint d'ouvrages, mais en conserve plus que d'autres institutions d'enseignement supérieur laïques<sup>39</sup>. Par ailleurs, l'établissement sulpicien ne possède, sauf une exception, que des ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle. Le fait que les *Œuvres complètes* soient absentes réduit donc le nombre d'ouvrages qui y sont conservés. Il est aussi possible de croire que d'autres ouvrages de la Compagnie de Saint-Sulpice se trouvent aujourd'hui à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Celle-ci a hérité de deux collections : celle de la Bibliothèque Saint-Sulpice et celle de la Ville de Montréal.

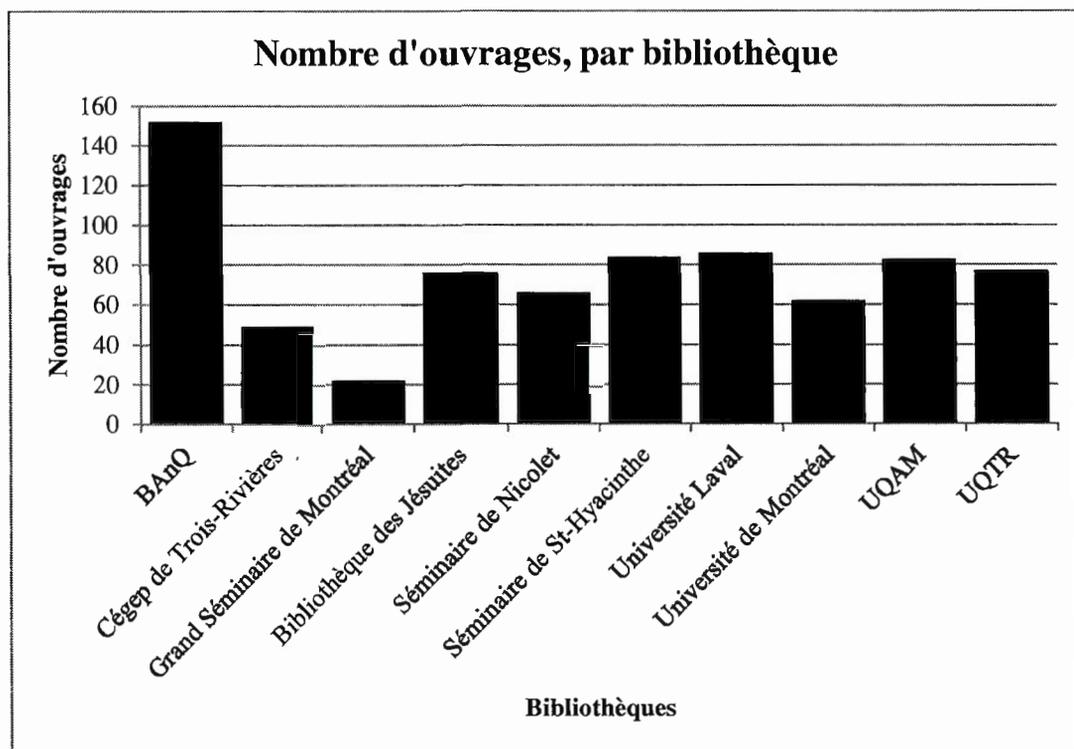
<sup>36</sup> Lajeunesse, *op. cit.*, p.38, p.166 et p.192.

<sup>37</sup> Ducharme, *loc. cit.*, p.259-261.

<sup>38</sup> Lucien Labelle, « Du Collège Séraphique de la rue Laviolette au Séminaire Saint-Antoine des Côteaux », *Études d'histoire religieuse*, vol. 57, 1990, p.111.

<sup>39</sup> Dans la mesure où la théologie peut faire partie de l'enseignement supérieur.

Figure 6



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

Cette double provenance semble influencer son « corpus Veillot » puisque 37 % des titres apparaissent à au moins trois reprises. La bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), quant à elle, étonne puisque ses composantes sont toutes fondées assez tardivement<sup>40</sup>. De plus, 80 % des ouvrages sont tirés des *Œuvres complètes*, tandis que 17 % des autres datent du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré quelques distorsions, les bibliothèques étudiées conservent généralement un nombre semblable d'ouvrages.

Cela dit, au sein de l'ensemble des bibliothèques étudiées, toutes les œuvres de Veillot n'ont pas une place égale. Ainsi, chaque titre est présent en moyenne 7,8 fois pour les dix institutions. Néanmoins, on retrouve en moyenne 22 exemplaires des 15 œuvres du polémiste les plus souvent rencontrées dans l'ensemble des

<sup>40</sup> Il s'agit du Centre d'études universitaires et de l'École normale Maurice-Lenoblet-Duplessis.

bibliothèques étudiées<sup>41</sup>. Pour *Le parfum de Rome* (1861), l'ouvrage le plus populaire, 37 livres ont été repérés. Les *Œuvres complètes* ont un rôle important dans ces données puisqu'elles ajoutent au moins un exemplaire supplémentaire par institution pour les titres qui y sont rassemblés<sup>42</sup>. En revanche, 23 des 97 titres du corpus n'ont été répertoriés qu'une seule fois. À l'exception du cégep de Trois-Rivières et de la Bibliothèque des Jésuites située au collège Brébeuf, tous les autres établissements détiennent au moins un *opus* « exclusif ». Puisqu'une fraction de l'œuvre de l'écrivain français est largement répandue, les livres plus populaires de Veillot, plus accessibles, pourraient être plus facilement l'objet de discussions entre ses lecteurs.

### 2.3.2 Sur la piste des *ex-libris*

Jusqu'à maintenant, on a pu voir le nombre de livres conservés en 2013-2014 dans les bibliothèques. Le recours aux catalogues courant permet aussi de connaître l'histoire des volumes, qu'on peut retrouver facilement en bibliothèque, contrairement aux catalogues d'époque. Ainsi, même si les dates d'acquisition sont inconnues, l'analyse des *ex-libris* permet de découvrir une partie de l'itinéraire des livres. C'est aussi l'occasion de voir comment des bibliothèques peuvent se distinguer dans l'offre du corpus d'un même auteur. Pour ce faire, les « collections Veillot » de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et de la Bibliothèque des Jésuites<sup>43</sup> ont été consultées.

À l'Université de Montréal, la vaste majorité des ouvrages provient de sources extérieures. Il faut dire qu'avant la fin des années 1940, la bibliothèque est

<sup>41</sup> Voir tableau 1, p.71.

<sup>42</sup> Rappelons que l'Université de Montréal et le séminaire de Nicolet ne conservent pas tous les tomes des *Œuvres complètes* et qu'un peu moins de la moitié des titres sont inclus dans celles-ci. Il faut souligner que les quelques ouvrages de correspondance et de mélanges ne reprennent pas toujours les mêmes textes et n'ont pas été considérés comme étant inclus dans les *Œuvres complètes* pour cette partie de l'analyse.

<sup>43</sup> À ne pas confondre avec l'institution de Québec, qui est une bibliothèque municipale publique.

chichement pourvue en livres<sup>44</sup>. Ainsi, quatre documents portent une trace de leur passage au sein de l'institution alors qu'elle est une succursale de l'Université Laval (1878-1919). Le séminaire Sainte-Croix fournit également 12 livres. 20 autres ouvrages sont clairement identifiés par un *ex-libris* comme étant des dons, notamment de Léo Pariseau et de Joseph-Édouard Perreault. En outre, six documents portent un autographe, mais sans porter l'*ex-libris* du don. Par exemple, un exemplaire du *Droit du seigneur au Moyen Âge* (1854) est signé par JA Chapleau en date du premier janvier 1868 et a par la suite passé par les rayons de la bibliothèque de l'Université Laval à Montréal. L'analyse des *ex-libris* permet également de constater que certains dons remontent à quelques décennies. Par exemple, quelques livres ayant été laissés par Marie Gill, notamment *Le lendemain de la victoire* (1849), ont été empruntés à la bibliothèque universitaire aussi tôt qu'en 1954. Cela signifie que l'institution s'est vue offrir des livres de Veillot avant le milieu des années 1950.

La situation est un peu différente à l'UQAM puisque 28 ouvrages proviennent du collège Sainte-Marie. L'École normale Jacques-Cartier a aussi fourni *De quelques erreurs sur la papauté* (1854). Six volumes proviennent du collège Marguerite-Bourgeoys, dont trois sont signés par le prêtre J.-Georges Gauthier. De plus, deux ouvrages mentionnent «BNQ élagué», dont *Les odeurs de Paris* (1866), qui est également signé par Thomas Chapais. Cela indique que des livres ont pu être échangés entre institutions. C'est le cas d'un exemplaire de *Rome et Lorette* (1841), signé par R.P. J.R. Rossiter, du collège Sainte-Marie, qui porte également un *ex-libris* de la Bibliothèque gratuite Bleury. Les dons ne sont pas clairement indiqués à l'UQAM, mais 15 documents portent seulement une trace de leur passage chez un particulier, notamment Claude Robillard et Paul Lemonde. La différence majeure entre les deux universités est que l'UQAM possède une partie non négligeable de volumes provenant de ses constituantes.

---

<sup>44</sup> Hélène-Andrée Bizier, *L'Université de Montréal. La quête du savoir*, Montréal, Libre Expression, 1993, p.80-81, p.125, p.175.

La Bibliothèque des Jésuites suggère un autre modèle : 33 des 34 livres laissant un indice de leur provenance ont passé par les œuvres de l'Immaculée-Conception, que ce soit la bibliothèque paroissiale ou le scolasticat<sup>45</sup>. Cela dit, quatre ouvrages ont aussi transité par le Saint Dunstan College de Charlottetown, un autre établissement jésuite. De plus, un exemplaire de *Corbin et d'Aubecourt* (1846) porte une marque de la Bibliothèque Saint-Pierre-Goupil de Ville-Jacques-Cartier. Enfin, une signature illisible datée de 1952 apparaît sur un exemplaire des *Couleuvres* (1869). La « collection Veillot » de la Bibliothèque des Jésuites semble donc plus homogène que celle des deux autres quant à la provenance des volumes. C'est une distinction importante puisque de nombreux ouvrages des deux universités sont arrivés sur les rayons au gré des donations qui reflètent d'abord l'intérêt des « premiers » acquéreurs<sup>46</sup>. Les dons et acquisitions de particuliers illustrent néanmoins une réalité importante. La diffusion de Veillot dépasse la seule offre des bibliothèques. En effet, des membres de l'élite canadienne-française, bien souvent formés dans les collèges classiques et les universités, ont possédé quelques livres du polémiste catholique. On sait aussi que des bibliothèques ont donné la possibilité aux élèves de lire l'auteur français. Encore faut-il cultiver le désir de le lire. Comment ces institutions s'y sont-elles prises?

#### 2.4 Louis Veillot, un écrivain jeunesse?

On l'a vu plus tôt, l'éditeur catholique Mame a considéré Veillot comme un auteur destiné à sa clientèle jeune. Toutefois, cela ne va pas de soi puisque l'écrivain ne s'adresse à aucun public en particulier. Ce faisant, un moyen qui aurait pu être mis en œuvre dans les bibliothèques pour faire lire ses œuvres est la sélection de lectures intéressantes. Pour les identifier, l'analyse des genres littéraires a été retenue. Cette méthode donne une occasion de constater certaines distinctions entre les

<sup>45</sup> La Bibliothèque des Jésuites est en fait la collection des pères jésuites longtemps conservée à l'Immaculée-Conception sur la rue Rachel à Montréal.

<sup>46</sup> Une part d'arbitraire demeure donc dans le choix des bibliothèques dans la mesure où les dons ne reflètent pas nécessairement l'orientation des institutions.

bibliothèques. Avant tout, cela permet de découvrir que certains genres se révèlent plus populaires que d'autres. Ces genres sont au nombre de sept : la biographie, la correspondance, l'essai, le mélange, la poésie/fiction, la préface/introduction et le récit de voyage.

#### 2.4.1 Des titres populaires

Une première façon d'étudier ce phénomène est l'analyse des titres les plus nombreux dans les bibliothèques. Le tableau 1 montre le nombre d'exemplaires des 15 titres les plus fréquemment rencontrés dans l'ensemble du corpus. D'abord, quatre des cinq premiers ouvrages sont des récits de voyage. Le cinquième récit de voyage, *Les Français en Algérie* (1845) n'est pas dans le peloton de tête, mais il est disponible en 15 exemplaires.

Tableau 1

<b>Nombre d'ouvrages les plus fréquemment rencontrés</b>		
Titres les plus fréquents	Genre	Nombre d'ouvrages
<i>Le parfum de Rome</i>	Récit de voyage	37
<i>Les pèlerinages de Suisse</i>	Récit de voyage	30
<i>Rome et Lorette</i>	Récit de voyage	30
<i>Le droit du seigneur au Moyen Âge</i>	Essai	24
<i>Les odeurs de Paris</i>	Récit de voyage	22
<i>Corbin et d'Aubecourt</i>	Poésie/fiction	21
<i>Agnès de Lauvens</i>	Biographie	19
<i>La guerre et l'homme de guerre</i>	Essai	19
<i>L'honnête femme</i>	Poésie/fiction	19
<i>Paris pendant les deux sièges</i>	Essai	19
<i>Pierre Saintive</i>	Poésie/fiction	19
<i>La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ</i>	Biographie	18
<i>Les libres penseurs</i>	Essai	18
<i>Ça et là</i>	Poésie/fiction	17
<i>Molière et Bourdaloue</i>	Essai	17

Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

Le sixième et dernier livre de ce genre est une traduction italienne du *Parfum de Rome* (1861). Le fait que presque tous les récits de voyage soient possédés en plusieurs exemplaires, plus que les livres de tout autre genre, illustre d'emblée la position prééminente de ce type d'écrits dans les bibliothèques. Il faut souligner la présence au sein du peloton de tête du *Droit du seigneur au Moyen Âge* (1854). Son côté historique fortement développé, et donc instructif en contexte scolaire, pourrait contribuer à le hisser à ce rang. Quatre autres essais font partie de ce classement. Deux autres essais sont plus politiques ou historiques, tandis que le dernier, *Molière et Bourdaloue* (1865), relève de l'analyse littéraire. C'est en outre un des seuls ouvrages recensés de Veillot portant sur un thème plus artistique, avec *Études sur Victor Hugo* (s.d.) et l'introduction d'une série contenant les œuvres de Donoso Cortès (s.d.). Deux biographies parmi les 13 répertoriées se faufilent dans le classement, dont une « vie » de Jésus (1864). Enfin, quatre livres de poésie ou de fiction y apparaissent, dont trois romans qui abordent le thème de la conversion. *Çà et là* (1859), quant à lui, est un recueil de nouvelles. Compte tenu de sa position dans les livres ayant le plus grand nombre d'exemplaires conservés, le récit de voyage s'impose comme un genre prédominant dans le « corpus Veillot » offert au Québec.

#### 2.4.2 Des genres adaptés aux jeunes

Pourtant, un bref regard jeté au tableau 2 montre que le genre de prédilection de Veillot est l'essai puisqu'environ le tiers des titres recensés y sont associés. Les autres genres, notamment le récit de voyage, ne bénéficient pas d'un nombre si élevé d'œuvres. D'emblée, on semble discerner un écart entre les genres écrits par Veillot et ceux qui sont les plus fréquents dans les bibliothèques. Qu'en est-il réellement de cette popularité des genres? Pour l'établir, le nombre d'ouvrages possédés par les bibliothèques pour chaque genre a été comptabilisé. La même opération a été effectuée pour établir le nombre de titres uniques par genre. Le quotient obtenu par la division du nombre d'ouvrages par genre par le nombre de titres par genre indique combien il y a, en moyenne, d'exemplaires par titre pour un genre donné (tableau 2).

Un résultat plus élevé signifie qu'un genre est plus fréquent dans les bibliothèques. Les pourcentages de titres et de livres par genre ont été ajoutés afin de donner une meilleure idée de la place de chaque genre dans le corpus et dans la production littéraire de Veillot. Enfin, seulement quatre titres sont de genre inconnu, puisqu'ils n'ont pas pu être consultés.

Tableau 2

<b>Nombre et proportion d'ouvrages et de titres, par genre</b>					
Genre	Nombre d'ouvrages	Proportion d'ouvrages	Nombre de titres	Proportion de titres	Nb d'ouvrages/nb de titres
Biographie	93	12,3 %	13	13,4 %	7,2
Correspondance	45	5,9 %	9	9,3 %	5,0
Essai	255	33,7 %	30	30,9 %	8,5
Mélanges	83	11,0 %	16	16,5 %	5,2
Poésie/fiction	130	17,2 %	13	13,4 %	10,0
Préface/intro	11	1,5 %	6	6,2 %	1,8
Récit de voyage	135	17,8 %	6	6,2 %	22,5
Inconnu	5	0,7 %	4	4,1 %	1,3
Total	757	100,0 %	97	100,0 %	7,8

Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

Le récit de voyage s'avère encore, et de loin, le plus populaire. Attrayant pour la jeunesse puisqu'il fait découvrir de nouveaux horizons tout en apportant une dose d'exotisme, il offre en outre une lecture moins abstraite. En effet, ce genre combine le contenu de l'essai et la forme d'une fiction. Par exemple, Veillot introduit parfois des personnages fictifs en forme d'allégorie pour mieux condamner la modernité et le libéralisme. C'est notamment le cas du *Parfum de Rome* (1861), où Coquelet, antithèse de l'auteur, accompagne Veillot à Rome. De plus, il combine plusieurs voyages pour en faire un seul récit. L'écrivain, qui s'inspire de ses différentes visites dans la Ville éternelle, raconte dans ce livre un seul périple.

Les œuvres de poésie et de fiction sont également très bien représentées au sein du corpus. Tout comme le récit de voyage, la poésie et la fiction permettent la découverte des réflexions de Veillot dans un cadre narratif qui pourrait être plus attirant pour les lecteurs. De plus, l'engouement pour le roman et l'ardeur du clergé québécois à mettre de l'avant la bonne lecture pourraient contribuer à la popularité de ces genres de livre<sup>47</sup>. L'éditeur joue un rôle particulier en sélectionnant des livres de fiction spécifiquement mis à la disposition des jeunes<sup>48</sup>, ce qui pourrait éclairer le choix des bibliothèques. De plus, les images pourraient également mettre certains ouvrages à l'avant-plan. Par exemple, certaines éditions des romans *Corbin et d'Aubecourt* (1846) et *Pierre Saintive* (1840) bénéficient d'une iconographie liée au récit et fortement religieuse pour le second livre<sup>49</sup>. Les récits de voyage sont aussi illustrés à l'occasion.

L'essai et la biographie ne se distinguent pas quant au rapport entre le nombre d'ouvrages conservés dans les bibliothèques et le nombre de titres écrits par Veillot. L'essai permet de découvrir l'essence de la pensée ultramontaine du polémiste et pourrait constituer un exemple et une source pour les étudiants afin de développer un argumentaire catholique. La biographie, quant à elle, permet de faire connaître certains personnages catholiques peut-être plus obscurs. En outre, un des ouvrages les plus fréquents, *Agnès de Lauvens* (1842), est enrichi de quelques illustrations<sup>50</sup>.

Les ouvrages de correspondance et de mélanges sont moins diffusés sans être pour autant en marge du « corpus Veillot » des bibliothèques. Il faut souligner par contre que plusieurs titres viennent souvent en quelques volumes, ce qui pourrait limiter les achats en raison de leur coût possiblement élevé. Aussi, quelques tomes de correspondance sont en fait des études sur Veillot qui incluent plusieurs lettres du

<sup>47</sup> Lajeunesse, *op. cit.*, p.27; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p.75; Ducharme, *loc. cit.*, p.249 et p.266.

<sup>48</sup> Christian Amalvi, « Les livres de la maison Mame, supports de la doctrine du catholicisme social, de 1830 à 1880? », dans Boulaire (dir.), *op. cit.*, p.131-134.

<sup>49</sup> *Corbin et d'Aubecourt*, coédité par Lethielleux et Paillart en 1869 et *Pierre Saintive*, publié chez Mame en 1845.

<sup>50</sup> C'est le cas de l'édition de 1896 publiée chez Mame.

polémiste, ce qui augmente le nombre d'ouvrages. L'intérêt de ces deux genres serait notamment une meilleure connaissance de l'auteur<sup>51</sup>. De plus, le tiers des ouvrages de correspondance sont en fait des lettres à ses amies. L'écrivain deviendrait ainsi un exemple édifiant de saines relations avec la gent féminine, un enjeu de tous les instants dans les collèges et universités<sup>52</sup>. Les mélanges ont le grand mérite de pallier la dégradation des journaux, le média par lequel Veillot s'est illustré. De plus, certains ouvrages de ce genre rassemblent, à l'instar de *Ce que c'est qu'un curé* (s.d.), quelques articles sous une thématique particulière. Surtout, il serait demeuré inconcevable, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de ne pas posséder ses textes journalistiques<sup>53</sup>. D'ailleurs, chacune des bibliothèques analysées conserve des mélanges. Enfin, la poignée de préfaces et d'introductions signées par Veillot montre que l'auteur bénéficie d'une notoriété assez grande pour présenter un autre ouvrage catholique. Tous les genres pourraient être liés à la mission des établissements d'enseignement. En effet, une lecture même superficielle des livres de Veillot montre que les thèmes de la foi et de la papauté sont omniprésents. Néanmoins, la forte surreprésentation des récits de voyage et des œuvres de poésie et fiction reste le trait marquant de l'offre des livres de Veillot dans les bibliothèques.

---

<sup>51</sup> Plusieurs manuels scolaires recommandent la lecture de la correspondance de Veillot, à la fois pour le style et pour la forme épistolaire, mais aussi pour mieux connaître l'homme. Le prochain chapitre approfondira cette question. Par exemple, Jean Suberville, *Théorie de l'art et des genres littéraires*, Paris, Édition de l'École, 1955, p.397.

<sup>52</sup> Louise Bienvenue et Christine Hudon, « Entre franche camaraderie et amours socratiques. L'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques, 1870-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.57, no 4, 2004, p.481-507; *Id.*, « À la fois absentes et obsédantes. Les femmes et la sexualité dans l'univers collégial », dans Louise Bienvenue et al. (dir.), *Le collègue classique pour garçon. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, p.283-300. Alors que les autorités collégiales souhaitent limiter les contacts avec les femmes, la situation universitaire suggère un problème différent. En effet, les étudiants ont de la difficulté à voir leurs consœurs comme des étudiantes à part entière. Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même. Les étudiants montréalais, 1895-1960*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, 290p.

<sup>53</sup> Les mélanges sont même une lecture suggérée dans certains manuels, comme celui d'Albert Dion, *Théorie et pratique de l'art d'écrire*, Québec, L'Événement, 1911, p.194.

#### 2.3.4 À chaque bibliothèque ses genres

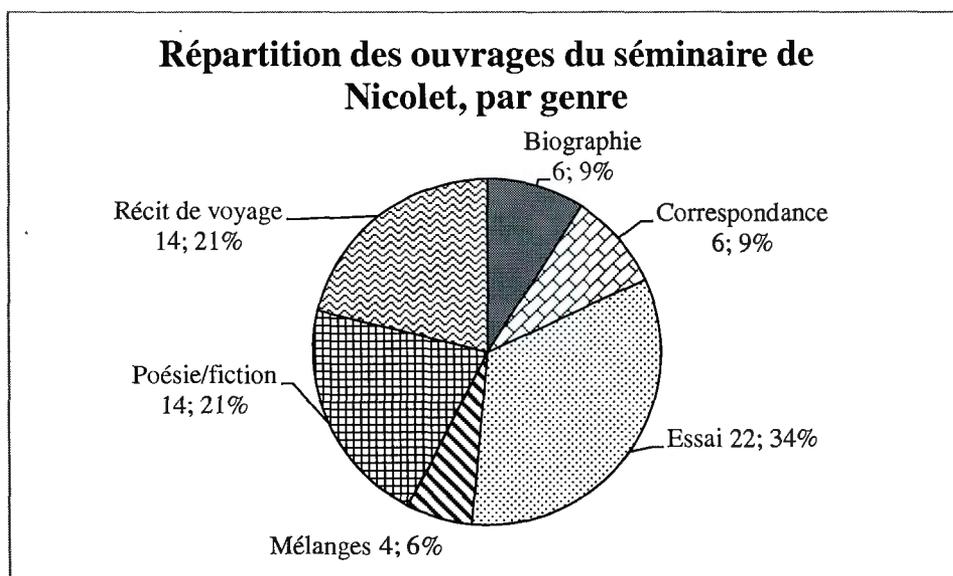
Le portrait des genres brossés jusqu'à maintenant a visé à identifier les grandes tendances dans l'offre des livres de Veillot. Cependant, malgré des objectifs religieux et pédagogiques partagés, les bibliothèques n'ont pas des profils identiques. En effet, chacune n'offre pas les mêmes genres dans une proportion similaire. Des usagers différents, en âge et en bagage intellectuel, pourraient expliquer ces divergences, tout comme la situation financière des institutions<sup>54</sup>. Ainsi, la comparaison entre des établissements similaires permet de mieux faire ressortir les spécificités quant aux genres des livres de Veillot<sup>55</sup>. Rappelons que cette analyse a été constituée à partir des catalogues actuels et ne tient pas compte de titres qui auraient pu être élagués. En outre, la place de Veillot dans ces institutions par rapport à d'autres auteurs n'a pas été étudiée. Pour cette analyse, les préfaces/introductions et les livres de genre inconnus ont été retirés puisqu'ils sont marginaux dans le corpus et qu'une partie des bibliothèques consultées n'en possèdent tout simplement pas.

---

<sup>54</sup> Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978; Claude Lessard, *Le Séminaire de Nicolet, 1803-1969*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1980, p.67; Bizier, *op. cit.*, p.70-71.

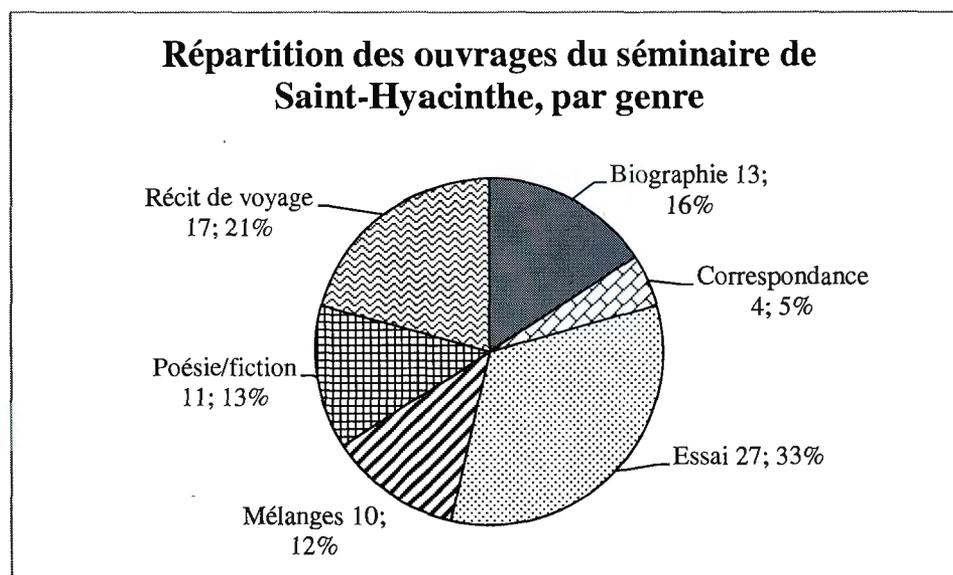
<sup>55</sup> On peut se rapporter au tableau 2 de la page 73 afin de voir la place occupée par chaque genre dans l'ensemble du corpus.

Figure 7



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

Figure 8



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

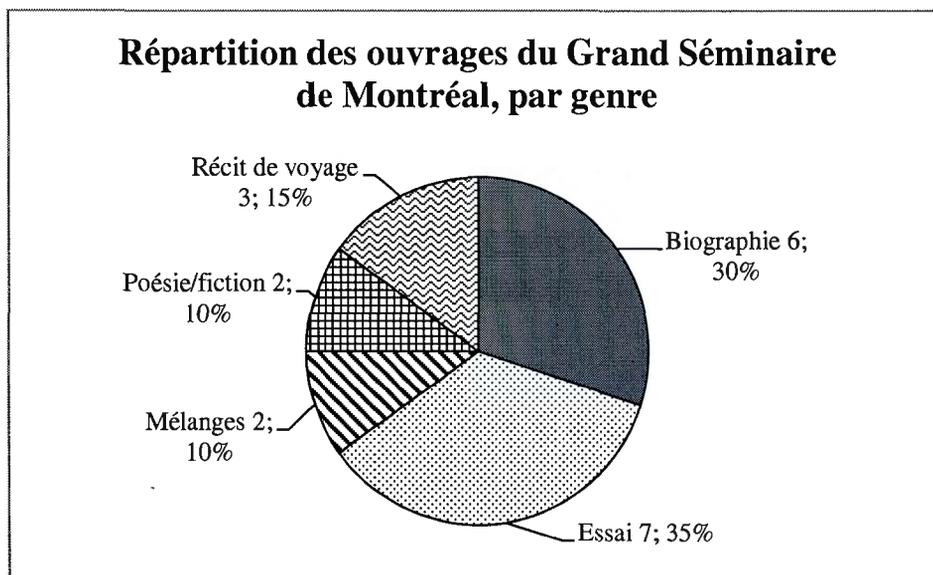
Tout d'abord, examinons les bibliothèques des séminaires de Nicolet et de Saint-Hyacinthe (figures 7 et 8), deux collèges fondés au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle. La correspondance et la poésie/fiction occupent une grande place à Nicolet, tout comme le récit de voyage. Ce dernier genre est également prédominant à Saint-Hyacinthe. Comme le récit de voyage pourrait avoir été privilégié justement pour son intérêt auprès des jeunes, il n'est guère surprenant que ces deux collèges en possèdent davantage. L'établissement maskoutain détient aussi une bonne collection de biographies. Ce genre a l'avantage, tout comme le récit de voyage et la fiction, d'enrober les positions ultramontaines de l'auteur dans un contenu plus attrayant pour les élèves. De plus, ce collègue est un des bastions de l'ultramontanisme<sup>56</sup>. Par contre, le séminaire de Nicolet néglige davantage les biographies. Il s'agit d'une différence importante entre deux institutions semblables. Les mélanges sont également moins offerts à Nicolet. À Saint-Hyacinthe, c'est plutôt la correspondance qui est mise de côté. La plus faible proportion d'ouvrages de poésie et de fiction est à souligner. D'autres auteurs auraient pu être jugés plus formateurs, quitte à être moins sûrs d'un point de vue catholique<sup>57</sup>. Les séminaires de Nicolet et de Saint-Hyacinthe sont donc assez différents, mais ils se rejoignent sur le récit de voyage et sur les essais.

---

<sup>56</sup> Diane LeBlanc, *Le Séminaire de Saint-Hyacinthe. Deux siècles d'histoire, 200 ans d'éducation, 1811-2011*, Saint-Hyacinthe, Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe, 2011, p.77-78 et p.84.

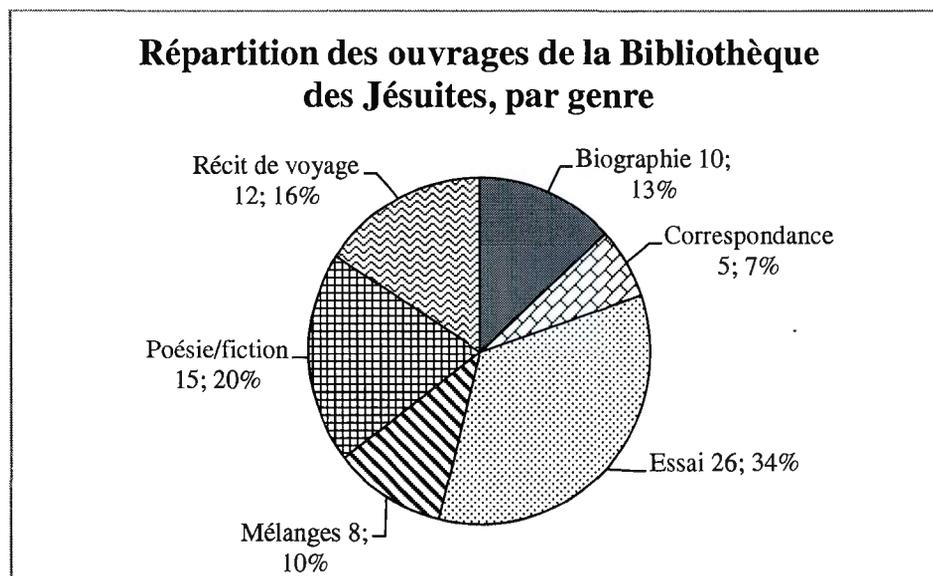
<sup>57</sup> Les manuels du XX<sup>e</sup> siècle intègrent de nombreux auteurs pouvant être considérés comme suspects, notamment Mirabeau et Musset. La question du contenu des manuels sera approfondie dans le prochain chapitre. Par exemple, Albert Dion, *Théorie et pratique de l'art d'écrire*, Québec, L'Événement, 1911, 284p. Claude Corbo, dans son ouvrage sur la vision qu'ont les professeurs du cours classique, montre bien que les pédagogues jésuites préfèrent pourtant, et de loin, les auteurs catholiques et moraux après la Deuxième Guerre mondiale. *Op. cit.*, p.204-205.

Figure 9



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

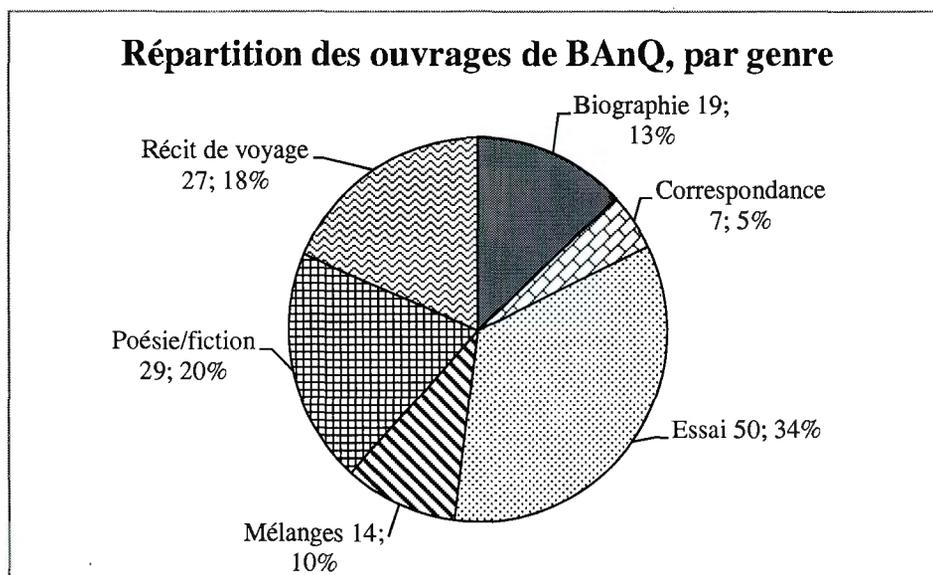
Figure 10



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

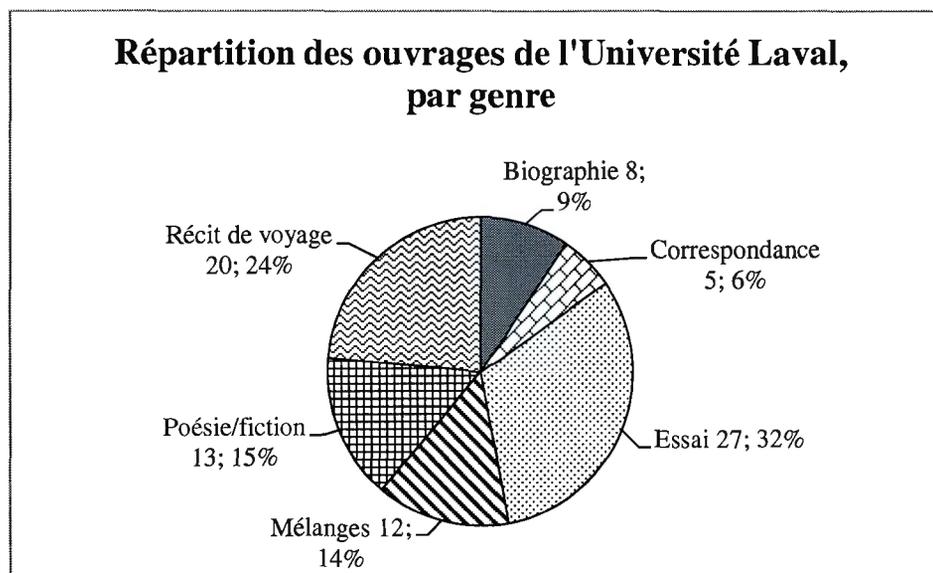
La comparaison entre le Grand Séminaire de Montréal, dirigé par les Sulpiciens, et la Bibliothèque des Jésuites (figures 9 et 10) permet de situer deux institutions vouées à la formation de prêtres ou de pères, pour les seconds. Le Grand Séminaire privilégie, et de loin, le genre biographique. Pour cet établissement, ces lectures pourraient donner l'occasion de faire découvrir des modèles de piété pour les futurs prêtres, d'autant plus que son corpus Veillot est pour le moins réduit. La Bibliothèque des Jésuites possède davantage de correspondance et de poésie/fiction. À cet égard, elle se distingue de son pendant sulpicien tout en ressemblant au séminaire de Nicolet. Ainsi, les Jésuites favorisent des genres mettant d'une part plus en valeur l'écrivain et d'autre part des œuvres plus propices au délassement. D'ailleurs, il faut souligner l'absence de la correspondance au Grand Séminaire et la sous-représentation de la poésie/fiction. Chez les Jésuites, les mélanges et les récits de voyage sont moins populaires. Ce dernier genre est peut-être moins pertinent à la formation intellectuelle et littéraire de religieux. Au sein du « catalogue Veillot », les deux institutions divergent donc grandement. Les Jésuites avaient-ils une préférence pour ce personnage? Ces différences pourraient aussi s'expliquer par des cultures communautaires distinctes puisque les Sulpiciens et les Jésuites ne partagent pas nécessairement la même philosophie et la même perspective théologique. Les objectifs littéraires pourraient donc légèrement différer.

Figure 11



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

Figure 12



Source : données compilées par l'auteur à partir des catalogues des dix bibliothèques recensées en 2013-2014.

Les composantes de BAnQ et l'Université Laval (figures 11 et 12) ont en commun des lectorats variés provenant de divers milieux et de riches collections des œuvres Veillot. BAnQ possède ainsi de nombreux recueils de poésie et des fictions, ce qui n'est peut-être pas sans rapport avec le mandat de l'Œuvre des Bons Livres, qui devait présenter des lectures saines à un large public. La Bibliothèque municipale de Montréal partage également cet objectif lors de sa fondation en 1917. L'institution universitaire de Québec propose davantage de mélanges et de récits de voyage. Les thèses veillotistes sur la religion et la société sont ainsi offertes de façon plus pure à travers les mélanges et plus diluées avec les récits de voyage. Le « corpus Veillot » de BAnQ se caractérise par un moins grand nombre de mélanges et de recueils de correspondance. L'abondance d'ouvrages signés Veillot conservés là-bas pourrait diminuer leur poids relatif dans la mesure où il n'y a pas de multiples exemplaires des livres de ces deux genres. L'Université Laval détient moins de biographies, un genre également sous-représenté dans quatre autres bibliothèques, dont l'Université de Montréal. C'est d'ailleurs la seule similitude entre les deux maisons d'enseignement supérieur. Encore une fois, les établissements comparés diffèrent grandement. Celui de Québec demeure par contre un bastion de l'élite jusque dans les années 1960, ce qui n'est pas le cas de BAnQ. C'est là une différence dont il faut tenir compte.

Dans l'ensemble, la biographie est le genre où les disparités sont les plus fortes. Cinq bibliothèques en possèdent moins que la moyenne et trois leur font une place de choix. L'essai, quant à lui, n'est ni favorisé, ni négligé. C'est le seul genre qui est conservé de façon à peu près identique dans les dix institutions étudiées. Voilà le seul trait commun aux bibliothèques concernant la place de chaque genre au sein de leur « corpus Veillot ». Peut-être que l'essai, contrairement aux autres genres, offre moins de caractéristiques qui lui sont propres et qui le rendraient particulièrement attrayant. Cependant, aucune bibliothèque ne souhaiterait en posséder moins parce qu'il demeure le genre de prédilection de Veillot (tableau 2). Les besoins et la personnalité des bibliothèques pourraient influencer le nombre d'ouvrages possédés d'un même genre, et ce, malgré des objectifs communs de

formation et de diffusion littéraire et catholique<sup>58</sup>. Enfin, aucune institution ne se ressemble vraiment dans « l'offre Veillot », sauf peut-être le séminaire de Nicolet et l'Université Laval.

Louis Veillot est tout aussi prolifique que polyvalent. En ce sens, il devient un écrivain intéressant à posséder dans les bibliothèques. Qui plus est, deux genres particuliers, le récit de voyage et la poésie/fiction, se démarquent du lot. Cela pourrait s'expliquer par leur attrait pour les jeunes, ainsi que par la mission, catholique et pédagogique, des institutions étudiées. Néanmoins, une analyse plus serrée révèle que les bibliothèques n'offrent pas dans une proportion semblable les mêmes genres. Il convient donc de ne pas trop généraliser une tendance, puisque chaque institution conserve ses spécificités. Dans le cas de Veillot, il semblerait que, malgré l'importance du récit de voyage, d'autres genres auraient pu être jugés pertinents à l'édification des lecteurs. Ainsi, cette diversité pourrait engendrer une diffusion accrue des œuvres de l'écrivain, chacun puisant dans un large bassin d'œuvres.

\* \* \*

Le corpus québécois des œuvres de Louis Veillot, un écrivain prolifique et longtemps publié, provient de toutes les époques, comme en font foi les catalogues des bibliothèques. Les œuvres de l'écrivain font donc partie d'un réseau littéraire catholique, malgré la succession souvent rapide des maisons d'édition. Ainsi, les livres passent à travers un circuit où sont partagés des objectifs religieux semblables. Certains ont même été conservés dans plus d'une bibliothèque, voire dans des collections de particuliers. L'analyse du contenu des bibliothèques a fait ressortir que certains livres reviennent très souvent dans l'offre. Surtout, les genres privilégiés sont en accord avec la mission catholique et humaniste des bibliothèques étudiées et pourraient plus facilement intéresser les lecteurs potentiels. Ainsi, des milliers de jeunes Québécois ont eu la possibilité de lire Veillot, peut-être même en fonction de

---

<sup>58</sup> Isabelle Ducharme en vient à une conclusion semblable dans son analyse de dix bibliothèques québécoises du XIX<sup>e</sup> siècle. *Loc. cit.*, p.264-265 et p.267.

leurs goûts littéraires et intellectuels. Cela est essentiel dans la construction d'une culture livresque. Toutefois, pour que les étudiants puissent découvrir Veillot, ses œuvres doivent aussi être mises au programme, lues et discutées. Quels moyens a-t-on pris pour le faire lire et quels sont les objectifs poursuivis? Cela fera l'objet du prochain chapitre.

### CHAPITRE III

#### POUR LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU... ET DE LA GRAMMAIRE

Le collège classique et l'université sont deux lieux importants de transmission de la culture lettrée et le chapitre précédent a montré que les œuvres de Louis Veillot y occupent une place non négligeable. Si le nombre de livres possédés par ces institutions permet de croire que l'auteur a été fréquenté par les étudiants, leurs archives donnent un portrait plus clair de l'utilisation de ses livres. Plusieurs documents indiquent en effet que l'écrivain est connu des élèves, enseigné et lu, tant au XIX<sup>e</sup> qu'au XX<sup>e</sup> siècles. Dans ce chapitre, il sera question des lieux, académiques et parascolaires, où Veillot est présenté aux étudiants. Les motifs qui justifient la lecture de ses œuvres seront aussi analysés. Cela dit, le polémiste ne bénéficie pas du même rayonnement au XIX<sup>e</sup> siècle qu'au XX<sup>e</sup> siècle. Rappelons que la périodisation retenue est subdivisée en trois parties : 1840-1871, 1910-1930 et 1950-1970.

C'est à travers les motivations littéraires, puis religieuses et idéologiques des professeurs et de leurs élèves qu'on découvrira les différents contextes où l'auteur est mentionné pour les deux premières périodes. La dernière sous-période sera vue à la fin du chapitre, alors que je tenterai de faire la lumière sur les causes de la marginalisation de Veillot au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il sera alors possible de déterminer si l'écrivain a fait partie de la culture livresque des étudiants. Pour y parvenir, les annuaires, les manuels, les journaux étudiants, certaines revues pédagogiques et religieuses, les comptes rendus de cercles littéraires et quelques fonds institutionnels et personnels ont été consultés.

\* \* \*

### 3.1 La leçon de Veillot

« En littérature, que les textes classiques soient des pièces de conviction contre l'idée païenne ou rationaliste, ou des documents justificatifs de la valeur de l'idée chrétienne »<sup>1</sup>. Cette exhortation de l'abbé Georges Courchesne, professeur au séminaire de Nicolet et futur évêque de Rimouski, illustre bien l'objectif catholique derrière l'enseignement de la littérature. Le texte ne dit toutefois pas s'il avait en tête des auteurs précis. Aurait-il pu penser à Louis Veillot? Cela est possible puisque ses textes cadrent parfaitement avec la vision du professeur, caractéristique de l'enseignement des lettres au collège<sup>2</sup>. Dans cette section, on verra que l'écrivain fait partie de la formation classique et que plusieurs approches existent pour le faire connaître.

#### 3.1.1 Les programmes scolaires

Un premier constat de la présence de Veillot dans la formation vient de l'analyse des programmes, qui permettent de voir le contenu du cursus scolaire. Même s'ils ne sont pas entièrement appliqués, ils donnent un portrait de ce qui est considéré comme pertinent à transmettre aux élèves à une époque donnée. Ainsi, on peut voir si Veillot a été jugé comme un auteur à enseigner. Le tout premier programme scolaire du cours classique, publié par la Faculté des arts de l'Université Laval, remonte à 1869. À ce moment, l'enseignement de la littérature ne prend pas en compte le XIX<sup>e</sup> siècle. Seuls les La Fontaine, Molière et Mirabeau ont droit de cité. Comme les auteurs « contemporains » n'ont pas la faveur des pédagogues, Veillot a peu de chance d'être enseigné. Cependant, ce genre de document normatif ne reflète pas nécessairement complètement la réalité de l'enseignement. Par exemple, les notes de cours manuscrites de professeurs laissent entrevoir, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la présentation d'écrivains de cette période. Ainsi, Hugo et Chateaubriand, mais aussi

<sup>1</sup> Archives de l'Université Laval (AUL), Fonds de la Faculté des arts, U549/01/03, « Congrès de l'enseignement secondaire, 1914-1923 », Université Laval, *Congrès de l'enseignement secondaire, à Québec les 20 et 21 janvier 1914. Résumé des travaux*, p.4-5.

<sup>2</sup> Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, p.211; Claude Corbo, *Les Jésuites québécois et le cours classique après 1945*, Sillery, Septentrion, 2004, p.180-182.

Félicité de Lamennais sont déjà enseignés au séminaire de Saint-Hyacinthe en 1849<sup>3</sup>. Il n'est donc pas exclu que Veillot ait pu être abordé en classe à cette époque.

Il faut attendre 1883 pour que les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle apparaissent officiellement au programme de la Faculté des arts de l'Université Laval, quoique les enseignants demeurent libres de les mettre à l'étude ou non. La version suivante du programme, publiée en 1891, confirme la place d'hommes de lettres comme Chateaubriand et Hugo. C'est finalement en 1901 que Veillot entre officiellement au programme. La version de 1917 du programme du cours classique permet de voir pour la première fois comment les auteurs sont catégorisés. Veillot est alors classé dans la section « philosophes et critiques du XIX<sup>e</sup> siècle » avec Joseph de Maistre et Sainte-Beuve. Ainsi, dans l'esprit des concepteurs de programme, sa pensée et son style le rendent intéressant à transmettre aux collégiens qui, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, doivent les connaître<sup>4</sup>.

Alors que les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle ont tardé à être inclus au cursus, ceux du XX<sup>e</sup> siècle sont introduits relativement rapidement, dès 1927. À court terme, cela ne réduit pas pour autant la place des auteurs déjà présents. Au contraire, on recommande aux enseignants de faire lire la correspondance de Veillot, ce qui n'a pas été indiqué auparavant<sup>5</sup>. Néanmoins, le programme de littérature se diversifie, ce qui pourrait éventuellement limiter le temps consacré à des auteurs qui, comme Veillot, ne seraient pas nécessairement considérés comme étant au sommet de la hiérarchie des écrivains classiques.

C'est aussi durant la période 1910-1930 que l'enseignement classique féminin émerge lentement. Avec la fondation d'un collège à Québec, la Faculté des arts de l'Université Laval, responsable du cursus classique, prépare en 1924 un programme

<sup>3</sup> Archives du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe (ACHSH), Fonds abbé François Tétreau, CH007, S310, SS005, SSS001, « Littérature. Cahiers de Moreau et de Ouellette, 1849-1851 »; ACHSH, Fonds abbé François Tétreau, CH007, S310, SS005, SSS001, « Littérature. Manuel scolaire, 1857-1863 ».

<sup>4</sup> AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/06/01, « Programme du baccalauréat et de l'inscription, 1869-1927 », *Règlements et programme du baccalauréat et de l'inscription*, 1869, 1883, 1891, 1901, 1917, 1918, 1927.

<sup>5</sup> *Ibid.*

pour cette nouvelle clientèle féminine. Tout comme chez les garçons, Veillot occupe une place dans l'éducation littéraire, plus spécifiquement dans une section portant sur la réponse religieuse au courant réaliste<sup>6</sup>. Encore une fois, l'aspect catholique est central dans l'utilisation qu'on souhaite faire de cet auteur. Cela n'empêche pas qu'il soit considéré comme un écrivain particulièrement représentatif de la littérature française puisqu'il est mis au programme pour les filles inscrites au cours classique anglophone, où les auteurs français sont moins nombreux<sup>7</sup>. Quant au premier collège féminin, fondé en 1908 par la Congrégation de Notre-Dame, le manque de sources ne permet pas de déterminer si Veillot y a été enseigné. Néanmoins, un couvent de cette communauté offrant un cours « secondaire », le Mont-Sainte-Marie, le met à l'étude au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Il est donc plausible de croire que son œuvre littéraire est transmise aux garçons comme aux filles. Mentionnons toutefois que les programmes scolaires laissent entrevoir une lecture probable<sup>9</sup>. En effet, rien ne prouve qu'un auteur ait effectivement été lu par les élèves. En revanche, il est certain que pour la période 1910-1930, on considère que les jeunes devraient être initiés à Veillot, tout en rappelant qu'il doit être abordé sous l'angle catholique. L'enseignement du français au collège constitue donc à cette époque un lieu où l'œuvre de Veillot peut être découverte. Rappelons ici que les sources universitaires ne sont pas assez nombreuses et précises pour déterminer si Veillot aurait pu être enseigné dans les cours de littérature.

<sup>6</sup> AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/06/01 « Programme cours classique des jeunes filles, 1924-1940 ».

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Cette information provient d'une coupure de presse datant de 1903. Archives de la Congrégation de Notre-Dame (ACND), 312.560.354.

<sup>9</sup> Comme les sources ne révèlent pas toujours une lecture effective de ses œuvres, la typologie proposée par Yvan Lamonde et Sophie Montreuil sera utilisée dans ce chapitre. On qualifiera la lecture de réelle, de probable, si elle est « fortement suggérée », ou de possible, lorsque les œuvres de Veillot sont simplement mises à la disposition des lecteurs. « Pour une histoire des pratiques de lecture. Éléments de méthode et pacte fondateur », dans Yvan Lamonde et Sophie Montreuil (dir.), *Lire au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 2003, p.11.

### 3.1.2 Les manuels scolaires

Dans la formation classique, le cours de français se fait en deux temps. Entre les *Éléments latins* et la *Versification*, les élèves sont conviés à approfondir leurs notions de grammaire, à apprendre à écrire avec style et à lire méthodiquement. La *Versification* permet en outre une première initiation à la littérature, poursuivie en *Belles-Lettres* et en *Rhétorique*<sup>10</sup>. C'est dans ces deux contextes que Veillot pourrait être enseigné. Pour se rapprocher de l'enseignement en classe, le manuel scolaire s'avère une source de choix dans la mesure où il a été utilisé par les élèves. Cet outil pédagogique fait son entrée au collège à partir des années 1840<sup>11</sup>, mais ne s'impose qu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, du moins au collège Sainte-Marie<sup>12</sup>. Entre ces deux dates, les professeurs font parfois recopier à des étudiants leurs notes de cours sous forme de cahier<sup>13</sup>. Une autre manière d'entrer au collège est l'étude des témoignages d'éducateurs. La revue *L'Enseignement secondaire au Canada* leur a justement permis de partager réflexions et expériences entre collègues. On pourra donc voir comment les pédagogues, professeurs et auteurs de manuels, considèrent Veillot et quels usages de ses œuvres ils valorisent en classe.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs contemporains sont mis à l'étude tardivement. Si le manuel d'Arsène Cahour ne leur réserve aucune place<sup>14</sup>, celui de Marin de Boylesve aborde Hugo et de Maistre<sup>15</sup>. Soulignons que les manuels analysés, sauf ceux de l'abbé Dion, sont tous publiés en Europe, essentiellement en France, et reflètent donc une réalité intellectuelle qui ne correspond pas nécessairement avec celle du Québec. Néanmoins, force est d'admettre que le programme du cours classique et le contenu des manuels suivent une évolution semblable, au moins dans

<sup>10</sup> Galarneau, *op. cit.*, p.171.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p.192.

<sup>12</sup> Jean Cinq-Mars, *Histoire du collège Sainte-Marie de Montréal, 1848-1969*, Montréal, Hurtubise, 1998, p.162.

<sup>13</sup> Voir notamment ACHSH, Fonds abbé François Tétreau, CH007, S310, SS005, SSS002, « Littérature. Manuel scolaire, 1857-1863 ».

<sup>14</sup> Arsène Cahour, *Chefs-d'œuvre d'éloquence française*, Paris, Charles Douriol et cie, 1873, 478p.

<sup>15</sup> Marin de Boylesve, *Principes de littérature. Style, poésie*, Paris, René Hution, 1877, 294p.

la place accordée à Veillot. C'est aussi ce que montrent les ouvrages du début du XX<sup>e</sup> siècle.

À cette époque, tant dans les manuels que dans les témoignages de professeurs, Veillot devient un modèle littéraire, certes parmi d'autres, que les collégiens doivent connaître et imiter, c'est-à-dire « reproduire leurs pensées, leurs expressions [...] pour leur esprit, leur grâce et leur simplicité »<sup>16</sup>. Il est un excellent exemple pour que les versificateurs apprennent à écrire de bonnes descriptions, mais aussi pour mieux se connaître en tant qu'individu<sup>17</sup>. Dans les manuels, Veillot est présenté comme un modèle de style<sup>18</sup>, notamment pour la qualité de la narration et du vocabulaire<sup>19</sup>. Pour le commentaire sur un auteur, l'abbé Émile Chartier suggère même aux enseignants des collèges d'inclure les œuvres de Veillot dans une bibliothèque de classe, aux côtés de textes de Cicéron et de Molière<sup>20</sup>. Le polémiste semble donc obtenir une place parmi les classiques. En parler et le rendre accessible ne suffit toutefois pas : les pédagogues proposent également la lecture d'extraits de ses livres. Les collégiens sont alors invités à analyser le vocabulaire choisi, à cerner l'argumentaire, la construction du texte et le style de l'écrivain<sup>21</sup>. Un enseignant suggère de faire expliquer, à l'aide d'un passage, la conversion de Veillot, ses motifs et les circonstances de cet événement. Selon lui, les collégiens pourraient « connaître l'âme chrétienne de Veillot dans tous ses détails et avec des exemples qui mettent en relief ce catholicisme intégral »<sup>22</sup>. Dans le même ordre d'idées, ses collègues affirment que l'œuvre de Veillot est pertinente pour conduire une explication

<sup>16</sup> E. Hamelin, « L'imitation », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.6, no 2, mars 1927, p.641.

<sup>17</sup> Raoul Martin, « La description », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.8, no 5, février 1929, p.341-343.

<sup>18</sup> Albert Dion, *Théorie et pratique de l'art d'écrire. Le style, les modèles, la composition*, Québec, L'Événement, 1911, p.164

<sup>19</sup> G. Fournier, *Comment composer mon devoir français*, Paris, Gigord, 1934, p.19, p.24, p.27, p.38, p.45, p.50, p.116-117, p.173-175.

<sup>20</sup> Émile Chartier, *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.1, no 2, février 1916, p.74.

<sup>21</sup> J. Calvet et C. Chompret, *Cours moyen*, Paris, Gigord, 1923, p.258-260; J. Verest, *Manuel de littérature. Principes, faits généraux, lois*, Bruges, Bruxelles, Desclée de Brouwer, L'Édition universelle, 1939, p.576.

<sup>22</sup> Wilfrid Girouard, « Lecture et analyse d'auteurs », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.10, no 8, 3 mai 1931, p.748.

littéraire et morale<sup>23</sup>, notamment sur le thème de l'immortalité et de la mort<sup>24</sup>. Ainsi, Veillot est vu comme un auteur utile à l'enseignement du français, à la fois pour des raisons littéraires et religieuses. L'écrivain pourrait intégrer la culture livresque dans la mesure où la lecture de ses textes comporte des éléments visant à faire acquérir des connaissances littéraires, mais aussi à développer des valeurs et des comportements propres à un croyant exemplaire. Cela dit, malgré des termes souvent enthousiastes à son égard, Veillot n'apparaît pas dans tous les manuels<sup>25</sup>. Il faut donc nuancer l'importance qu'il peut avoir dans le « panthéon » des auteurs classiques.

En plus des extraits cités pour les exercices suggérés, les manuels conseillent aux étudiants de lire Veillot. Toujours dans le but d'imiter la plume de Veillot, les collégiens sont invités à découvrir les mélanges<sup>26</sup>, mais aussi des ouvrages comme *Ça et là*, *Les livres penseurs* et *Les odeurs de Paris*, qui ont évidemment l'avantage d'être acceptables d'un point de vue religieux<sup>27</sup>. En revanche, *Corbin et d'Aubecourt* et *Les couleuvres*, respectivement un roman et un recueil de poésie pourtant susceptibles d'intéresser les jeunes, sont peu mentionnés<sup>28</sup>. Il faut dire que les auteurs de manuels préfèrent les œuvres polémiques et présentent souvent l'écrivain sous cet angle, nettement moins visible dans les ouvrages de fiction et de poésie. Même si le chapitre précédent a montré que les textes de ce genre sont plus fréquents dans les bibliothèques, les auteurs de manuel y voient peut-être des pièces d'intérêt moindre par rapport à ce que font d'autres auteurs, voire en comparaison avec différents types de livres écrits par Veillot. Les pédagogues sont d'ailleurs unanimes à souligner la

<sup>23</sup> Un professeur de l'École d'enseignement supérieur, « Explication d'auteurs français. Louis Veillot. Portrait de sa sœur Élise », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.2, no 3, février 1918, p.97-111.

<sup>24</sup> « Explication des auteurs », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.2, no 5, juin 1918, p.210-213.

<sup>25</sup> J. Calvet et C. Chompret, *Traité d'analyse grammaticale et logique*, Paris, Gigord, 1926, 111p.

<sup>26</sup> Raoul Martin, *loc.cit.*, p.341-343.

<sup>27</sup> Edmond Procès, *Modèles français*, Bruxelles, Lesigne, 1936, p.184-188; Albert Dion, *op. cit.*, p.195-196 et p.275; J. Calvet, *Morceaux choisis des auteurs français du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gigord, 1924, p.898.

<sup>28</sup> Albert Dion, *Les genres littéraires. Poétique et rhétorique*, Québec, L'Événement, 1912, p.307; René Dumesnil, *Histoire de la littérature française. Vol. IX. Le réalisme*, Paris, Gigord, p.150-157.

qualité de sa verve et la force de son ironie, mais aussi son humour<sup>29</sup>. Dans l'ensemble, ces caractéristiques ressortent moins bien des ouvrages de poésie et de fiction, ce qui pourrait également expliquer pourquoi ils sont négligés dans les manuels, qui consacrent pourtant une partie importante de l'espace à ces deux genres littéraires. Cela dit, la correspondance est chaudement recommandée parce qu'elle révèle l'aspect poétique de l'œuvre de Veillot et qu'il est un des meilleurs épistoliers français<sup>30</sup>.

Ce genre littéraire peut aussi servir des objectifs religieux, comme le montre un livre destiné aux professeurs afin qu'ils puissent avoir en main des textes de grands auteurs utiles à l'enseignement. Non seulement quelques lettres de Louis Veillot y sont rassemblées, mais elles sont toutes fortement teintées de sa foi<sup>31</sup>. Ce document montre que la religion n'est jamais loin lorsqu'on parle de la qualité de sa plume. Par ailleurs, si sa dévotion et son combat pour l'Église sont constamment mentionnés, certains manuels insistent davantage sur sa ferveur religieuse<sup>32</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Louis Veillot est considéré comme un grand homme de lettres, voire un classique de la littérature française que les jeunes doivent connaître et lire dans un contexte scolaire. Néanmoins, la religion n'est jamais évacuée, ni dans la présentation de l'auteur, ni dans les extraits choisis. En ce sens, la plume catholique de Veillot pourrait également expliquer son étude en classe, même si ses qualités littéraires priment dans les propos tenus par les professeurs et les auteurs de manuels scolaires.

<sup>29</sup> Dumesnil, *op.cit.*, p.150-157; J. Calvet, *Manuel illustré de la littérature française*, Paris, Gigord, 1925, p.703; Pierre-Georges Castex et Paul Surer, *Manuel des études littéraires françaises*, Paris, Hachette, 1954, p.796.

<sup>30</sup> Procès, *op. cit.*, p.184-188; *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.1, no 3, mai 1916, p.114-115; J. Calvet, *Morceaux choisis des auteurs français du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gigord, 1924, p.898; Jean Suberville, *Théorie de l'art et des genres littéraires à l'usage des classes de lettres du second degré et de l'enseignement supérieur*, Paris, Éditions de l'École, 1955, p.397.

<sup>31</sup> Étienne Lamy, *Discours sur la langue française prononcé par Étienne Lamy au Congrès de la langue française tenu à Québec en 1912. Pages choisies de Pascal, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Joseph de Maistre, Louis Veillot*, Québec, Comité permanent des Congrès de l'enseignement secondaire, 1930, 88p.

<sup>32</sup> Albert Dion, *Théorie et pratique de l'art d'écrire*, *op. cit.*, p.194-195; J. Calvet, *Manuel illustré de la littérature française*, Paris, Gigord, 1925, p.703.

### 3.1.3 Les évaluations

Les programmes scolaires, les manuels et les suggestions de professeurs semblent confirmer la lecture de Veillot au collège, plus particulièrement dans l'enseignement du français. Toutefois, les questionnaires d'examens donnent une meilleure idée de la diffusion réelle du polémiste en classe. En effet, il serait pour le moins étonnant qu'un auteur fasse partie de l'évaluation validant la diplomation sans qu'il soit connu des étudiants. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les élèves des collèges classiques affiliés aux universités partagent des examens communs à la fin de la Rhétorique et de la Philosophie II<sup>33</sup>. Alors que l'évaluation des rhétoriciens couronne les six années de formation littéraire, celle des finissants est axée sur la philosophie et les sciences. Malgré le fait que les auteurs canadiens et les écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle occupent une place prépondérante dans les programmes, Veillot sert aux épreuves terminales du cours classique<sup>34</sup>. À l'examen du baccalauréat *ès arts* de 1911, on demande une version anglaise d'un texte de Veillot portant sur la Révolution française<sup>35</sup>. En 1924, les rhétoriciens doivent plutôt produire un thème anglais à partir d'un passage intitulé « Les deux frères », un extrait des *Libres penseurs*<sup>36</sup>. Ce passage est aussi proposé dans le cadre du concours intercollégial de Rhétorique où ils doivent le traduire en latin<sup>37</sup>.

Toutes ces épreuves, en plus de mobiliser les habiletés des élèves en anglais, en latin et en français, supposent également une connaissance minimale de l'auteur. Le programme de 1917 propose également une série d'écrivains pour la composition française de Rhétorique. Parmi eux se trouvent notamment Boileau, Corneille, Pascal,

<sup>33</sup> Mentionnons que le collège Sainte-Marie bénéficie du privilège de décerner lui-même le baccalauréat à ses finissants et donc de faire passer ses propres examens, ce qui est garanti par le décret *Jamdudum* (1889).

<sup>34</sup> AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/10/1/½, « Questionnaires d'examens du baccalauréat *ès arts*, 1852-1953 », Faculté des arts, « Thèmes anglais et thèmes français ».

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> « Examens du baccalauréat », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.5, no 6, octobre 1924, p.99-100.

<sup>37</sup> « Sujet proposé pour le concours intercollégial », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.3, no 9, avril 1921, p.427.

Hugo et Veillot<sup>38</sup>. La présence de textes de Veillot dans les examens confirme son étude en classe. Néanmoins, on ne recourt pas si souvent à l'œuvre du polémiste. Il faut dire que le corpus des auteurs est vaste puisqu'il inclut plusieurs écrivains français, mais aussi québécois, antiques et occidentaux. Le phénomène peut s'expliquer en partie par la place moindre accordée aux auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle français dans les évaluations. Il est aussi possible que ce soit un auteur jugé important, mais dont l'enseignement est davantage laissé à la discrétion des établissements et des enseignants. Ainsi, bien que Veillot soit considéré comme un grand écrivain et un modèle qui doit être lu par les collégiens, sa diffusion par l'enseignement du français ne doit pas être exagérée dans la mesure où il occupe un espace somme toute limité à l'heure des examens.

#### 3.1.4 Les activités parascolaires

L'éducation au collège ne se limite pas à la salle de classe et englobe les activités parascolaires<sup>39</sup>. Le cercle littéraire, ou cercle d'études, constitue l'une de ces occasions différentes d'enseigner aux étudiants. Dans ce cadre, ils peuvent discuter de littérature, d'histoire ou d'enjeux sociopolitiques et développer leurs talents oratoires. C'est également un lieu prestigieux des collèges où les élèves admis sont triés sur le volet<sup>40</sup>. Selon l'abbé Émile Dubois, « l'académie » est un complément stimulant aux études qui laisse une certaine latitude aux collégiens tout en offrant aux professeurs la possibilité de suggérer certaines lectures<sup>41</sup>. L'analyse de ces associations permet donc de voir ce qui intéresse les collégiens. Ces sociétés littéraires ont l'avantage d'avoir

<sup>38</sup> AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/06/01, « Programme du baccalauréat et de l'inscription, 1869-1927 », 1917.

<sup>39</sup> Corbo, *op. cit.*, p.347-350; Michel Verrette, « Les activités parascolaires au Collège Saint-Boniface d'après les annuaires, 1885-1968 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol.23, no 1-2, 2011, p.63-115.

<sup>40</sup> Cinq-Mars, *op. cit.*, p.389 et p.391-392; Diane LeBlanc, *Le Séminaire de Saint-Hyacinthe. Deux siècles d'histoire, 200 ans d'éducation, 1811-2011*, Saint-Hyacinthe, Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe, 2011, p.132.

<sup>41</sup> AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/01/03, « Congrès de l'enseignement secondaire, 1914-1923 », Université Laval, *Congrès de l'enseignement secondaire, à Québec les 20 et 21 janvier 1914. Résumé des travaux*, p.10-12.

laissé une abondante documentation et l'on y découvre que les étudiants connaissent et lisent l'œuvre de Veillot.

Au milieu des années 1860, les compositions préparées pour l'académie Girouard du séminaire de Saint-Hyacinthe sont consignées dans un cahier spécial. En 1865, un élève présente un texte sur l'Italie et suggère à ses collègues la lecture du *Parfum de Rome*, paru quatre ans plus tôt, pour son style enchanteur et pour mieux connaître cet endroit<sup>42</sup>. On ne sait pas si cet étudiant l'a réellement lu, mais il semble minimalement renseigné sur ce livre. À défaut de s'être informé par lui-même, ce collégien a peut-être reçu des conseils d'un de ses professeurs<sup>43</sup>. Au collège Sainte-Marie, les membres de l'académie française consacrent une partie de leur séance du 29 novembre 1871 à lire des extraits de Veillot<sup>44</sup>. C'est d'ailleurs une rare fois, à cette époque, où l'on rapporte s'être adonné à un tel exercice. Il s'agit là d'une trace de la lecture réelle de ses œuvres. Les données étant très fragmentaires pour le XIX<sup>e</sup> siècle, il a été impossible de découvrir d'autres mentions de l'auteur. Cela dit, la présence même minime de Veillot dans les cercles étudiants montre que ses œuvres ne sont pas complètement inconnues des élèves pour la période 1840-1871, même s'il est absent des programmes et des manuels scolaires à cette époque.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la documentation est beaucoup plus riche et l'écrivain est abordé plus souvent. Alors que les académiciens discutent de l'art oratoire et de l'importance de suivre de bons modèles, à la fois pour la langue et les idées, Veillot est mentionné aux côtés d'Omer Héroux et d'Henri Bourassa<sup>45</sup>. Mais cela ne signifie pas que l'écrivain ultramontain soit systématiquement à l'étude. Par exemple, Veillot, auteur de quelques romans, n'est jamais nommé lors de

<sup>42</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SSS2, D4, « Compositions académiques, 1863-1882 », LJO Huot, « Souvenirs historiques et littéraires de l'Italie », 12 janvier 1865.

<sup>43</sup> Louise Bienvenue et Christine Hudon, « Des collégiens et leurs maîtres au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », *Globe*, vol.8, no 2, 2005, p.60.

<sup>44</sup> Archives des Jésuites au Canada, section francophone (AJC-GLC), Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Académie française, compte-rendu, 1869-1872 », 29 novembre 1871.

<sup>45</sup> AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001 S7, SS1, D4, « Académie française, 1910-1014 », 11 octobre 1910.

discussions sur le danger potentiel des livres de ce genre littéraire pour la foi et la moralité<sup>46</sup>. Pourtant, l'œuvre d'un écrivain comme lui aurait pu servir à alimenter les discussions des collégiens. Cela dit, les comptes rendus des cercles d'étude ne sont pas des transcriptions des séances et il n'est pas exclu que Veillot puisse avoir été abordé. C'est d'ailleurs une limite importante de ce type de sources.

C'est surtout le centenaire de Louis Veillot, en 1913, qui donne l'occasion aux élèves d'explorer son œuvre. C'est d'ailleurs un événement important puisque la séance spéciale de l'académie française du collège Sainte-Marie tenue en son honneur est notée dans le rapport remis au supérieur provincial des jésuites. On indique que les collégiens ont lu des extraits de Veillot et que l'évêque Forbes de Joliette leur a conseillé de suivre l'exemple du polémiste<sup>47</sup>. Une telle activité a aussi lieu au séminaire de Saint-Hyacinthe en 1914. Les titulaires de l'académie Girouard lisent à cette occasion un passage des mélanges et déclament un morceau de *Rome pendant le concile*. De plus, *Dernières volontés*, l'épithaphe de Veillot mise en musique par Charles Gounod, est chantée par ces élèves<sup>48</sup>. Quelques allocutions sur l'auteur et son œuvre sont présentées. Par exemple, un académicien cite plusieurs extraits d'ouvrages de Veillot afin de montrer que le polémiste excelle dans la critique littéraire, orientée par la doctrine et la foi catholiques<sup>49</sup>.

Le journalisme étudiant est un autre lieu où la littérature est abordée. *Le Petit Sainte-Marie*, le journal du collège éponyme, consacre un numéro entier à Louis Veillot en novembre 1913. Pour convaincre leurs confrères de lire Veillot, des

<sup>46</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, « Séances de l'Académie », 1911.

<sup>47</sup> AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S1, SS7, D1, ½, « Lettres annuelles du Supérieur, *Litterae annuae*, 1898-1916 », 16 décembre 1913; Académie française du collège Sainte-Marie, « Un chevalier au XIX<sup>e</sup> siècle. Séance d'académie offerte à Sa Grandeur Monseigneur Forbes, Évêque de Joliette, à l'occasion du centenaire de Louis Veillot, 16 décembre 1913 ». <<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1940989>> (8 février 2015).

<sup>48</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », *Séance en l'honneur de Veillot*, 27 avril 1914, p.585.

<sup>49</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, Chemise 2, « Séances de l'Académie », J.A L'heureux, « Louis Veillot. Le critique littéraire », 27 avril 1914, p. 593-597.

auteurs le présentent comme un « maître » agréable à lire et de surcroît entièrement tourné vers la religion. Il est en outre considéré comme le meilleur poète de France<sup>50</sup>.

Vous aurez dans Veillot les mêmes coups d'ailes [sic] [que ceux de Victor Hugo], les mêmes emprises dans les serres de l'aigle; mais des horizons que l'écrivain catholique vous aura laissé entrevoir sur les hauteurs, vous garderez, après être redescendus, plus qu'un éblouissement, vous conserverez un souvenir précis qui fécondera votre vie et dirigera votre marche vers l'idéal. Mieux que Chateaubriand il a saisi l'âme qui vivifie toute la poésie catholique; avec plus d'amour, plus de conviction, il a chanté ce charme incomparable que la religion répand sur toutes les scènes de la vie humaine<sup>51</sup>.

Enfin, on rappelle aux lecteurs du *Petit Sainte-Marie* qu'il ne faut pas associer Veillot qu'à la politique, la religion et la papauté. En ce sens, on suggère *Corbin et d'Aubecourt* et *Rome et Lorette*, deux livres identifiés au précédent chapitre comme pouvant intéresser les jeunes, ainsi que la correspondance et les mélanges<sup>52</sup>. Alors que l'aspect catholique n'est guère prépondérant dans les documents pédagogiques, ces étudiants accordent une place importante à la foi de Veillot. C'est ce qui rend, selon eux, sa plume supérieure à celle d'autres grands écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, ses qualités littéraires sont en soi suffisantes pour susciter l'admiration<sup>53</sup>.

Toujours dans *Le Petit Sainte-Marie*, un élève propose à ses camarades de lire *Historiettes et fantaisies*, une lecture sérieuse adaptée pour les jeunes qui vaut mieux que les « farces plates » de *La Débauche*<sup>54</sup>. Veillot pourrait aussi servir à élever le niveau intellectuel et moral des collégiens. C'est probablement à cet effet que des extraits des mélanges et de la correspondance sont publiés dans ce numéro du journal étudiant<sup>55</sup>. Le centenaire est aussi l'occasion pour les élèves de souligner l'admiration qu'ils ont pour lui. Le journal de la classe de Versification « A » de 1913-1914 est

<sup>50</sup> E. Jodoin *et al.*, « Lisez Veillot », *Le Petit Sainte-Marie*, vol.2, no 2, 23 novembre 1913, p.4-5.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p.5.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p.4-5.

<sup>53</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, Chemise 2, « Séances de l'Académie », 24 novembre 1914, p.530 et p.545.

<sup>54</sup> « Une bonne idée », *Le Petit Sainte-Marie*, vol.2, no 2, 23 novembre 1913, p.14.

<sup>55</sup> *Le Petit Sainte-Marie*, vol.2, no 2, 23 novembre 1913, p.14-16.

ainsi intitulé *Le Petit Veillot*. Les étudiants présentent leur journal comme « veillotiste » puisqu'ils veulent imiter leur « chef » dans le combat pour la religion, mais aussi pour la qualité de sa plume<sup>56</sup>.

Les élèves découvrent donc Veillot pendant son centenaire et, qui plus est, dans le cadre d'activités publiques ayant un certain caractère officiel. À l'Université Laval à Québec, où les étudiants ont congé pour l'occasion, M<sup>gr</sup> Bégin et le lieutenant-gouverneur assistent à la soirée du centenaire et une messe pontificale est présidée par l'archevêque le matin<sup>57</sup>. Les collégiens ont aussi la possibilité d'écrire à propos de ce personnage et de ses œuvres littéraires dans les journaux étudiants. De plus, les récits de voyage et ouvrages de fiction de Veillot sont mis à l'honneur par les étudiants, qui les considèrent comme des lectures adaptées à leur goût. Enfin, on lui accorde de grandes qualités littéraires qui font de lui un auteur intéressant et même un modèle. Pour les élèves, peut-être aiguillonnés par leurs professeurs, son catholicisme est un atout qui le rend d'autant plus pertinent et admirable.

Ces idées développées sur Veillot ne se limitent pas qu'au centenaire. Au moins jusqu'en 1930, on discute de Veillot et l'on cite des extraits de ses œuvres dans les cercles d'études collégiaux<sup>58</sup>, et ce, dans le même état d'esprit qu'en 1913-1914<sup>59</sup>. Lorenzo Paulhus regrette toutefois que Veillot ne soit pas davantage lu parmi ses camarades :

À la jouissance exquise que j'éprouve à lire Veillot, il se mêle toujours certains regrets : « C'est dommage, me dis-je, qu'il ne s'en soit pas

<sup>56</sup> *Le Petit Veillot*, vol.1, no 3, février 1914.

<sup>57</sup> Archives du Musée de l'Amérique francophone (AMAF), Fonds du Séminaire de Québec, MS-34, 9, 4.5.132.4.2. *Journal des coutumes et usages du Séminaire avec quelques éléments remarquables, volume 9, 1912-1916*, jeudi 18 décembre 1913, p.137.

<sup>58</sup> AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Académie française, 1914-1919 », 4 novembre 1917 ; ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS5, D1, Chemise 1, « Rapport des séances. Cercle Girouard », 20 février 1920, p.650; AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Académie française, 1914-1919 », 19 décembre 1920; AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Cahier d'honneur, 1914-1919, Gérard Goulet, « Louis Veillot. Le chrétien », 20 mars 1921, p.121-138; AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Académie française, 1914-1919 », 20 mars 1921.

<sup>59</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS5, D1, Chemise 3, « Rapport des séances. Cercle Girouard », L. Beauregard, « Glanures », 15 janvier 1922.

trouvé quarante comme cela, et je songe avec peine à ces gens qui ont étudié les Belles-Lettres, trouvent le temps de lire Jules Verne et d'autres balivernes et ignorent tout à fait le seul Veillot que nous ayons »<sup>60</sup>.

Ce témoignage illustre que Veillot est sûrement connu des collégiens et parfois lu, mais qu'il faut nuancer la place que l'écrivain occupe dans le cursus scolaire et dans la culture des élèves. Par ailleurs, même si les académiciens traitent de la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne parle pas systématiquement de lui<sup>61</sup>.

Lorsqu'on en discute, Veillot ne fait pas toujours l'unanimité. Dans le cadre d'une présentation sur le poète, où André Laurendeau fredonne *Dernières volontés*, le secrétaire Claude Robillard mène une charge à fond de train dans son compte rendu contre le polémiste<sup>62</sup>. Non seulement il ne l'aime pas, mais il ne comprend pas comment on peut l'apprécier et il critique moqueusement le père modérateur, un fervent admirateur de Veillot<sup>63</sup>. Les étudiants universitaires adoptent une stratégie différente et citent à l'occasion Veillot dans leurs journaux, souvent pour combler les colonnes de texte et l'extrait choisi a parfois une tournure humoristique<sup>64</sup>. C'est le cas d'une citation attribuée à Veillot et utilisée par des étudiants dans *L'Escholier* de l'Université Laval à Montréal. Elle sert à commenter le comportement de la clientèle estudiantine d'un restaurant local : « Il y avait des pieds de cochon sur la table... et aussi en dessous »<sup>65</sup>. Cela montre que les universitaires n'oublient pas complètement

<sup>60</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS5, D1, Chemise 1, « Rapport des séances. Cercle Girouard », Lorenzo Paulhus, « Étude sur Louis Veillot », 1<sup>er</sup> décembre 1917.

<sup>61</sup> AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Académie française, 1914-1919 », 9 avril 1923 ; AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Académie française, 1890-1932. Cahiers d'honneur », Bernard Faribault, « Avons-nous une littérature? », décembre 1924.

<sup>62</sup> Il est impossible de déterminer s'il s'agit du même Claude Robillard dont les livres de Veillot sont conservés à l'UQAM. Dans l'affirmative, cela montrerait que le polémiste est un auteur important ou que Robillard a appris à l'apprécier.

<sup>63</sup> AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Académie française, 1923-1931 », 5 novembre 1928, p.211-212.

<sup>64</sup> « L'esprit d'autrefois », *Le Quartier latin*, vol.8, no 7, 17 novembre 1925, p.10; Myriam, « La science du bonheur. À Madeleine », *Le Quartier latin*, vol.8, no 10, 10 décembre 1925, p.6; « Pensée », *Le Quartier latin*, vol.9, no 11, 22 décembre 1926, p.14; *Le Quartier latin*, vol.12, no 4, 31 octobre 1929, p.8.

<sup>65</sup> « Un mot de Veillot », *L'Escholier*, vol.2, no 6, 27 octobre 1916, p.1.

Veillot, malgré la quasi-absence d'enseignement littéraire dans ces institutions au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais qu'ils l'utilisent à des fins différentes des collégiens.

Les élèves ne lisent pas seulement dans le cadre d'activités dirigées. Dans leurs moments libres, ils peuvent également consacrer du temps à la lecture personnelle, qui peut inclure Veillot<sup>66</sup>. Les archives du père Georges-Henri d'Auteuil, l'admirateur tout juste mentionné du polémiste, révèlent des traces d'une lecture réelle de Veillot lorsqu'il étudiait au collège Sainte-Marie. Élève de Rhétorique en 1919-1920, il rédige des résumés très complets d'extraits de Veillot<sup>67</sup>. Il cite et commente de nombreux livres du polémiste, dont *La guerre et l'homme de guerre* et *Les filles de Babylone*. Il transcrit également le poème « Le Cyprès ». D'Auteuil souligne la qualité de la plume de Veillot, notamment son aspect caustique et sa maîtrise du vers. L'élève insiste sur sa charité, la force de sa foi et explique à quel point les textes de l'écrivain présentent la religion comme une solution aux maux sociaux et personnels<sup>68</sup>. Ces réflexions lui ont peut-être servi à alimenter des travaux scolaires, mais il semble que d'Auteuil ait d'abord lu Veillot par plaisir. S'il aborde ses qualités littéraires, il insiste davantage sur ses qualités religieuses. L'élève pourrait déjà être en réflexion sur son avenir religieux et il verrait à travers ses œuvres une source d'inspiration.

Louis Veillot est un auteur connu et discuté chez les étudiants, plus particulièrement chez les collégiens, en raison de ses qualités littéraires. Bien qu'il ne semble pas servir à l'enseignement de la rhétorique, son côté polémiste est mis en valeur. Enfin, même s'il semble être partout considéré comme un grand écrivain en soi, l'argument religieux est souvent invoqué lorsqu'on parle de ses œuvres. Cela n'est peut-être pas étranger au fait que le rigide abbé Louis Bethléem classe Veillot

---

<sup>66</sup> Le journaliste Yvon Thériault rapporte avoir lu avec intérêt au collège quelques ouvrages de Veillot. « Mes lectures préférées », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.29, no 3, janvier 1950, p.206-207.

<sup>67</sup> AJC-GLC, Fonds Georges-Henri d'Auteuil, BO-48-19, « Cahiers de notes scolaires, collège Sainte-Marie », 1919-1920; AJC-GLC, Fonds Georges-Henri d'Auteuil, BO-48-22, « Cahiers de notes scolaires », circa 1920.

<sup>68</sup> AJC-GLC, Fonds Georges-Henri d'Auteuil, BO-48-22, « Cahiers de notes scolaires », circa 1920.

dans la courte liste des « romans propres à intéresser la jeunesse » et des œuvres « qui peuvent être généralement laissées entre toutes les mains »<sup>69</sup>.

### 3.2 Croire comme Veillot

Qu'un auteur catholique soit lu dans des institutions à caractère religieux n'est guère surprenant, mais que retient-on de la foi de Veillot? On lui prête un côté plus doux qui contraste avec le portrait du polémiste à la plume acérée, mais qui le rend d'autant plus pertinent à aborder avec les jeunes. D'emblée, les sources du XIX<sup>e</sup> siècle consultées sont muettes à cet égard, mais il ne s'agit pas que d'un manque de documents. Pour parler de la piété de Veillot, la correspondance n'a pas son pareil pour les témoins du début du XX<sup>e</sup> siècle. On l'a vu au chapitre précédent, les recueils de lettres de Veillot conservées dans les bibliothèques étudiées ont tous été publiés après son décès en 1883 et donc ultérieurement à la période 1840-1871.

L'idée de modèle sous un angle littéraire évoquée plus tôt est récurrente et vient de haut. L'archevêque de Montréal M<sup>gr</sup> Bruchési s'exprime ainsi dans le cadre des célébrations du centenaire de Veillot tenues à l'Université Laval à Montréal :

Chers étudiants de notre Université, laissez-moi vous donner ce soir un conseil. Vous connaissez encore peu Louis Veillot sans doute. Lisez-le, étudiez-le. Il procurera à votre esprit les plus douces jouissances, et vous apprendrez de lui, en même temps que les secrets du beau style, la vertu qui fait le vaillant chrétien<sup>70</sup>.

On invite donc les étudiants universitaires à lire Veillot, notamment pour les inspirer à être de bons catholiques. À la même occasion, Édouard Montpetit et le père Louis Lalande prononcent chacun une conférence où ils louent la foi de Veillot à l'aide de nombreux extraits de son œuvre. On aborde sa conversion, qui montre son âme de combattant et sa transformation totale et inégalée pour un laïc, même s'il avait

<sup>69</sup> Louis Bethléem, *Romans à lire, romans à proscrire*, s.l., s.é., 1904, 620p.

<sup>70</sup> M<sup>gr</sup> Paul Bruchési, « Louis Veillot. Allocution de Mgr Bruchési », *La Revue canadienne*, vol.12, décembre 1913, p.489.

toujours respecté la morale<sup>71</sup>. Tous deux soulignent sa plume vitriolique, mais le considèrent comme un catholique sincère et charitable<sup>72</sup>. Lalande insiste sur ses qualités religieuses : courageux d'être catholique en temps d'indifférentisme et de « catholiques ramollis » et authentiquement croyant puisqu'il est d'origine modeste<sup>73</sup>. Cela pourrait être vu comme une critique destinée aux auditeurs bourgeois, mais il s'agirait plutôt d'inculquer l'admiration de Veillot à des gens qui ont la chance de vivre dans une société catholique. Cependant, cela pourrait être aussi un appel à combattre une certaine bourgeoisie « calculatrice et orgueilleuse » incompatible avec la foi. Veillot est donc un modèle de piété qu'il faut lire et le père jésuite explique pourquoi :

Le monde, lui, ne cessera plus de le voir, de voir et d'admirer son œuvre, d'être guidé par elle. Tant qu'il y aura, dans le monde, des croyants en recherche d'un idéal, ils lèveront les yeux vers ce catholicisme intégral, fait de foi simple, courageuse, aimante et soumise, vers cette vie publique et privée, comme vers un grand livre ouvert, où tout est à lire et rien à cacher<sup>74</sup>.

Cette idée de modèle déjà vue pour les collégiens semble être tout aussi valable pour les universitaires. Il ne faudrait pas croire, même si peu de sources le montrent, que les étudiants des universités ne sont pas concernés par Veillot. Un résumé de cette soirée du centenaire à l'Université Laval à Montréal est d'ailleurs publié dans *L'Étudiant*, un journal du campus montréalais<sup>75</sup>.

Les élèves des collèges, quant à eux ont beaucoup à dire sur la foi du polémiste. L'un d'eux illustre, avec de nombreux extraits de la correspondance, l'amour et la charité qu'éprouve Veillot pour son prochain. Il vante le rôle de conseiller spirituel de l'épistolier, qui met de l'avant un Dieu aimant et une foi

<sup>71</sup> Édouard Montpetit, « Louis Veillot. Conférence de M. Édouard Montpetit », *La Revue canadienne*, vol.12, décembre 1913, p.501; Louis Lalande, « Louis Veillot. Conférence du Rév. Père Louis Lalande, de la Compagnie de Jésus », *La Revue canadienne*, vol.12, décembre 1913, p.519-521.

<sup>72</sup> Montpetit, *loc. cit.*, p.505-506 et p.509; Lalande, *loc. cit.*, p.529.

<sup>73</sup> Lalande, *loc. cit.*, p.525-527.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p.538.

<sup>75</sup> « L. Veillot à Laval », *L'Étudiant*, vol.3, no 5, 28 novembre 1913, p.4.

simple<sup>76</sup>. Plus encore, il suggère à ses camarades d'académie la lecture des lettres de Veillot pour des raisons religieuses puisqu'elle « remplit le cœur du lecteur de sentiments nobles et gracieux et son âme toute entière [sic] de la suavité de la vertu »<sup>77</sup>. Selon Antonio Paulhus, Veillot est un homme pieux, charitable et humble, rempli de délicatesse et de bonté. De plus, pour lui, de nombreux livres, notamment ses récits de voyage, montrent l'ampleur de sa foi<sup>78</sup>. Son collègue Ernest Sylvestre, à l'aide d'extraits, affirme que « cette même foi vive et douce se retrouve dans toutes ses œuvres, où les bonnes paroles embaument l'âme des lecteurs comme le parfum de l'encens aux pieds des autels embaume le sanctuaire »<sup>79</sup>. Le collégien explique que les deux principales occupations de Veillot sont les devoirs de piété et la défense de l'Église, c'est-à-dire la polémique<sup>80</sup>. En plus de toutes ces qualités, le même Antonio Paulhus ajoute, dans le cadre du centenaire, qu'il l'admire pour son accord total et constant avec la doctrine catholique<sup>81</sup>.

L'aspect charitable et doux de Veillot est important pour les élèves. Sa correspondance semble particulièrement les conforter dans cette idée, même s'ils trouvent des traces de sa piété ailleurs. Ils utilisent d'ailleurs fréquemment des extraits pour justifier leurs dires. Certains collégiens vont plus loin et ils font de lui un martyr<sup>82</sup> et même une figure christique : « Apôtre du Christ, il devait souffrir comme le maître, et en récompense du bien qu'il fit, il ne reçut sur terre que l'opprobre des

<sup>76</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », 8 mars 1914, p.484-486.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p.484.

<sup>78</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », 24 mars 1914, p.534, p.537 et p.541.

<sup>79</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », Ernest Sylvestre, « Veillot. Le Chrétien », 27 avril 1914 p.589.

<sup>80</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », 24 mars 1914, p.554.

<sup>81</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », Antonio Paulhus, « Pourquoi j'aime Veillot », 27 avril 1914, p.612-613.

<sup>82</sup> ACHSH, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, Chemise 2, « Séances de l'Académie », 24 mars 1914, p.555.

lâches et les soufflets des traîtres. Mais ces avanies n'ont fait que le grandir »<sup>83</sup>. C'est également selon ce même académicien un grand modèle de foi et il va jusqu'à citer son épitaphe :

Ainsi dans nos luttes, quand tout semble s'obscurcir autour de nous, élevons notre esprit et notre cœur vers ce noble héros de l'histoire chrétienne, demandons-lui sa force, son amour de Dieu et de l'Église, il nous l'obtiendra; et nous aurons cette consolation de nous dire comme lui sur notre lit de mourant : « J'espère en Jésus. Sur la terre/Je n'ai pas rougi de sa loi./Au dernier jour devant son père/Il ne rougira pas de moi »<sup>84</sup>.

Plus qu'un modèle de foi, Veillot est à l'image des chrétiens qui se sont le plus battus pour Dieu. C'est une raison supplémentaire qui incite les étudiants à mieux le connaître et à le lire.

Soit en lisant Veillot, soit par des connaissances acquises sur lui, on affirme que Veillot est charitable, doux et courageux. On souligne souvent son amour pour Dieu et l'Église. Sa conversion, loin d'être un défaut, devient source d'admiration. Voilà ce qu'on pense de Veillot le chrétien au début du XX<sup>e</sup> siècle et qui peut être intégré à la culture livresque des jeunes de l'élite. En ce sens, l'écrivain est assurément un modèle que les étudiants des collèges et des universités doivent connaître et lire. Mais force est d'admettre que la vision du croyant est nettement moins élaborée que celle du littéraire et est essentiellement liée au centenaire de Veillot. Il ne fait pourtant pas de doute que l'aspect catholique soit majeur dans la diffusion de Louis Veillot au Québec. Justement, dans la mesure où la religion est implicite à toute son œuvre, il est peut-être moins important d'insister là-dessus lorsqu'on parle de lui.

Une autre piste est également plausible. Louise Bienvenue et Christine Hudon ont montré que le modèle de masculinité proposé dans les collèges classiques diffère de celui de la société puisque ces institutions, dirigées par des prêtres, cherchent à

<sup>83</sup> AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Cahier d'honneur, 1914-1919 », Gérard Goulet, « Louis Veillot. Le chrétien », 20 mars 1921, p.137.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p.138.

assurer le recrutement de religieux<sup>85</sup>. Ainsi, dans la même veine, bien que Veillot soit un grand catholique à imiter et à lire, il ne saurait être le meilleur modèle à suggérer à des collégiens potentiellement destinés au sacerdoce. En effet, il serait peut-être contre-productif d'affirmer avec insistance et exemples à l'appui que la foi peut être pleinement vécue dans le laïcat. Sans négliger l'importance de la religion dans l'œuvre de Veillot, au contraire, des moyens plus « subtils », comme la littérature, mais aussi le discours idéologique, pourraient avoir été utilisés.

### 3.3 Veillot pour « tout restaurer dans le Christ » et dans le pape

Le discours sur le polémiste et ses œuvres est également associé à divers courants d'idées, toujours dans une optique religieuse. Louis Veillot étant le fer de lance de l'ultramontanisme, on ne s'étonnera pas qu'on parle de lui dans les milieux académiques sous cet angle. Néanmoins, entre le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, ce qu'on dit de ses livres évolue. C'est aussi en étudiant la diffusion de l'ultramontain sous l'angle idéologique que son côté polémique transparait le mieux, ce qui contraste fortement avec le discours tenu à propos de sa foi.

#### 3.3.1 L'ultramontanisme

Dans les années 1860, une des grandes questions de l'heure est la défense du pouvoir temporel du pape dans le contexte du processus d'unification de l'Italie. Nadia Eid écrit que pour les ultramontains québécois, la géopolitique italienne est lue en parallèle à la situation de l'Église catholique canadienne, également menacée par les idées libérales<sup>86</sup>. La lecture de Veillot pourrait-elle avoir des résonances locales? Le Cabinet de lecture paroissial, qui est à ce moment un lieu où les collégiens et universitaires de Montréal assistent à des conférences et à des

<sup>85</sup> Louise Bienvenue et Christine Hudon, « "Pour devenir homme, tu transgresseras". Quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges », dans Louise Bienvenue *et al.* (dir.), *Le collègue classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, p.240-245.

<sup>86</sup> Nadia Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise, 1978, p.100.

discussions<sup>87</sup>, pourrait permettre d'en apprendre davantage. Force est de constater que les discours ne portent généralement que sur des situations générales qui peuvent faire office d'allusions aux libéraux canadiens-français. Par exemple, dans le cadre d'une conférence sur Pie IX, Côme-Séraphin Cherrier cite Veillot qui explique que la papauté joue un rôle libérateur dans la société, ce qui justifie le pouvoir temporel du pape<sup>88</sup>. La question italienne sert aussi de prétexte pour présenter et citer un poème du polémiste dans *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial*<sup>89</sup>. Ce n'est qu'à un seul moment que Veillot est explicitement lié à la scène locale. À l'occasion de l'inauguration d'un nouveau bâtiment par la Congrégation de Notre-Dame, une citation à propos des vertus des congrégations religieuses est citée<sup>90</sup>.

Un autre sujet de discussion important de cette période est la bonne lecture, moralement acceptable. Dans ce même journal, on cite deux extraits de Veillot et l'auteur de l'article s'estime heureux de voir que la plume satirique est utilisée afin de « bousculer » les mauvais écrivains<sup>91</sup>. Ce thème est aussi l'objet d'une conférence au Cabinet de lecture en 1860. Édouard Sempé cite quelques lignes des *Libres penseurs* où Veillot critique les auteurs nuisibles à la religion parce que leurs livres, même cachés, demeurent un poison pour la foi<sup>92</sup>.

*L'Écho* présente en 1861 une nouvelle parution, *Waterloo*, dont certains extraits sont cités. L'auteur de l'article réserve ses commentaires et laisse le soin aux lecteurs de juger par eux-mêmes « les arguments suggérés par cette nouvelle manière

---

<sup>87</sup> Marcel Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1982, p.126 et p.131.

<sup>88</sup> « Grande démonstration des catholiques en faveur de Pie IX », *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol.2, no 7, 19 mars 1860, p.104.

<sup>89</sup> « Chronique de la quinzaine », *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol.2, no 20, 18 octobre 1860, p.305-307.

<sup>90</sup> « De l'abus de talent », *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol.2, no 7, 19 mars 1860, p.106-107.

<sup>91</sup> B.J., « M. Veillot satirique » *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol.5, no 12, 15 juin 1863, p.179.

<sup>92</sup> « De l'abus de talent », *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol.2 no 7, 19 mars 1860, p.106-107.

de faire »<sup>93</sup>. Manifestement, la thèse voulant que les guerres européennes soient en fait de nature religieuse ne soulève pas un enthousiasme débordant, même s'il semble *a priori* avoir un préjugé favorable pour le polémiste<sup>94</sup>. Par ailleurs, Veillot ne fait pas toujours l'unanimité. Ainsi, « René » écrit en 1868 que l'écrivain excelle avec la plume et est un bon catholique, mais affirme du même souffle que la religion n'est pas la seule conviction valable. Il reprend en outre l'argument des opposants à Veillot qui considèrent que son discours intransigeant nuit au catholicisme<sup>95</sup>.

L'écrivain, pour des motifs idéologiques, ne plaît pas à tous, même dans les milieux catholiques. C'est le cas de M<sup>gr</sup> Michel-Édouard Méthot, professeur et ancien recteur de l'Université Laval, qui soutient à la même époque que deux paroisses sont « enfoncées plus au moins dans le gaumisme et le veillotisme »<sup>96</sup>. Cela pourrait expliquer également pourquoi Veillot n'est pas tellement présent au XIX<sup>e</sup> siècle d'un point de vue littéraire<sup>97</sup>. En même temps, son intransigeance peut en intéresser plus d'un. Néanmoins, au collège, même si ces thèmes sont à l'étude, Veillot n'est jamais abordé explicitement sous l'angle des idées<sup>98</sup>. Dans l'ensemble, la diffusion idéologique de Veillot à travers ses œuvres se limite à certaines questions d'actualité. Il semble donc que le journal, où *L'Univers* est souvent recopié<sup>99</sup>, reste à cet égard le meilleur moyen de diffusion de Veillot au Québec pour la période 1840-1871.

<sup>93</sup> « Chronique », *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol.3, no 22, 8 juin 1861, p.178.

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> René, « M. Louis Veillot », *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, janvier 1868, p.63-68.

<sup>96</sup> AMAF, Fonds du Séminaire de Québec, MS 611, 4.5-147.4.23, M<sup>gr</sup> Michel-Édouard Méthot, *Journal de M<sup>gr</sup> Michel-Édouard Méthot*, 31 juillet 1870.

<sup>97</sup> C'est du moins l'avis d'un auteur de manuel. J. Calvet, *Manuel illustré de la littérature française*, Paris, Gigord, 1925, p.703.

<sup>98</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS1, D4, « Académie Girouard, Séances » 1860-1862; ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS2, D1, « Académie Girouard, Procès-verbaux et proclamation », 1863-1867.

<sup>99</sup> Eid, *loc. cit.*, p.24-25; Philippe Sylvain et Nive Voisine, *Histoire du catholicisme québécois. Vol.2. Tome 2. Réveil et consolidation.1840-1898*, Montréal, Boréal, 1991, p.99 et p.164-168.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du suivant voient un changement de mentalité dans l'Église où le courant ultramontain se marginalise en même temps qu'elle s'adapte au monde industriel et urbain<sup>100</sup>. Cela ne signifie pas pour autant que certains aspects chers aux ultramontains intransigeants du XIX<sup>e</sup> siècle soient évacués, notamment l'obéissance et la hiérarchisation de la société<sup>101</sup>. Par exemple, M<sup>gr</sup> Bruchési rappelle durant les célébrations du centenaire qu'un des grands mérites de Veillot est la défense de l'Église « dans l'obéissance et la discipline, le regard fixé sur les directions du Saint-Siège »<sup>102</sup>. À cette même occasion, où sont conviés collégiens et universitaires, le père Lalande mentionne aussi qu'il a combattu « tous les instruments passagers de l'autorité [...] pour obéir à la seule autorité qui ne passe pas »<sup>103</sup>. Ce genre de discours est intégré par les jeunes<sup>104</sup>. L'obéissance à l'Église et au pape est donc notamment liée à Veillot au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il semble que ce qui pouvait être considéré comme intransigeant quelques décennies plus tôt devient plus acceptable d'un point de vue catholique. Une autre facette de cette idéologie est la lutte entre une faction ultramontaine et une autre dite libérale, à laquelle le gallicanisme est parfois ajouté<sup>105</sup>. À cet égard, Lalande montre que le combat entre catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle laisse une note plus ambiguë dans l'éloge de Veillot. En effet, le conférencier regrette le ton acerbe employé par le polémiste pour critiquer les partisans du catholicisme libéral. Malgré tout, le jésuite absout Veillot, en affirmant que ses idées ont suivi le sens de l'histoire et qu'il a toujours respecté la hiérarchie catholique<sup>106</sup>. Un étudiant du séminaire de Saint-Hyacinthe considère que la lutte entre Veillot et Montalembert, de tendance modérée, s'explique par des manières

<sup>100</sup> Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, p.91-111.

<sup>101</sup> Eid, *op. cit.*, p.114-115, p.130 et p.164-165.

<sup>102</sup> Bruchési, *loc. cit.*, p.487.

<sup>103</sup> Lalande, *loc. cit.*, p.523.

<sup>104</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », 24 mars 1914.

<sup>105</sup> Selon l'historien Jacques Gadille, le gallicanisme, puis le libéralisme, sont deux des points de clivage majeurs de l'ultramontanisme, le premier étant d'ordre générationnel, « L'ultramontanisme français au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Nive Voisine et Jean Hamelin, (dir.), *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, p.36 et p.51.

<sup>106</sup> Lalande, *loc. cit.*, p.532-533.

différentes d'agir et des personnalités opposées<sup>107</sup>. Mais généralement, les élèves sont moins nuancés que Lalande et prennent fait et cause pour Veillot, parfois à l'aide de citations de l'écrivain<sup>108</sup>. Les collégiens rappellent également les valeurs d'obéissance et de discipline qui animent le combat de Veillot contre les « ennemis » du catholicisme, qu'ils soient libéraux ou croyants. C'est selon eux le fait d'armes du polémiste, un homme entièrement tourné vers la religion que certains de ses écrits démontrent.

### 3.3.2 L'action catholique

Veillot est lu en raison de son ultramontanisme, mais cela ne semble pas la motivation principale puisqu'on en parle finalement peu. Bien entendu, même au XX<sup>e</sup> siècle, personne ne cherche à nier cet aspect important derrière la plume de Veillot. Au contraire, on présente certaines de ses idées comme un modèle religieux. Cela dit, ce n'est pas du côté de l'ultramontanisme qu'il faut voir la principale motivation idéologique, mais plutôt du côté de l'action catholique. Il faut penser cette doctrine comme la continuité de l'ultramontanisme en ce sens que les catholiques militants optent, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, pour un combat social plutôt que politique, tout en conservant l'idée de lutte pour la sauvegarde de l'Église et de la religion<sup>109</sup>.

Veillot, qui a défendu des idées bien éloignées de l'action catholique de son vivant, y est explicitement lié de manière posthume à l'occasion de son centenaire en 1913. Le message est lancé de Rome puisque Pie X publie un bref où il le décrit comme un modèle pour les catholiques en raison de sa droiture et de son engagement

<sup>107</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », Louis Forest, « Veillot et Montalembert », 27 avril 1914, p.602-603.

<sup>108</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », 24 mars 1914; ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », Antonio Paulhus, « Pourquoi j'aime Veillot », 27 avril 1914, p.613-615; AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Cahier d'honneur, 1914-1919 », Gérard Goulet, « Louis Veillot. Le chrétien », 20 mars 1921, p.122-123.

<sup>109</sup> Jacques Gadille, *loc. cit.*, p.55; Roberto Perin, *Rome et le Canada. La bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903*, Montréal, Boréal, 1993, p.270-272; Émile Poulat, « Témoignage. Louis Veillot posthume et la querelle de sa postérité », dans Pierre Pierrard, *Louis Veillot*, Paris, Beauchesne, 1998, p.238.

pour l'Église<sup>110</sup>, vraisemblablement dans l'optique de « tout restaurer dans le Christ »<sup>111</sup>.

L'ensemble de sa carrière illustre est digne d'être présenté comme modèle à ceux qui luttent pour l'Église et les causes saintes [...] Qu'à l'exemple de Louis Veillot ils soient fiers de leurs titres de chrétiens et de serviteurs de l'Église; qu'ils sachent que Dieu combattra avec eux et leur donnera la victoire à l'heure marquée par la Providence<sup>112</sup>.

Le centenaire de Veillot est une occasion en or pour actualiser le combat bien connu du polémiste pour l'Église et la foi. Le clergé québécois en profite donc pour transmettre l'esprit du message pontifical. À l'Université Laval à Québec, Joseph-Arthur d'Amours prononce une conférence en décembre 1913 et s'adresse particulièrement aux universitaires. Il explique à ses auditeurs que Veillot, plus qu'un modèle, est un théologien et un apologiste qui affirme que seule la religion peut soigner la société. Plus encore, le religieux lie l'écrivain à l'action catholique : « Elle [la politique ou sociologie de Louis Veillot] ressemble par avance à celle de Pie X, qui a dit : Notre politique, c'est la Croix »<sup>113</sup>. Sa conclusion montre bien que Veillot est considéré comme un modèle, qui implicitement, devrait être lu.

Si j'ai réussi à vous inspirer un peu d'amour pour un maître admirable de la grande pensée française, si j'ai pu accroître chez quelques-uns de vous le désir de mieux connaître et pratiquer un si fier et si haut modèle, un si admirable professeur de virilité intellectuelle et morale, je suis plus que récompensé de mon humble travail et de mes faibles efforts. Je puis vous assurer, en finissant, que vous trouverez, vous aussi, en Veillot, le maître et le modèle qui répond admirablement à vos meilleures et à vos plus généreuses aspirations, le maître et le modèle dont les leçons et les exemples profiteront magnifiquement à la patrie canadienne-française et à ses nobles enfants<sup>114</sup>.

<sup>110</sup> Pie X, « Bref de Sa Sainteté Pie X à F. Veillot », *La Semaine religieuse*, vol.26, no 14, 11 décembre 1913, p.210-211.

<sup>111</sup> *Id.*, « *Il fermo proposito*, 11 juin 1905 ».

<[http://w2.vatican.va/content/pius-x/fr/encyclicals/documents/hf\\_p-x\\_enc\\_11061905\\_il-fermo-proposito.html](http://w2.vatican.va/content/pius-x/fr/encyclicals/documents/hf_p-x_enc_11061905_il-fermo-proposito.html)> (8 février 2015)

<sup>112</sup> *Id.*, « Bref de Sa Sainteté Pie X à F. Veillot », *La Semaine religieuse*, vol.26, no 14, p.211.

<sup>113</sup> Joseph-Arthur d'Amours, *La foi et l'intelligence de Louis Veillot*, Québec, L'Action sociale, 1913, p.11.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p.14.

Il s'agit là d'un vaste programme, qui se termine par une touche de nationalisme. Non seulement Veillot gagne à être connu, mais c'est pratiquement un modèle d'homme. Au séminaire de Rimouski en 1913, François-Xavier Ross, futur évêque de Gaspé, aborde ces thèmes, notamment celui de modèle pour les jeunes, tout en insistant davantage sur sa lecture. De plus, il cite fréquemment les œuvres de l'écrivain<sup>115</sup>. Il en fait également un précurseur de l'action catholique qui a permis à l'Église de se mettre en branle<sup>116</sup>.

Ce discours est partagé par les étudiants, qui considèrent Veillot comme un guide dans le combat qu'ils doivent mener pour la religion et l'Église<sup>117</sup>. Les collégiens le voient comme un modèle d'homme pieux, acharné et patriotique. Soulignons tout de même que Veillot et la tradition ultramontaine française ne développent pas vraiment de discours nationaliste<sup>118</sup>. Néanmoins, l'écrivain peut servir à stimuler des objectifs nationalistes, bien sûr liés à la religion. Par exemple, lors de célébrations du cinquantième anniversaire de l'envoi des zouaves canadiens, on récite au collège Sainte-Marie un texte de Veillot qui loue la bravoure de ces soldats du pape qui « font honneur à leur race »<sup>119</sup>. Également, après un débat sur qui est le meilleur modèle entre Garcia Moreno et Louis Veillot, les juges nommés par le cercle Girouard du séminaire de Saint-Hyacinthe affirment que les deux hommes

<sup>115</sup> François-Xavier Ross, *Louis Veillot et l'œuvre de la presse catholique. Conférence donnée au Séminaire de Rimouski le 21 décembre 1913*, s.v., s.é., 1914, 107p

<sup>116</sup> *Ibid.*, p.6, p.96 et p.103.

<sup>117</sup> « Centenaire de Louis Veillot », *Le Petit Sainte-Marie*, vol.2, no 2, 23 novembre 1913, p.2; J. Bissonette, « Un peu d'horizon », *Le Petit Sainte-Marie*, vol.2, no 2, 23 novembre 1913, p.7; A. Lachapelle, « La devise du *Petit Sainte-Marie* et la vie de Veillot », *Le Petit Sainte-Marie*, vol.2, no 2, 23 novembre 1913, p.3; ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », 24 mars 1914, p.543 et p.553; ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », 5 avril 1914, p.558-559; ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », Georges Cabana, « Allocution du président », 27 avril 1917, p.586-587; ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « Séances de l'Académie », Antonio Paulhus, « Pourquoi j'aime Veillot », 27 avril 1914, p.616-617.

<sup>118</sup> Gadille, *loc. cit.*; Pierrard, *op.cit.*

<sup>119</sup> ACJ-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS4, D14, « Cercle Sainte-Marie de l'ACJC », 19 février 1918.

doivent être imités « pour mieux défendre l'Église et la patrie »<sup>120</sup>. Cela dit, il semble que ce soit plutôt des études sur lui que la lecture de ses livres qui révèlent l'aspect plus idéologique de la découverte de Veillot<sup>121</sup>. On peut également penser que les professeurs leur ont suggéré quelques réflexions. D'ailleurs, l'intérêt pour l'auteur et son œuvre littéraire ne cesse pas après 1913-1914. Ses livres sont l'objet d'une séance intercirculaire de l'ACJC en 1927. Par contre, les élèves du collège Sainte-Marie sont pratiquement absents de cette assemblée<sup>122</sup>. Assurément, Veillot n'attire plus les mêmes foules qu'au centenaire. De plus, certains jeunes pourraient le considérer comme dépassé. Cela expliquerait la tentative d'un professeur de faire passer Veillot auprès de ses collègues pour un démocrate, toujours dans l'optique de le présenter comme un modèle de lutte pour l'Église qu'il faut lire et faire connaître :

En résumé, cet ennemi des progrès et des erreurs modernes fut un grand ami de l'Église et du peuple. Il fut plus démocrate que nos démagogues qui exploitent la crédulité populaire à leur profit. Après nos accès de libéralisme où nous, catholiques, avons été les dupes de ceux qui prônent la liberté pour émousser nos armes et nous écraser plus facilement, nous aimerons à ranimer nos courages en lisant la nouvelle édition des œuvres de Louis Veillot. Et comme, en définitive, la société chrétienne est partout menacée, même au Canada, ces volumes ont leur place dans les bibliothèques des deux Frances<sup>123</sup>.

Dans l'ensemble, le discours politique des ultramontains intransigeants est bien loin, malgré le ton utilisé par Charbonnier. Cela relève, tout comme pour la filiation avec l'action catholique, d'une stratégie pour moderniser des idées potentiellement repoussantes pour des jeunes nés au début du XX<sup>e</sup> siècle à l'heure de l'avènement des médias de masse.

<sup>120</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « séance de l'académie », 5 avril 1914, p.558-559.

<sup>121</sup> ACHSH, Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe, CH001, S10, SS10, SSS4, D9, chemise 2, « séance de l'académie », Ernest Sylvestre, « Veillot, le Chrétien », 27 avril 1914, p.588-592.

<sup>122</sup> AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS4, D14, « Cercle Sainte-Marie de l'ACJC, 1927-1935 », 24 octobre 1927.

<sup>123</sup> F. Charbonnier, « Louis Veillot », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol.6, no 3, février 1926, p.128.

Surtout à l'occasion de son centenaire, Veillot est présenté comme un modèle pour les collégiens et les universitaires. Cependant, la découverte de Veillot à la lumière de l'action catholique passe moins par la rencontre avec ses œuvres littéraires, même si elle est encouragée. On propose un modèle d'homme lettré, croyant, qui met ses énergies à défendre la religion et l'Église. Le vocabulaire utilisé, notamment militaire, illustre l'association de Veillot à un certain modèle de masculinité. En le présentant comme un « soldat », un « chevalier » et un « clairon qui sonne la charge », en qualifiant son attitude de « guerrière », en insistant sur le « combat » mené par sa plume devenue « épée », les élèves assimilent l'esprit de croisés nécessaire à la défense d'une Église jugée assiégée<sup>124</sup>. De plus, l'écrivain cadre assez bien avec le point de vue des enseignants, d'autant plus qu'il n'induit pas de transgression<sup>125</sup>. En ce sens, on peut affirmer qu'il fait partie de la culture livresque des étudiants qui sont invités à prendre la plume et à défendre, comme Veillot, l'Église et la religion. Acteur des luttes du moment pour les uns, précurseur de l'action catholique pour les autres, ses livres ont leur pertinence idéologique au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais saura-t-on trouver une autre manière de le rendre attrayant à mesure que les années avancent?

### 3.4 Veillot dans la marge

Au XIX<sup>e</sup> siècle, mais surtout au début du XX<sup>e</sup> siècle, Veillot a été considéré comme un écrivain à lire et un modèle, à la fois pour sa plume, sa foi et sa combativité. Ce n'est plus le cas à partir des années 1950, alors que des idées nouvelles gagnent les maisons d'enseignement<sup>126</sup>. De plus, les conditions qui font du

<sup>124</sup> Une présentation de Gérard Goulet à l'académie française du collège Sainte-Marie est particulièrement éloquente sur l'aspect militaire du discours des élèves à propos de Louis Veillot. AJC-GLC, Fonds du collège Sainte-Marie, C-0001, S7, SS1, D4, « Cahier d'honneur, 1914-1919, Gérard Goulet, « Louis Veillot. Le chrétien », 20 mars 1921, p.121-138.

<sup>125</sup> Bienvenue et Hudon, *loc. cit.*, p.237-261.

<sup>126</sup> E-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002, p.91 et p.118.

polémiste un auteur connu et intéressant sont de moins en moins réunies. Le mouvement semble d'ailleurs déjà enclenché dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle.

Un des facteurs qui a permis à Veillot d'être porté à la connaissance des étudiants est son intégration au cursus scolaire. Après 1950, certains manuels de littérature en font mention. Les auteurs écrivent, lorsqu'il y est nommé, que c'est un excellent polémiste<sup>127</sup>. Du côté de la grammaire, seul un ouvrage cite une courte phrase de Veillot<sup>128</sup>. Dans les programmes, s'il est toujours présent dans la documentation officielle en 1945<sup>129</sup>, il n'est plus mentionné explicitement dans les années 1950, bien qu'une place soit faite au catholicisme dans les cours de français<sup>130</sup>. Il faut dire que l'enseignement de la littérature, différent de celui du début du XX<sup>e</sup> siècle, est traversé par de nouveaux courants comme la psychologie individuelle et sociale<sup>131</sup>. On ne le retrouve pas plus dans les examens, alors que les auteurs latins, les classiques du XVII<sup>e</sup> siècle et des écrivains catholiques comme Chateaubriand y demeurent<sup>132</sup>. À l'Université Laval, il ne semble pas être à l'étude<sup>133</sup>. Néanmoins, Veillot n'est pas complètement écarté de la formation scolaire. En effet, il est au programme d'un cours optionnel de français en Philosophie II portant sur les idées sociales dans la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>134</sup>. On assiste donc à la disparition de l'écrivain dans les années 1950 et 1960, mais il ne faut pas exclure que le polémiste ait été au moins rapidement évoqué par certains enseignants.

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les étudiants, leurs professeurs et des membres de la société civile voyaient un grand intérêt littéraire, religieux et idéologique à connaître

<sup>127</sup> Suberville, *op. cit.*, p.224 et p.393; Castex et Surer, *op. cit.*, p.791.

<sup>128</sup> Maurice Grévisse, *Précis de grammaire française*, Paris, Duculot, 1964, p.214.

<sup>129</sup> AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/6/1, « Programme-cours lettres-sciences, 1945 ».

<sup>130</sup> AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/6/1, « Cours classique, langue française, 1955 », *Programme du baccalauréat ès arts. Directives pédagogiques. Rapport du comité de français*, p.22.

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/10/1, « Questions proposées aux examens de l'immatriculation et du baccalauréat, 1954-1962 », 1956-1966; AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/10/1, « Examens universitaires »; AUL, Fonds de la Faculté des lettres, U554/6/1, « Licence ès lettres. Généralités », 1963-1964.

<sup>133</sup> AUL, Fonds de la Faculté des lettres, U554/43/1, « Annuaire 1955-1956 ».

<sup>134</sup> AUL, Fonds de la Faculté des arts, U549/6/1, « Nouveau programme des études du baccalauréat ès arts pour les classes de Belle-lettres à Philosophie II », 1964.

et à lire Veuillot. Comme les cercles littéraires ont disparu des collèges, les articles de journaux étudiants portant sur la lecture ou les bibliothèques constituent un bon moyen pour découvrir si les collégiens l'ont au moins en tête. Il est suffisamment estimé pour que Gilbert Forest mentionne que la bibliothèque du séminaire de Saint-Hyacinthe possède trois rayons de Veuillot<sup>135</sup>. Néanmoins, selon cet étudiant et bibliothécaire, les auteurs les plus populaires chez ses camarades sont Hugo, Musset, Balzac, Sand et Poe<sup>136</sup>. Selon un sondage au collège Sainte-Marie, d'autres favoris des collégiens sont notamment Saint-Exupéry, Camus, Dickens, Baudelaire, Chateaubriand et Ronsard. Non seulement Veuillot n'est pas mentionné, mais il aurait été surprenant de le voir dans une liste composée de noms souvent éloignés du polémiste, tant en contenu qu'en style. Même si les élèves favorisent les fictions et les aventures au détriment de la poésie et des biographies<sup>137</sup>, les œuvres de Veuillot pourraient moins plaire à des jeunes ayant goûté des livres plus modernes. Dans un numéro spécial du *Sainte-Marie* sur la lecture, Veuillot n'est nulle part suggéré comme un auteur à lire, même pour les lectures spirituelles ou les romans. Il ne fait pas plus partie des écrivains préférés des étudiants dans une liste où plusieurs d'entre eux sont interdits, et ce, malgré les louanges du père Pâquet sur les vertus de l'Index<sup>138</sup>. Néanmoins, plus de la moitié des élèves sondés du collège Sainte-Marie affirment sélectionner leurs lectures sans demander conseil à un professeur et seulement le tiers d'entre eux consulte l'Index avant de choisir un livre<sup>139</sup>. Enfin, certains collégiens de Saint-Hyacinthe critiquent le manque de culture de leurs confrères, qui se contenteraient de lire les manuels ou les « digestes »<sup>140</sup>. Tout cela

<sup>135</sup> Gilbert Forest, « En feuilletant nos rayons », *Le Collégien*, vol.6, no 2, novembre 1950, p.8.

<sup>136</sup> *Id.*, « Le coin du livre », *Le Collégien*, vol.7, no 2, novembre 1951, p.5.

<sup>137</sup> Robert Aubin, « Enquête à la bibliothèque des grands », *Le Sainte-Marie*, no 10, 27 mars 1958, p.11; Olivier Laurendeau et Robert Leroux, « En Belles-Lettres et Rhétorique. Enquête », *Le Sainte-Marie*, vol.7, no 6, 14 février 1962, p.5.

<sup>138</sup> *Le Sainte-Marie*, hors série, 15 novembre 1955.

<sup>139</sup> Robert Aubin, « Enquête à la bibliothèque des grands », *Le Sainte-Marie*, no 10, 27 mars 1958, p.11.

<sup>140</sup> Jean-Paul Bernard, « Sais-tu étudier? », *Le Collégien*, vol.8, no 4, février 1953, p.4; Gabriel Girgas, « Bibliothécaire chômeur », *Le Collégien*, vol. 6, no 4, février 1951, p.3.

diminue sûrement les possibilités de faire connaître le polémiste. Il semble donc que Veillot ait une certaine place dans les bibliothèques et que le catholicisme ne soit pas complètement rejeté des goûts des étudiants. Encore faut-il que les jeunes lisent, ce qui n'est pas toujours le cas. Manifestement, les préférences des collégiens sont ailleurs : la liste des auteurs favoris est assez éloquente à cet égard. Terminons avec un autre article qui renseigne sur le contenu de la bibliothèque des pères au collège Sainte-Marie, rendue accessible aux élèves. Parmi les poètes et romanciers connus, les jeunes journalistes nomment La Fontaine, Voltaire, Chateaubriand, Hugo « et finalement, Louis Veillot, vitriolique et chrétien... »<sup>141</sup>. L'écrivain est donc dans l'esprit des étudiants et on reconnaît son importance, mais le ton ironique employé laisse peu de doute sur l'opinion qu'ils en ont.

À partir des années 1950, Veillot n'est plus considéré comme un modèle. Au fond, c'est peut-être cela qui fait qu'on ne le voit plus comme un auteur à lire, pour sa plume, sa foi ou ses idées. Le polémiste n'est plus jugé utile pour éduquer des citoyens lettrés et catholiques. À l'heure du concile Vatican II et de la Révolution tranquille, un écrivain comme Louis Veillot est certainement moins intéressant alors qu'une grande variété d'auteurs peuvent mieux répondre aux aspirations et aux goûts de la jeunesse. Cela dit, l'enseignement est encore teinté de catholicisme<sup>142</sup> et Veillot pourrait être au moins mentionné aux étudiants, qui par ailleurs, ne l'oublent pas complètement. Malgré tout, aucune source des années 1960 ne révèle une quelconque trace de la connaissance du polémiste.

\* \* \*

Louis Veillot est donc un auteur connu des étudiants des collèges et, dans une moindre mesure, des universités, tant au XIX<sup>e</sup> siècle qu'au XX<sup>e</sup> siècle. On a pu voir qu'il est également lu, notamment pour des raisons strictement littéraires. Évidemment, les motivations religieuses sont souvent liées à la lecture de ses œuvres

<sup>141</sup> Denys Arcand *et al.*, « Le réfectoire de l'esprit », *Le Sainte-Marie*, vol.4, no 7, 28 janvier 1959, p.7.

<sup>142</sup> Corbo, *op. cit.*, p.31-33.

littéraires. La religion est donc omniprésente, directement et indirectement. Cela est également vrai pour les motifs idéologiques, qu'ils soient politiques ou culturels. C'est surtout dans le discours sur l'action catholique que Veillot est considéré comme le plus pertinent. Par ailleurs, c'est la période 1910-1930 qui voit la plus grande utilisation de Veillot. Sans être absent au XIX<sup>e</sup> siècle, il est peut-être trop contemporain et intransigeant pour être enseigné systématiquement. Mais comme la religion et l'idéologie sont souvent liées à sa lecture, il ne fait pas de doute qu'il fasse partie de la culture livresque des collégiens. Après tout, eux-mêmes le considèrent comme un modèle en raison de sa plume, de sa piété et de son ardeur au combat. En ce sens, la lecture de Veillot peut fortifier la foi des jeunes. Il faut dire que plusieurs moyens sont mis en œuvre pour faire découvrir Veillot. La salle de classe est l'un de ces outils, plus particulièrement dans l'enseignement du français, tant pour l'apprentissage des rudiments de la lecture et de l'écriture que pour la littérature. Les activités parascolaires, que ce soit le journal ou le cercle littéraire, constituent un autre cadre où les étudiants peuvent côtoyer le polémiste. Le centenaire, célébré en 1913, a par ailleurs un effet catalyseur sur la découverte de Veillot. La lecture personnelle est un dernier espace où ses livres ont pu être découverts. Dans tous les cas, les bibliothèques, malgré un accès limité, ont pu favoriser l'exploration des œuvres de l'ultramontain. Même après 1950, on mentionne la présence de ses livres dans les rayons, mais il n'a plus la même pertinence. À cette époque, Louis Veillot ne semble plus faire partie de la culture livresque des jeunes sortis des collèges et universités.

## CONCLUSION

Le mémoire invitait à une réflexion sur la diffusion de Louis Veillot au Québec. Si l'écrivain demeure aujourd'hui largement inconnu, cela n'a pas toujours été le cas au Québec, du moins chez l'élite. Pour parvenir à ce constat, plusieurs questions ont servi à guider la réflexion. Comment l'offre des bibliothèques participait-elle à la diffusion de ses œuvres auprès des jeunes? Que pouvait-elle révéler de la production littéraire de Veillot? Comment s'y prenait-on pour faire découvrir Veillot aux jeunes? Quels étaient les motifs? Enfin, l'utilisation de ses œuvres a-t-elle varié dans le temps?

Étudier « l'offre Veillot » des bibliothèques, c'est d'abord rendre compte d'une vaste œuvre littéraire. Le corpus analysé a permis de découvrir une offre abondante et une œuvre publiée régulièrement jusqu'au premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, cinquante ans après son décès en 1883. C'est donc dire que l'écrivain est demeuré en vogue chez un certain public, même à une époque où ses idées n'étaient plus à l'ordre du jour. Il faut dire que certains événements de la vie de l'écrivain ont pu influencer le rythme de production, tout comme des moments particuliers expliquent un sursaut de publication. C'est le cas du centenaire de Veillot célébré en 1913, une date clé dans la diffusion du polémiste au Québec. En outre, le grand nombre d'éditeurs recensés montre que l'écrivain a été populaire dans le milieu du livre catholique. En effet, ce sont des firmes partageant la même identité religieuse et idéologique qui ont publié presque toute son œuvre. Cela dit, seules quelques maisons d'édition se sont partagé la plupart des ouvrages dans une succession plutôt bien définie dans le temps. À l'intérieur même de l'offre des bibliothèques, certains ouvrages se démarquent par leur diffusion plus large et le nombre d'exemplaires conservés. En analysant ces données sous l'angle du genre littéraire, le récit de voyage et les œuvres de poésie et de fiction se démarquent par leur offre accrue. Au-delà des considérations sur

l'esthétique de Veuillot, ces deux genres pourraient davantage intéresser la jeunesse qui a fréquenté les bibliothèques étudiées. En analysant « l'offre Veuillot » des bibliothèques, il a également été possible de rendre compte des spécificités de chacune d'elle. Ainsi, certains ouvrages ont joint la collection des bibliothèques par les dons de particuliers, d'autres par le regroupement de bibliothèques scolaires ou religieuses. D'autres semblent avoir eu pour seul propriétaire l'institution qui les conserve aujourd'hui. Certains livres de Veuillot ont également eu une diffusion plus anonyme, du moins au Québec, et ces documents se retrouvent dans peu de bibliothèques. Ce phénomène donne une offre un peu plus variée pour chaque bibliothèque. L'analyse des genres littéraires montre également des distinctions entre les bibliothèques. Aucune n'a privilégié les mêmes genres, que ce soit en raison de cultures institutionnelles ou de publics différents. La quantité et la diversité de « l'offre Veuillot » est fondamentale. Sans texte conservé dans les bibliothèques fréquentées par les jeunes, point de culture livresque possible.

Veuillot a été, au XIX<sup>e</sup> siècle et surtout au début du XX<sup>e</sup> siècle, un écrivain suffisamment intéressant pour faire partie de la formation, au sens large, des étudiants. Tant en classe qu'à travers le cercle littéraire, le journal étudiant ou la conférence, ces jeunes ont découvert un grand auteur qui pouvait être une source d'inspiration stylistique. La lecture personnelle permet également un certain approfondissement de la connaissance de son œuvre. La lecture de Veuillot est un moyen d'insuffler des valeurs et des comportements catholiques. Voilà pourquoi on peut affirmer que Louis Veuillot a fait partie de la culture livresque des collégiens et des universitaires. Un discours a d'ailleurs été élaboré sur la foi du polémiste : simple et douce, elle devient en quelque sorte un modèle intéressant pour les jeunes. C'est aussi le cas des idées développées pour parler de lui au présent. Au XIX<sup>e</sup> siècle, son soutien aux causes catholiques et ultramontaines a été salué. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on assiste à une réactualisation de Veuillot. On l'associe à un ultramontanisme essentiellement religieux, et moins polémique, parce que dépouillé de l'intransigeance idéologique et politique défendue, paradoxalement, par lui-même.

Cet aspect consensuel est renforcé par la transformation de Veillot, au début du XX<sup>e</sup> siècle, en précurseur de l'action catholique, qui est alors la plus récente doctrine de l'Église catholique. Cela dit, il n'est pas toujours possible de mettre au goût du jour un écrivain et Veillot a connu ce sort à partir des années 1950. Il n'a d'ailleurs jamais fait l'unanimité, notamment en raison de ce même catholicisme intégral qui l'a rendu populaire auprès de plusieurs enseignants et étudiants.

L'œuvre de Veillot a donc été largement diffusée au Québec, peut-être encore plus que son journal, *L'Univers*. En ce sens, Philippe Sylvain n'avait peut-être pas totalement tort en affirmant que « nul écrivain français n'a davantage façonné la mentalité canadienne-française<sup>1</sup> ». Par contre, son influence chez les jeunes, qui en entendent parler ici et là, est certainement plus diffuse que sur les ultramontains du XIX<sup>e</sup> siècle qui se réfèrent constamment aux textes du polémiste. Si plusieurs souhaitent faire de Veillot un modèle, il est impossible de vérifier si ses livres ont effectivement guidé les jeunes pour être de meilleurs catholiques, selon leur souhait et celui de leurs maîtres. Assurément, Veillot répond à un besoin d'édification intellectuelle et spirituelle. Il est néanmoins légitime de penser qu'il a pu être une lueur dans l'esprit des jeunes pour devenir des croyants accomplis, capables de défendre l'Église, tout en développant une pensée réfléchie et élégante. Même si le mémoire n'en a pas fait la démonstration, il ne faudrait pas exclure la possibilité du contraire, à savoir que la lecture des livres de l'ultramontain aurait pu faire cheminer des étudiants dans une attitude plus critique du catholicisme, voire anticléricale.

Quoi qu'il en soit, par la lecture de Veillot, on a cherché à transmettre des valeurs d'obéissance et de probité, une vision du monde conservatrice et des comportements propres à aider l'Église à lutter pour maintenir la place qu'elle revendique dans la société, notamment par un militantisme de l'écrit. À cet égard, l'écrivain a permis le développement d'habiletés : étant mis à l'étude, les élèves ont pu développer l'art d'écrire et de lire, ce qui leur a par la suite permis de prendre position

---

<sup>1</sup> Philippe Sylvain, « Quelques aspects de l'antagonisme libéral-ultramontain au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol.8, no 3, 1967, p.277.

dans la cité. En ce sens, il ne fait pas de doute que Veillot ait fait partie de la culture livresque des jeunes sortis des collèges classiques et, dans une certaine mesure, des universités, au XIX<sup>e</sup> siècle, mais surtout au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il faut tout de même être prudent lorsqu'on parle de culture livresque à propos d'un auteur unique. La lecture de Veillot seule ne saurait être suffisante pour inculquer une culture catholique. Non seulement d'autres auteurs doivent être mobilisés, mais toute l'éducation doit permettre aux étudiants d'assimiler ces valeurs et ces comportements. L'œuvre littéraire de Louis Veillot est donc un outil, parmi d'autres, pour édifier les jeunes appelés à faire partie de l'élite.

Il serait dommage de ranger Veillot sur l'étagère si rapidement. En effet, ce premier regard jeté sur la diffusion littéraire de cet auteur au Québec demeurerait incomplet sans l'analyse de ses archives personnelles. On ne sait pas si Veillot s'adressait à un lectorat plus jeune, s'il a déjà souhaité leur inculquer quelques idées sur la foi et la société à travers ses livres. Qu'est-ce qu'il pensait d'un éditeur jeunesse comme Mame qui offrait ses livres pour les jeunes? Ce mémoire s'est également penché sur un groupe restreint de lecteurs de Veillot : des étudiants provenant essentiellement de la petite bourgeoisie canadienne-française. Les instituteurs et institutrices du primaire auraient pu aborder brièvement cet auteur et donner ses ouvrages en prix aux plus méritants. Les autres élèves du « secondaire » auraient pu en faire la découverte sur le même mode que leurs confrères et consœurs du cours classique. Le grand public pourrait également en avoir entendu parler à l'Église<sup>2</sup>. En définitive, étudier Veillot et son œuvre littéraire, c'est mieux comprendre tout un pan de la foi et de sa transmission au Québec.

---

<sup>2</sup> Archives du Musée de l'Amérique francophone (AMAF), Fonds du séminaire de Québec, MS137.3.25. *Notes de conférence de 1865-1867 et notes de lecture et de prédication*, p.50 et p.80.

## ANNEXE A

### BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE DE LOUIS VEUILLOT

Les livres cités sont ceux repérés dans les dix bibliothèques québécoises étudiées et ceux de la Bibliothèque nationale de France. Les titres marqués d'un astérisque (\*) font partie des *Œuvres complètes*. Les dates entre parenthèses sont celles de l'année de publication la plus ancienne repérée lorsque l'année de publication de la première édition est inconnue.

Ouvrages repérés dans les catalogues québécois<sup>1</sup>

Et Pie IX, *Actes et histoire du concile œcuménique du Vatican*, Paris, Lemerrier, s.d.

- Introduction de Louis Veillot

*Agnès de Lauvens*, Paris, Olivier-Fulgence, 1842.\*

*Âmes héroïques*, Paris, Lethielleux, (1913).

*Arthur Guillemain volontaire pontifical blessé à Castelfidardo, tué à Monte-libretti pour la cause du Christ*, Paris, Poussielgue, (1867).

Et René LAURENTIN, *Autour de la grotte interdite*, Paris, Lethielleux, s.d.

Et François VEUILLOT, *Brochures militantes et biographiques*, Paris, Lethielleux, 1929.\*

- Titre rassemblant quelques brochures publiées essentiellement dans les années 1860. Elles sont marquées d'un astérisque également.

*Ça et là*, Paris, Gaume, 1860 (1<sup>er</sup> édition 1859).\*

*Cara. Poème*, Paris, Lethielleux, (1913).

*Ce que c'est qu'un curé*, Bruges et Paris, Desclée de Brouwer, (1928).

*Célébrités catholiques contemporaines*, Paris, Palmé, 1870.

*Choix de pensées*, Paris, Lethielleux, (1913).

*Corbin et d'Aubecourt*, Paris, Lecoffre, 1850 (1<sup>er</sup> édition 1846).\*

*Correspondance*, Paris, Palmé (parfois Société générale de librairie catholique), (1884).

*Correspondance de Louis Veillot*, Paris, Lethielleux, (1910)

*Correspondance de Louis Veillot. Lettres à son frère et à divers*, Paris, Lethielleux, (1910).

*De l'action des laïques dans la question religieuse*, Paris, L'Univers, (1843).

*De quelques erreurs sur la papauté*, Paris, Gaume, 1854.\*

---

<sup>1</sup> BAnQ, Bibliothèque des Jésuites, cégep de Trois-Rivières, Grand Séminaire de Montréal, séminaire de Nicolet, séminaire de Saint-Hyacinthe, Université Laval, Université de Montréal, UQAM, UQTR.

Et François VEUILLOT, *Derniers mélanges. Pages d'histoire contemporaine, 1873-1877*, Paris, Lethielleux, (1913).

Et Eugène VEUILLOT, *Études sur Victor Hugo*, Palmé (parfois Société générale de librairie catholique), (1886).

Et prêtre de Saint-Sulpice, *Explication du catéchisme en tableaux synoptiques*, Montréal, Imprimerie des Frères des Écoles chrétiennes, (1922).

- Préface de Louis Veillot

*Extraits de l'œuvre de Louis Veillot*, Québec, Université Laval, s.d.

Et François VEUILLOT, *Fragments de mémoires*, Paris, Lethielleux, 1929. \*

- Inédit

Et François VEUILLOT, *D'après nature*, Paris, Lethielleux, 1929.\*

- Inédit

*Historiettes et fantaisies*, Paris, Palmé, 1866 (1<sup>er</sup> édition 1862).\*

*Humbles victimes*, Paris, Lethielleux, s.d.

*Il profumo di Roma*, Milan, Paoline, 1958 (trad. du français par Gennaro Auletta, 1<sup>er</sup> éd. 1861).

- Traduction italienne du *Parfum de Rome*

Et Étienne CARTIER, *Jésus-Christ. Avec une étude sur l'art chrétien*, Paris, Firmin-Didot, (1875).

*La France chrétienne. 50 lectures patriotiques extraites de ses œuvres*, Paris, Lethielleux, (1915).

*La guerre et l'homme de guerre*, Paris, Vivès, 1855.\*

*La légalité*, Paris, Palmé, 1871 (1<sup>er</sup> édition 1852)\*

- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise des *Dialogues socialistes*

*La liberté du concile*, Paris, Palmé, (1870).

*La vie de Bienheureuse Germaine Cousin, bergère*, Paris, Vivès, 1854.\*

*La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Paris, Ruffet, 1864.\*

*L'assistance aux vêpres*, Paris, Gaupy et Jordan, s.d.

*Le droit du seigneur au Moyen-Âge*, Paris, Vivès, 1854.\*

*Le Fond de Giboyer. Dialogue avec prologue et pièces justificatives*, Paris, Gaume, 1863.\*

*Le guêpier italien*, Paris, Palmé, 1865\*

- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise des *Brochures militantes et biographiques*

*Le lendemain de la victoire. Vision*, Paris, Lecoffre, 1850 (1<sup>er</sup> édition 1849).\*

- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise des *Dialogues socialistes*

*Le parfum de Rome*, Paris, Gaume, 1861.\*

*Le parti catholique. Réponse à Monsieur le comte de Falloux*, Paris, Vivès, 1856.\*

Et Juliette DE ROBERSART et Henri DAVIGNON, *Le roman de Louis Veillot*, Paris, Lethielleux (parfois Bruxelles, Durendal), (1936).

*Le vol de l'âme*, Paris, Desclée de Brouwer, (1928).

Et Louis ARNOULD, *Leçon d'ouverture d'un cours sur Lafontaine*, Paris, Palmé, (1895).

Et François VEUILLOT, *Les choses de la vie*, Paris, Lethielleux, 1929.\*

- Inédit

*Les coulevres*, Paris, Palmé, 1869.\*

*Les dialogues socialistes*, Paris, Palmé, 1872 (1<sup>er</sup> édition 1849).\*

- Ouvrage regroupant notamment *L'esclave Vindex* et *La légalité*.

*Les filles de Babylone*, Paris, Firmin-Didot, 1859.

*Les Français en Algérie. Souvenirs d'un voyage fait en 1841*, Mame, 1845.\*

*Les grandes figures catholiques du temps présent*, Paris, Sanard et Derangeon, (1895).

Et François VEUILLOT, *Les jeux du Pouliguen*, Paris, Lethielleux, 1929.\*

- Inédit

*Les libres penseurs*, Paris, Lecoffre, 1848.\*

*Les nattes*, Paris, Waille, 1844.\*

- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise d'*Historiettes et fantaisies*

*Les odeurs de Paris*, Paris, Palmé, 1866.\*

*Les pèlerinages de Suisse*, Tournay, Casterman, 1842 (1<sup>er</sup> édition 1839).\*

*L'esclave Vindex*, Paris, Lecoffre, 1849.\*

- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise des *Dialogues socialistes*

*Lettre à Monsieur Villemain, ministre de l'Instruction publique sur la liberté d'enseignement*, Bruxelles, Société des bonnes lectures (aussi Paris, L'Univers), (1843).

Et Olga de Simard DE PITRAY *Lettres à Madame la vicomtesse de Simard de Pitray*, Paris, Palmé, (1885).

Et Charlotte DE GRAMMONT et J. CALVET, *Lettres de Louis Veillot à Mademoiselle Charlotte de Grammont*, Paris, Lethielleux, (1912).

*Lettres d'un chrétien*, Marseille, Publiroc, (1927)

*L'honnête femme*, Paris, Waille, 1844.\*

*L'illusion libérale*, Paris, Palmé, 1866.\*

- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise des *Brochures militantes et biographiques*

*Louis Veillot*, Paris, Lethielleux, (1928)

Et M.M. McDevitt, *Louis Veillot d'après sa correspondance*, Paris, Lethielleux, (1928)

Et François VEUILLOT, *Louis Veillot. Vie populaire*, Paris, Bonne Presse, (1913).

Et François VEUILLOT, *Ma conversion*, Paris, Hatier, (1947).

*Mélanges religieux, historiques politiques et littéraires*, Paris, Vivès, 1856.

*Molière et Bourdaloue*, Paris, Palmé, 1877 (1<sup>er</sup> édition 1865).\*

Et Théodore-Augustin FORCADE, *Notice sur la vie de Bernadette de Lourdes*, Québec, Léger Brousseau, (1879).

- Préface de Louis Veillot

- Et Juan Donoso CORTÈS, *Œuvres de Donoso Cortès*, Lyon, Briday, (1876).
- Introduction de Louis Veillot
- Œuvres poétiques*, Paris, Palmé, 1878.\*
- Regroupe notamment quelques textes déjà publiés, dont *Les filles de Babylone*, *Satires*, *Les coulevres*, et des inédits.
- Et Antoine ALBALAT, *Pages choisies*, Paris, Lethielleux, (1906).
- Paris pendant les deux sièges*, Paris, Palmé, 1871.\*
- Et Jérôme CHARBONNEL, *Pensées de Monsieur Louis Veillot recueillies de tous ses ouvrages*, Paris, Poussielgue, (1868).
- Petite philosophie*, Paris, Lecoffre, 1849.\*
- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise d'*Historiettes et fantaisies*
- Eugène DE MARGERIE, *Petites comédies. Proverbes, légendes et dialogues*, Paris, Blériot, (1878).
- Pie IX*, Paris, Palmé (aussi Société générale de librairie catholique), (1878).
- Pierre Saintive*, Paris, Olivier-Fulgence, 1840.\*
- Et François VEUILLOT, *Portraits de Saints*, Paris, Lethielleux, 1929.\*
- Inédit
- Procès de Monsieur l'Abbé Combalot*, Paris, Waille, (1844).
- Et François VEUILLOT, *Raphaël, philosophe et théologien*, Paris, Lethielleux, 1929.\*
- Inédit
- Et Jules DELPIT, *Réponse d'un campagnard à un Parisien*, Paris, Dumoulin, (1857).
- G. Cerceau, *Rome est au Pape*, Paris, Lethielleux, (1911)
- Rome et Lorette*, Tournay, Casterman, 1841.\*
- Rome pendant le concile*, Paris, Palmé, 1872.\*
- Saint Rosaire médité*, Paris, Lethielleux, 1924 (1<sup>er</sup> édition 1840).\*
- Et Arthur LOTH, *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*, Paris, Dumoulin, (1881).
- Préface de Louis Veillot
- Et François Veillot, *Sainte Germaine Cousin, 1579-1601*, Paris, Lecoffre, (1904).
- Satires*, Paris, Gaume, 1863.\*
- Stephanie : The Story of a Christian Maiden's Love*, New York, P.J. Kennedy (trad. du français, 1<sup>er</sup> édition 1846).
- Traduction anglaise de *Corbin et d'Aubecourt*
- Et François VEUILLOT, *Sur l'étagère*, Paris, Lethielleux, 1929.\*
- Inédit
- Une gerbe. Fleurs cueillies dans les œuvres de Monsieur Louis Veillot*, Paris, Société générale de librairie catholique, (1880).
- Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulier*, Paris, Lecoffre, (1858).
- Et Françoise-Madelaine de CHAUGY, *Vies des premières religieuses de la Visitation de Marie*, Paris, Julien Lanier, (1852).
- Préface de Louis Veillot

*Vive Trochut*, s.v., s.é., (1870).

*Waterloo*, Paris, Gaume, 1861.\*

- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise des *Brochures militantes et biographiques*

Ouvrages repérés dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France et absents des dix catalogues québécois consultés.

*À propos de la guerre*, Paris, Palmé, 1866.\*

- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise des *Brochures militantes et biographiques*

*Études de mœurs*, s.v., s.é., s.d.

Et Léon CLADEL, *La fête votive de Saint Bartholomé*, Paris, Lemerre, (1872).

- Chapitre de Veillot, d'abord publié dans *L'Univers* du 5 novembre 1869

*La république de tout le monde*, Nantes, Libaros, 1871.

- Texte d'abord publié dans *L'Univers* les 14 et 16 février 1871.

Et Jacques BOSSUET, *La Sainte-Vierge*, Paris, Julien-Lanier (1855).

- Préface de Louis Veillot

*Le Moléson. Souvenirs de Suisse*, Paris, Librairie de la Société bibliographique, (1878).

- Extrait des *Pèlerinages de Suisse*

*Le pape et la diplomatie*, Paris, Gaume, 1861.\*

- Dans les *Œuvres complètes* par l'entremise des *Brochures militantes et biographiques*

Et Michel DE MAURILLAC, *L'imitation de Jésus-Christ*, Paris, Gladys, (1876).

- Préface de Louis Veillot

Et Auguste ROUSSEL, *Lourdes en 1876*, Paris, Olmer, (1876).

*Notice sur Charles Sainte-Foi*, Bar-le-Duc, Guérin, 1861.

- D'abord publié dans la *Revue du monde catholique* du 25 décembre 1861

*SH Pius IX*, Strasbourg, Dapner-Bentz, (trad. du français, (1863)).

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Sources

#### 1.1 Sources manuscrites

Archives du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe (ACHSH)

Fonds séminaire de Saint-Hyacinthe (CH001)

Fonds abbé François Tétreau (CH007)

Archives de la Congrégation de Notre-Dame (ACND)

Fonds Mont-Sainte-Marie (312)

Archives des Jésuites au Canada, section francophone (AJC-GLC)

Fonds Georges-Henri d'Auteuil (BO-48)

Fonds du collège Sainte-Marie (C-0001)

Archives du Musée de l'Amérique francophone (AMAF)

Ce centre conserve les documents de l'Université Laval antérieurs à son déménagement à Sainte-Foy après la Deuxième Guerre mondiale, alors que l'institution est toujours liée au séminaire de Québec.

Fonds du Séminaire de Québec (MS)

Archives de l'Université Laval (AUL)

Malgré ce qui précède, certaines archives de l'Université Laval datent d'avant le déménagement à Sainte-Foy, notamment les documents du fonds de la Faculté des arts.

Fonds de la Faculté des arts (U549)

Fonds de la Faculté des lettres (U554)

Fonds des bibliothèques (U580)

## 1.2 Manuels

CAHOUR, Arsène, *Chefs-d'œuvre d'éloquence française*, Paris, Charles Douriol et cie, 1873, 478p.

CALVET, J. *Morceaux choisis des auteurs français du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gigord, 1924, 996p.

— *Manuel illustré de la littérature française*, Paris, Gigord, 1925, 748p.

CALVET, J. et C. CHOMPRET, *Cours moyen*, Paris, Gigord, 1923, 364p.

— *Traité d'analyse grammaticale et logique*, Paris, Gigord, 1926, 111p.

CASTEX, Pierre-Georges et Paul SURER, *Manuel des études littéraires françaises*, Paris, Hachette, 1954, 1092p.

DE BOYLESVE, Marin, *Principes de littérature. Style, poésie*, Paris, René Hution, 1877, 294p.

DION, Albert, *Théorie et pratique de l'art d'écrire*, Québec, L'Événement, 1911, 284p.

—, *Les genres littéraires. Poétique et rhétorique*, Québec, L'Événement, 1912, 314p.

DUMESNIL, René, *Histoire de la littérature française. Vol IX. Le réalisme*, Paris, Gigord, 1936, 649p.

FOURNIER, G., *Comment composer mon devoir français*, Paris, Gigord, 1934, 317p.

GRÉVISSE, Maurice, *Précis de grammaire française*, Paris, Duculot, 1964, 241p.

PROCÈS, Edmond, *Modèles français*, Bruxelles, Lesigne, 1936, 431p.

SUBERVILLE Jean, *Théorie de l'art et des genres littéraires*, Paris, Édition de l'École, 1955, 486p.

VEREST, J. *Manuel de littérature. Principes, faits généraux, lois*, Bruges, Bruxelles, Desclée de Brouwer, L'Édition universelle, 1939, 587p.

1.3 Journaux et revues<sup>1</sup>

- L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal* (1859-1871)  
*L'Enseignement secondaire au Canada* (1915-1931 et 1950-1967)  
*L'Escholier* (1915-1917)  
*L'Étudiant* (1911-1915)  
*La Revue canadienne* (1913) \*  
*La Semaine religieuse* (1913) \*  
*Le Collégien* (2<sup>e</sup> série, 1910-1912; 3<sup>e</sup> série, 1950-1962)  
*Le Petit Sainte-Marie* (1912-1916; 1924-1926)  
*Le Petit Veillot* (1913-1914)  
*Le Sainte-Marie* (1950-1968)  
*Le Quartier latin* (1919-1930)

## 1.4 Annuaire

- Annuaire 1955-1956* de la Faculté des lettres de l'Université Laval (AUL)  
 Annuaire du collège Sainte-Marie (AJC-GLC)  
 Annuaire du séminaire de Saint-Hyacinthe (ACHSH)  
 Annuaire de l'Université Laval (AMAF)

## 1.5 Ouvrages publiés

BETHLÉEM, Louis, *Romans à lire, romans à proscrire*, s.l., s.é., 1904, 620p.

D'AMOURS, Joseph-Arthur, *La foi et l'intelligence de Louis Veillot*, Québec, L'Action sociale, 1913, 15p.

LAMY, Étienne, *Discours sur la langue française prononcé par Étienne Lamy au Congrès de la langue française tenu à Québec en 1912. Pages choisies de Pascal, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Joseph de Maistre, Louis Veillot*, Québec, Comité permanent des Congrès de l'enseignement secondaire, 1930, 88p.

LORENZ, Otto, *Catalogue général de la librairie française pendant 25 ans. 1840-1865. Tome quatrième, P-Z*, Paris, Lorenz, 1871, 671p.

ROSS, François-Xavier, *Louis Veillot et l'œuvre de la presse catholique. Conférence donnée au Séminaire de Rimouski le 21 décembre 1913*, s.v., s.é., 1914, 107p.

<sup>1</sup> Les dates consultées sont indiquées entre parenthèses.

\* Consulté au Archives de la Congrégation de Notre-Dame

VEUILLOT, Louis, *Œuvres complètes*, édité par François Veillot, Paris, Lethielleux, 1924-1940, 40 vol.

### 1.6 Sources en ligne

Académie française du collège Sainte-Marie, « Un chevalier au XIX<sup>e</sup> siècle. Séance d'académie offerte à Sa Grandeur Monseigneur Forbes, Évêque de Joliette, à l'occasion du centenaire de Louis Veillot, 16 décembre 1913 ». <<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1940989>> (8 février 2015)

Pie X « *Il fermo proposito*, 11 juin 1905 ». <[http://w2.vatican.va/content/pius-x/fr/encyclicals/documents/hf\\_px\\_enc\\_11061905\\_il-fermo-proposito.html](http://w2.vatican.va/content/pius-x/fr/encyclicals/documents/hf_px_enc_11061905_il-fermo-proposito.html)> (8 février 2015)

### 1.7 Catalogues de bibliothèque

Le catalogue de la Bibliothèque des Jésuites, située au collège Jean-de-Brébeuf à Montréal, est partiellement en ligne, mais les auteurs dont le nom commence par « V » ne sont pas inclus. Il faut donc consulter les fiches sur place. Le catalogue du Grand Séminaire de Montréal est entièrement sur fiches, accessible sur place.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Iris*. <<http://iris.banq.qc.ca/iris.aspx>>

Bibliothèque nationale de France, *Catalogue général*. <[http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots\\_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue](http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue)>

Cégep de Trois-Rivières, *Koha*. <<https://troisrivieres.koha.ccsr.qc.ca/>>

Bibliothèque du séminaire de Saint-Hyacinthe, *Catalogue*. <<http://seminaire.c4di.qc.ca/>>

- La bibliothèque bénéficie aussi d'un catalogue sur fiches consultable sur place.

Université de Montréal, *Atrium*.

<[http://atrium.umontreal.ca/primo\\_library/libweb/action/search.do](http://atrium.umontreal.ca/primo_library/libweb/action/search.do)>

Université Laval, *Ariane*.

<[http://ariane25.bibl.ulaval.ca/ariane/wicket/recherche?rq.r.l%5B0%5D.c=\\*%&rq.r.l%5B0%5D.v=&c=ariane](http://ariane25.bibl.ulaval.ca/ariane/wicket/recherche?rq.r.l%5B0%5D.c=*%&rq.r.l%5B0%5D.v=&c=ariane)>

UQAM, Service des bibliothèques, *Virtuose*.

<[http://virtuose.uqam.ca/primo\\_library/libweb/action/search.do?vid=UQAM](http://virtuose.uqam.ca/primo_library/libweb/action/search.do?vid=UQAM)>

UQTR, *Outil de découverte*.

<[http://decouverte.uquebec.ca/primo\\_library/libweb/action/search.do;jsessionid=C8422736FDCD925C6BD07048D7D9D247?mode=Basic&vid=UQTR&tab=default\\_tab&](http://decouverte.uquebec.ca/primo_library/libweb/action/search.do;jsessionid=C8422736FDCD925C6BD07048D7D9D247?mode=Basic&vid=UQTR&tab=default_tab&)>

- Les ouvrages du séminaire de Nicolet ont été repérés dans ce catalogue, qui offre la possibilité de faire une recherche distincte pour cette institution.

## 2. Études

### 2.1 Référence

*Dictionnaire de l'Académie française*, 9<sup>e</sup> édition, « culture », s.d., <<http://cnrtl.fr/definition/academie9/culture>> (2 juillet 2014).

### 2.2 Notices de fonds d'archive ou de bibliothèque et répertoire toponymique

Commission de toponymie du Québec, *Recherche de noms de lieux « Veillot »* <<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/recherche.aspx?s=Veillot&x=0&y=0>> (29 avril 2015).

Institut Mémoires de l'édition contemporaine, *Fonds Georges Crès*, 2009 <<http://www.imec-archives.com/fonds/georges-cres/>> (1<sup>er</sup> novembre 2014).

University of North Carolina, *The J.M Dent publisher's archive at the Rare Book Collection* <<http://search.lib.unc.edu/search?R=UNCb5219380>> (1<sup>er</sup> novembre 2014)

### 2.3 Ouvrages généraux

ELIOT, Simon et Jonathan ROSE, (dir.), *A Companion to the History of Book*, Malden, Blackwell, 2007, 599p.

FERRETTI, Lucia, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 204p.

LAMONDE, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, 572p.

— *Histoire sociale des idées au Québec, 1896-1929*, Montréal, Fides, 2004, 323p.

SYLVAIN, Philippe et Nive VOISINE, *Histoire du catholicisme québécois. Vol. 2. Tome 2. Réveil et consolidation. 1840-1898*, Montréal, Boréal, 1991, 507p.

VOISINE, Nive et Jean HAMELIN (dir), *Les ultramontains canadiens-français. Études d'histoire religieuse présentées en hommage au professeur Philippe Sylvain*, Montréal, Boréal Express, 1985, 347p.

#### 2.4 Histoire de l'éducation

BIENVENUE, Louise et Christine HUDON, « Entre franche camaraderie et amours socratiques. L'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques, 1870-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.57, no 4, 2004, p.481-507.

— « Des collégiens et leurs maîtres au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », *Globe*, vol.8, no 2, 2005, p.41-71.

BIENVENUE, Louise, Ollivier HUBERT et Christine HUDON (dir.), *Le collègue classique pour garçon. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, 416p.

BIZIER, Hélène-Andrée, *L'Université de Montréal. La quête du savoir*, Montréal, Libre Expression, 1993, 311p.

BRUNET, Manon, « Les réseaux gaumistes constitutifs du réseau littéraire québécois du XIX<sup>e</sup> siècle », *Globe*, vol.7, no 1, 2004, p.147-180.

CAULIER, Brigitte, Nive VOISINE et Raymond BRODEUR (dir.), *De l'harmonie tranquille au pluralisme consenti. Une histoire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, 1852-2002*, Québec, PUL, 2002, 364p.

CINQ-MARS, Jean, *Histoire du collège Sainte-Marie de Montréal, 1848-1969*, Montréal, Hurtubise, 1998, 517p

CORBO, Claude, *Les Jésuites québécois et le cours classique après 1945*, Sillery, Septentrion, 2004, 404p.

DROUIN, Sébastien et Jaëlle HÉROUX, « De l'ars dicendi à la classe de rhétorique. Le destin de l'enseignement oratoire au Québec », dans Nancy Desjardins et Jacinthe Martel (dir.), *Archive et fabrique du texte littéraire, Cahiers Figura*, no 4, 2001, p.127-136.

GALARNEAU, Claude, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, 287p.

HAMELIN, Jean, *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*, Sainte-Foy, PUL, 1995, 341p.

HÉBERT, Karine, *Impatient d'être soi-même. Les étudiants montréalais, 1895-1960*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, 290p.

LABELLE, Lucien, « Du Collège Séraphique de la rue Laviolette au Séminaire Saint-Antoine des Côteaux », *Études d'histoire religieuse*, vol. 57, 1990, p.111-135.

LeBLANC, Diane, *Le Séminaire de Saint-Hyacinthe. Deux siècles d'histoire, 200 ans d'éducation, 1811-2011*, Saint-Hyacinthe, Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe, 2011, 301p.

LESSARD, Claude, *Le Séminaire de Nicolet, 1803-1969*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1980, 527p.

MARION, Séraphin, « La querelle des humanistes canadiens au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol.17, no 4, 1947, p.405-433.

VERRETTE, Michel, « Les activités parascolaires au Collège Saint-Boniface d'après les annuaires, 1885-1968 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol.23, no 1-2, 2011, p.63-115.

## 2.5 Histoire du livre et de l'imprimé

AUBIN, Paul, *Les communautés religieuses et l'édition du manuel scolaire au Québec. 1765-1964*, Sherbrooke, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 2001, 131p.

AUGST, Thomas, *The Clerk's Tale: Young Men and Moral life in Nineteenth-Century America*, Chicago, The University of Chicago Press, 2003, 321p.

BARATIN, Marc et Christian JACOB, dir., *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996, 338p.

BARBIER, Frédéric et al. (dir.), *Le livre et l'historien. Études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, 829p.

BARBIER, Frédéric, *Histoire des bibliothèques. D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Paris, Armand Colin, 2013, 301p.

BOULAIRE, Cécile (dir.), *Mame. Deux siècles d'édition pour la jeunesse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes; Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2012, 563 p.

CHARTIER, Roger et Henri-Jean MARTIN (dir.), *Histoire de l'édition française. Le temps des rédacteurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard/Promodis, 1990, 669p.

CLOUTIER, Yvan, « L'activité éditoriale des dominicains. Les éditions du Lévrier, 1937-1975 », dans Jacques Michon (dir.), *L'édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Sainte-Foy, PUL, 1994, p.77-84.

DUCHARME, Isabelle, « L'offre de titres littéraires dans les catalogues de bibliothèques de collectivités à Montréal. 1797-1898 », dans d'Yvan Lamonde et Sophie Montreuil (dir.), *Lire au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 2003, p.237-277.

GALARNEAU, Claude, « Clergé, bourgeoisie et lecture publique. La Bibliothèque paroissiale de Notre-Dame de Québec, 1842-1847 », *Les Cahiers des Dix*, no 54, 2000, p.99-117

GOULET, Denis. *Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Un siècle d'histoire*, Montréal, BAnQ et Fides, 2009, 357p.

HESSINGER, Rodney, *Seduced, Abandoned, and Reborn: Visions of Youth in the Middle-Class America. 1780-1850*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2005, 255p.

JOHANNOT, Yvonne, *Tourner la page. Livre, rites et symboles*, Grenoble, Éditions Jérôme Million, 1994, 240p.

LAJEUNESSE, Marcel, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1982, 275p.

LAMONDE, Yvan, « Une classification universelle », *Documentation et bibliothèques*, vol. 35, no 2, avril-juin 1989, p.53-58.

LAMONDE, Yvan et Sophie MONTREUIL (dir.), *Lire au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 2003, 330p.

LYONS, Martyn, « Les nouveaux lecteurs au XIX<sup>e</sup> siècle. Femmes, enfants, ouvriers », dans Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 2001, p.393-430.

MARQUIS, Dominique, *Un quotidien pour l'Église. L'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Leméac, 2004, 220p.

MARTIN, Annie, *L'imprimerie L'Action sociale ltée. L'Église catholique dans l'arène de l'édition québécoise, 1907-1939*, mémoire de M.A. (histoire), UQAM, juin 2003, 149p.

SAVART, Claude, *Les catholiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Le témoignage du livre religieux*, Paris Beauchesne, 1985, 718p

VANNUCCI, Simone, « Le complexe éditorial des Jésuites et le contrôle de la lecture au Québec, 1930-1960 », *Mens*, vol.5, no 2, 2005, p.431-463.

## 2.6 Histoire de l'ultramontanisme et du catholicisme

EID, Nadia, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise, 1978, 318p.

LAPERRIÈRE, Guy, « Vingt ans de recherche sur l'ultramontanisme », *Recherches sociographiques*, vol.27, no 1, 1986, p.79-100.

MEUNIER, E-Martin et Jean-Philippe WARREN, *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002, 200p.

PERIN, Roberto, *Rome et le Canada. La bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903*, Montréal, Boréal, 1993, 343p.

PIERRARD Pierre, *Louis Veillot*, Paris, Beauchesne, 1998, 270p.

SYLVAIN, Philippe, « Quelques aspects de l'antagonisme libéral-ultramontain au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol.8, no 3, 1967, p.275-297.